

# Rapport

# 2021

sur la situation en matière de  
**développement durable**  
du Département  
des Pyrénées-Orientales



leDépartement66.fr



## PROPOS INTRODUCTIF

### Pour mémoire

L'article 255 de la Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat sur le projet de budget, d'un **rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable**.

Ce rapport porte notamment sur :

- le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité,
- un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre par la collectivité sur son territoire,
- l'analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions, politiques publiques et programmes.

Outre l'obligation légale, le présent rapport a pour ambition de **mettre en exergue l'action menée par le Département des Pyrénées-Orientales** depuis de nombreuses années en faveur du développement durable et poursuit plusieurs objectifs :

- ➔ Appréhender la contribution globale de la collectivité aux finalités du développement durable à travers la mise en lumière de son activité et de ses politiques,
- ➔ Rendre compte et valoriser l'engagement du Département en faveur du développement durable,
- ➔ Renforcer la lisibilité de l'action de la collectivité en la matière, que ce soit dans son fonctionnement, dans ses politiques obligatoires ou volontaires, au bénéfice des acteurs du territoire et de la population,
- ➔ Aider à replacer l'action de la collectivité dans une vision fédératrice permettant de contribuer localement à un mode de développement plaçant l'individu au cœur des préoccupations.

Ce rapport présente les actions du Département qui contribuent aux 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies. Il présente la situation de la collectivité départementale relevée en septembre 2021, en se basant sur des données 2020 et 2021. L'évolution des actions est analysée au regard des indicateurs de réalisation et d'impact de 2016 à 2021.

Il constitue un point d'étape dans cette démarche de progrès dans laquelle l'institution, les élus et les agents sont engagés.

Par le regard qu'il apporte sur les pratiques et les actions de la collectivité, il offre l'opportunité d'une analyse constructive dans l'objectif de nourrir le débat d'orientations budgétaires.

Ce rapport se décline en deux parties :

- x Une première partie qui aborde le contexte général et l'engagement du Département dans le développement durable,
- x Une seconde partie qui s'attache à montrer en quoi et comment les politiques publiques conduites par le Département contribuent à l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable.

## SOMMAIRE

Partie 1 – LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ	Page
1 - Le positionnement du Département des Pyrénées-Orientales en faveur du développement durable	9
1.1 - La stratégie du Département des Pyrénées-Orientales en faveur du développement durable	9
1.2 - Une démarche interne répondant aux principes du développement durable	9
1.3 - Le Département, fédérateur d'une dynamique territoriale en matière de développement durable	9
2 - 2021, une reprise durable, inclusive et résiliente après COVID-19	10
2.1 - La promotion des dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable	10
2.2 - L'inclusion des plus vulnérables dans l'amélioration de la santé	10
2.3 - La résilience des territoires soutenues par le Département des Pyrénées-Orientales	10
3 - Le cadre logique du rapport	11
3.1- Le contexte général et les enjeux du développement durable	11
3.2 - Les 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies	11
Partie 2 – LE DÉPARTEMENT EN ACTION	
<b>ODD 1 – Pas de pauvreté</b>	<b>13</b>
<b>1.1 - Insertion des allocataires du rSa - Garantie d'Activité</b>	14
<b>1.2 - Le Fonds de Solidarité Logement (FSL)</b>	15
<b>1.3 - Soutien aux associations oeuvrant dans le champ du logement</b>	16
<b>1.4 - Lutte contre la précarité énergétique</b>	17
<b>1.5 - Rénovation et adaptation au handicap des logements du parc privé à vocation sociale</b>	18
<b>1.6 - Soutien à la construction et à la rénovation du parc de logements sociaux</b>	19
<b>ODD 2 – Faim « zéro »</b>	<b>20</b>
<b>2.1 - Aides alimentaires d'urgence</b>	21
<b>2.2 - Favoriser une alimentation solidaire et locale</b>	22
<b>2.3 - Création de jardins familiaux</b>	23
<b>2.4 - Aménagement foncier rural et lutte contre la friche</b>	24
<b>2.5 - Remise en valeur des espaces agricoles incultes ou sous-exploités</b>	25
<b>ODD 3 – Bonne Santé et Bien-être</b>	<b>26</b>
<b>3.1 - Sports et activités de pleine Nature</b>	27
<b>3.2 - Protéger et prévenir la santé des athlètes (lutte anti-dopage, addictions, etc...)</b>	28
<b>3.3 - Dispositif pour les collégiens boursiers</b>	29
<b>3.4 - La Cellule Départementale Prévention Insertion (CDPI)</b>	30
<b>3.5 - Promotion de la santé</b>	31
<b>3.6 - Plan d'aide à l'investissement (PAI) en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées de 2019 à 2023</b>	32
<b>3.7 - Prévention de la perte d'autonomie (CFPPA)</b>	33
<b>3.8 - Les actions de prévention du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)</b>	34
<b>3.9 - Organisation des journées "Santé de la femme" en 2021 sur le territoire de l'Agly (Rivesaltes et Latour-de-France)</b>	35



<b>ODD 4 – Éducation de qualité</b>	<b>36</b>
4.1 - Éducation à l'environnement et au Développement Durable (EEDD)	37
4.2 - Programme pédagogique Collèges 21	38
4.3 - Construction durable dans les collèges et recherche de la performance environnementale dans les collèges	39
4.4 - Préserver, faire connaître et transmettre le patrimoine archéologique du territoire	40
4.5 - Préserver, faire connaître et transmettre le patrimoine archivistique du territoire	41
4.6 - Préserver, faire connaître et transmettre le patrimoine mobilier, artistique et maritime du territoire	42
4.7 - Aides à la valorisation du patrimoine historique	43
4.8 - Développer la lecture publique sur l'ensemble du territoire	44
4.9 - Programmation autour des arts plastiques	45
4.10 - Programmation de spectacles vivants tout au long de l'année	46
4.11- Aides financières en faveur de la Culture, de la Catalanité et au titre des Congrès et Manifestations	47
4.12 - Exemplarité environnementale des Animations et Festivités	48
<b>ODD 5 - Égalité entre les sexes</b>	<b>49</b>
5.1 - Lutte contre les violences envers les femmes	50
5.2 - Éducation à la lutte contre les stéréotypes sexistes	51
5.3 - Éducation à la sexualité et droit à disposer de son corps	52
5.4 - Lutte contre les LGBT-phobies	53
5.5 - Égalité professionnelle femmes-hommes	54
5.6 - Soutenir la féminisation des pratiques sportives et lutter contre les discriminations	55
<b>ODD 6 – Eau propre et Assainissement</b>	<b>56</b>
6.1 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	57
6.2 - Préserver les ressources en eau potable	58
6.3 - Promouvoir la gestion intégrée des eaux pluviales	59
6.4 - Gestion des cours d'eau et du risque inondation	60
6.5 - Gestion des ouvrages d'irrigation et entretien du patrimoine hydraulique	61
6.6 - Lutter contre les pollutions par l'usage de produits phytosanitaires	62
6.7 - La gestion de l'eau dans les sites départementaux	63
<b>ODD 7 – Énergies propres et d'un coût abordable</b>	<b>64</b>
7.1 - Approvisionnement en énergie et part des renouvelables	65
7.2 - Production d'énergie renouvelable sur le patrimoine départemental	66
7.3 - Programme Bois Energie	67
7.4 - Guichet Renov'Occitanie - Pays catalan et chèque isolation	68
7.5 - Thémis Solaire Innovation	69



<b>ODD 8 – Travail décent et croissance économique</b>	<b>71</b>
8.1 - La clause sociale dans les marchés publics	72
8.2 – Développement de l'offre touristique dans les 6 monuments historiques	73
8.3 - Développement d'un tourisme durable sur 7 sites naturels du département	74
8.4 - Développer et structurer l'offre cyclotouristique dans les P.O.	75
8.5 - Développer l'offre de tourisme durable	76
<b>ODD 9 – Industrie, Innovation et infrastructures</b>	<b>77</b>
9.1 - Création des routes et évolution du trafic routier	78
9.2 - Gestion des Infrastructures routières : entretien - restauration	79
9.3 - Développement durable du port de Port-Vendres	80
9.4 - Infrastructures multimodales – Aires de covoiturage multimodales	81
9.5 - Politique départementale Véloroutes : Construire 265km de pistes cyclables supplémentaires en cinq ans	82
9.6 - Construction du réseau d'initiative public Très Haut Débit du Département	83
<b>ODD 10 – Inégalités réduites</b>	<b>84</b>
10.1 - La lutte contre la fracture numérique	85
10.2 - La culture levier de remobilisation sociale et professionnelle	86
10.3 - Accueil Social Inconditionnel	87
10.4 - Égalité d'accès à la pratique sportive pour les sportifs-ves en situation de handicap et promotion de leur accueil au sein des clubs sportifs	88
10.5 - Lutte contre toute forme de violence et de discrimination dans le sport (racisme, homophobie...)	89
10.6- Accompagnement inclusif des agents en situation de handicap	90
<b>ODD 11 – Villes et communautés durables</b>	<b>91</b>
11.1 – Favoriser un urbanisme écocitoyen	92
11.2 - Mise en place de Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)	93
11.3 - La prévention contre les incendies de forêt	94
11.4 - Pépinière départementale	95
11.5 - Zéro déchets dans la Nature	96
11.6 - Habitat inclusif	97
<b>ODD 12 – Consommation et production responsables</b>	<b>98</b>
12.1 - Développement de l'Agriculture Biologique	99
12.2 - Développement des circuits courts	100
12.3 - Lutte contre le gaspillage alimentaire et valorisation des déchets issus de la restauration	101
12.4 - Achats et marchés publics responsables	102
12.5 - Établir des modes de consommation et de production durable	103
12.6 - Gestion et exploitation durable des massifs forestiers	104



<b>ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques</b>	<b>105</b>
13.1 - Préparer et adapter le territoire aux conséquences du changement climatique vis à vis des risques littoraux	106
13.2 - Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments du Département	107
13.3 - Une mobilité décarbonée pour les agents - Parc auto	108
13.4 - Autres déplacements des agents et télétravail	109
<b>ODD 14 – Vie aquatique</b>	<b>110</b>
14.1 - Gestion de La Réserve nationale marine de Cerbère - Banyuls	111
14.2 - Préservation des zones humides	112
<b>ODD 15 - Vie terrestre</b>	<b>113</b>
15.1 - Ingénierie écologique - Accompagner les structures vers des démarches de préservation/ valorisation de biodiversité	114
15.2 - Gestion de la Réserve naturelle régionale de Nyer	115
15.3 - Gestion du site classé de l'Anse de Paulilles	116
15.4 - Gestion du site classé du Lac des Bouillouses	117
15.5 - Gestion du site du Lac de La Raho	118
15.6 - Gestion du site du Lac de l'Agly	119
15.7 - Gestion du site naturel des Dosses	120
<b>ODD 16 – Paix, Justice et Institutions efficaces</b>	<b>121</b>
16.1 - La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette	122
16.2 - Prévention des risques professionnels et médecine préventive	123
16.3 - Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges	124
16.4 - Offre de formation sur le développement durable	125
16.5 – Inciter les agents à solliciter des titres restaurants nominatifs sous format dématérialisé	126
16.6 - Modernisation : projets de dématérialisation	127
16.7 - Développement du programme d'éducation aux médias(EMI) pour les collègues	128
<b>ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs</b>	<b>129</b>
17.1 - Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable	130
17.2 - Déploiement dans les PO de la plateforme SITMUN (système d'information municipale)	131
17.3 - Fonds départemental de coopération extérieure	132
17.4 - Aides aux structures locales d'informations européennes	133
17.5 - "En route vers l'Europe" Fonds de soutien départemental en direction des acteurs de la jeunesse	134
17.6 - Coopération dans l'Espace Catalan Transfrontalier	135
17.7 - Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers	136
<b>CONCLUSION</b>	<b>137</b>



## Partie 1

---

# LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ



## 1 – LE POSITIONNEMENT DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 1.1 – La stratégie du Département des Pyrénées-Orientales en faveur du développement durable

Établie en 2009, la **stratégie départementale de développement durable a 12 ans**. La concertation **Imagine les Pyrénées-Orientales** en 2019 a fait ressortir les préoccupations des habitants, en matière de Développement Durable **suivant quatre axes** :

- Impulser un développement économique durable,
- Réussir dans les Pyrénées-Orientales,
- Tous fiers des PO,
- Construire un modèle d'aménagement responsable.

Les engagements pris viennent fixer de nouveaux objectifs à concrétiser comme :

- Utiliser toutes les ressources du département (soleil, vent, eau, mer, terre, bois) au service de la production d'énergie renouvelable,
- Garantir de manière pérenne l'approvisionnement en eau du département,
- Faire des Pyrénées-Orientales une destination nature et « bien-vivre »,
- Faire des Pyrénées-Orientales un département pilote de l'adaptation au changement climatique,
- Donner toute leur place aux jeunes,
- Faire du plan d'investissement une opportunité d'emploi pur tous,
- Renforcer les échanges transfrontaliers,
- Inciter aux déplacements propres et/ou collectifs pour réduire progressivement la place de la voiture,
- Favoriser un urbanisme écocitoyen,
- Construire un plan pour la rénovation énergétique du bâti.

Ainsi, afin de poursuivre avec ambition la dynamique engagée, l'Assemblée Départementale a décidé que les 3 axes de la stratégie départementale en matière de Développement Durable, seront dotés de moyens, en priorité d'investissement, pour leur déclinaison opérationnelle. Les principales actions proposées pour 2021-2022 s'inscrivent dans une démarche pluriannuelle aux horizons 2023 et 2030 :

- Axe 1 : L'exemplarité et l'éco-responsabilité de l'institution départementale
- Axe 2 : L'action territoriale du Département en faveur du Développement Durable
- Axe 3 : Répondre à l'urgence climatique

### 1.2 – Une démarche interne répondant aux principes du développement durable

Conscient du rôle déterminant que les collectivités locales ont à jouer, le Département s'est engagé depuis plusieurs années dans la mise en place d'une **démarche interne d'éco-responsabilité et d'exemplarité**.

Depuis, de nombreuses actions ont été menées sur de multiples thématiques. Forte des démarches mises en place, l'institution continue de se mobiliser pour faire progresser toujours plus la collectivité, en inscrivant son action dans l'innovation et l'expérimentation.

La manière dont cette démarche d'exemplarité est menée au sein du Département répond **aux principes du développement durable**, puisque sont recherchés au quotidien :

- La transversalité,
- La participation, la concertation, la co-construction,
- La transparence et l'évaluation.



### 1.3– Le Département Fédérateur d’une dynamique territoriale en matière de Développement Durable

Aujourd'hui, le Département est un interlocuteur privilégié en matière de développement durable, tant à l'échelle régionale que départementale, et est le fédérateur des initiatives engagées par les collectivités territoriales sur les Pyrénées-Orientales, auxquelles il apporte une réelle plus-value grâce à son expertise, ses outils financiers et son appui à la mise en réseau, à la mutualisation et à la montée en compétences.

Aide à la réalisation de projets innovants et démonstratifs, aide à l'expérimentation, accompagnement des acteurs pour une meilleure prise en compte du développement durable et création d'une dynamique départementale source de motivation et de progrès collectifs, telles sont les ambitions du Département dans le cadre de sa stratégie de développement durable.

## 2 – 2021, UNE REPRISE DURABLE, INCLUSIVE ET RÉSILIENTE APRÈS COVID-19

### 2.1 – La promotion des dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable

Par son caractère systémique, la crise de la COVID-19 a considérablement impacté l'effort mondial pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) et a rebattu les cartes dans un certain nombre de domaines.

Le repli sur soi des nations et l'activité intermittente des pays producteurs de matières premières et de biens manufacturés, sont à l'origine d'une inflation sur les produits et l'énergie, qui semble s'inscrire dans la durée. A court terme, cette situation est susceptible d'accroître les disparités sociales. A long terme, il pourrait s'agir d'une opportunité pour revaloriser les emplois de services à la personne et développer la production responsable de produits.

La période post-pandémie est propice aux changements économiques, environnementaux et sociaux structurels nécessaires à la réalisation des ODD en 2030.

### 2.2 – L'inclusion des plus vulnérables dans l'amélioration de la santé

La pandémie COVID-19 a accru les inégalités de ressources et de soins dans le monde. Elle a eu un effet néfaste sur les systèmes de santé en les fragilisant. Il est apparu que donner plus de responsabilités au niveau local permettait de mieux répondre au besoin des populations les plus vulnérables. Un programme a été engagé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) afin de renforcer les systèmes de santé en Europe et promouvoir la couverture universelle, la protection des populations en cas de crises sanitaires et la santé et le bien-être. Cette reconstruction ne se fera qu'en incluant les plus vulnérables.

### 2.3 – La résilience des territoires soutenue par le Département des Pyrénées-Orientales

Dans les Pyrénées-Orientales, le Département mène une politique volontariste au plus près de la population précaire (aides sociales, accès au logement, accès aux droits, fonds de solidarité, lutte contre la précarité énergétique, dispositifs d'insertion, etc.). Certains dispositifs ont été renforcés pendant la période COVID-19 avec des financements supplémentaires alloués.

Par ailleurs, dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement, de nombreuses actions sont programmées sur le territoire départemental sur divers thèmes tels que les routes, le plan de casernement, les collèges, les mobilités douces, les aides à la pierre, les équipements sur le patrimoine, les travaux du port de Port-Vendres, la modernisation des établissements médico-sociaux et de l'enfance, l'aménagement de Castelnuovo, le développement du photovoltaïque et le développement de l'aéroport.

## 3 – LE CADRE LOGIQUE DU RAPPORT

### 3.1 - Le contexte général et les enjeux du développement durable

Le Sommet de la Terre de Rio, en 1992, a mis en exergue **le rôle prépondérant des collectivités locales** pour répondre **localement** et avec efficacité aux défis du 21<sup>ème</sup> siècle, en les incitant notamment à élaborer **des stratégies de développement durable**, basées sur la concertation avec leurs habitants et les forces vives de leur territoire.

Les collectivités, par leurs capacités à porter l'innovation, à accompagner les initiatives, à fédérer les acteurs et soutenir des dynamiques territoriales, détiennent **des leviers importants** pour aider à la transition écologique, sociétale et économique des territoires.

En 2015, l'Agenda 2030 a été adopté par les Nations Unies, après trois années de négociations qui ont conduit à la définition de **17 Objectifs de Développement Durable (ODD)**, faisant la synthèse des anciens Objectifs du Millénaire pour le Développement et des objectifs issus des Sommets de la Terre.

La mise en œuvre des ODD implique la mobilisation de tous (État, collectivités territoriales, entreprises, syndicats, chercheurs, associations, citoyens, usagers, etc.) dans une logique de coresponsabilité, de gouvernance ouverte et de partenariat.

Les 17 ODD, repris ci-dessous, sont en interrelation avec les 5 finalités du Développement Durable, à savoir :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,
- la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources,
- la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- la dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

### 3.2 – Les 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





## Partie 2

---

# LE DÉPARTEMENT EN ACTION



**ÉLIMINER LA PAUVRETÉ  
SOUS TOUTES SES FORMES  
ET PARTOUT DANS LE MONDE**

# 1.1. Insertion des allocataires du rSa - Garantie d'Activité

1 PAS DE PAUVRETÉ



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



## Stratégie

Programme Départemental d'Insertion -Pacte Territorial pour l'Insertion 2021-2027  
Convention d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi 2019-2022

## Public visé

Les bénéficiaires du rSa pour la Garantie d'Activité Départementale et demandeurs d'emploi confrontés à des difficultés sociales et professionnelles pour l'Accompagnement global

## Partenaires

État, Pôle emploi, organismes agréés, CHRS

## Intervention CD66

Service au public

### L'Accompagnement global :

Une convention signée avec Pôle Emploi en 2016 a acté la volonté partagée de mettre en œuvre des modes d'action favorisant l'articulation des champs de l'emploi et du social afin d'augmenter les chances d'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi. L'efficacité de ce dispositif dans la prise en charge des publics est avérée.

### La Garantie d'Activité Départementale (GAD) :

L'emploi saisonnier est une opportunité de retour vers l'activité des bénéficiaires du rSa. Afin de concilier offre et demande, un accompagnement renforcé a été mis en place sur le territoire de la vallée du Tech. Cette action a été confiée à un prestataire pour 220 accompagnements annuels. En interne, le recrutement de 2 professionnels dédiés a permis de proposer cet accompagnement à 20 bénéficiaires du rSa supplémentaires.

### **Chiffres clés**

GAD : 133 brSa positionnés et 12 sorties emploi ou formations qualifiantes de janvier 2020 à juin 2021.

Accompagnement global : en 2020, 774 personnes accompagnées parmi lesquelles 488 nouvelles entrées et 485 sorties (dont 24,3% de sorties emploi)

### **Faits marquants**

GAD : Le confinement et les mesures sanitaires appliquées au déconfinement ont impacté ces dispositifs. Par ailleurs, le contexte socio-économique, fortement dégradé sur cette période, a touché le travail saisonnier et l'intérim, premiers secteurs impactés.

### **Tableau de suivi**

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats
		2021 (au 1er/07)
Budget	Euro	302 696 €
Nombre de brSa positionnés sur l'action	Nbre	181

### **Appel à projets 2022-2023 "Ensemble, faisons rimer économie locale et solidarité"**

Cet appel à projet a pour objectif de renouveler le cadre d'intervention de l'accompagnement et des politiques d'insertion pour ouvrir le champ des possibles, autour de plusieurs idées-forces:

- affirmer l'emploi comme finalité des parcours d'insertion,
- agir et fluidifier les relations entre acteurs de l'insertion et acteurs socio-économiques,
- identifier les besoins en compétence des entreprises et y répondre de manière concertée,
- rendre le bénéficiaire acteur de son parcours

### **Appel à projets Fonds Social Européen**

Cet appel à projet a pour objectif de soutenir les projets s'adressant aux publics en difficulté et consistant à l'accompagnement, la levée des freins à l'emploi ou le développement de l'employabilité...

### **Axes de progrès / perspectives**

- Accroître la rapidité de l'accompagnement des bénéficiaires du rSa et le nombre de bénéficiaires orientés et accompagnés dans un parcours d'inclusion sociale et professionnelle.

### **En savoir plus**

<http://objectif-insertion66.fr/>



### Stratégie

Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2019-2023

### Public visé

Tous publics en difficultés pour accéder ou se maintenir dans le logement

### Partenaires

Le FSL est un fonds multi partenarial géré par le Département. Il est abondé par le Département, EDF Engie, la CAF, la MSA et les bailleurs sociaux.

### Intervention CD66

Aides aux habitants  
Aides aux associations  
Service au public

### Aide financière individuelle directe :

Dispositif contribuant à l'accès ou au maintien dans un logement, dans des conditions les plus favorables, l'aide FSL est facultative. Elle intervient de façon préventive et ne peut être systématique ni récurrente.

Après étude de la situation sociale, le FSL peut accorder une aide financière directe aux personnes rencontrant des difficultés pour accéder à un logement, en intervenant pour le 1er loyer, le dépôt de garantie, les frais d'agence, l'assurance habitation et l'ouverture du compteur d'eau.

L'intervention est également possible pour soutenir les personnes dans le cadre du maintien dans leur logement, en prenant en charge les impayés de loyers, les factures d'énergie et de fluides.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Budget	Euro	1 264 830,98 €	1 671 966,82 €	2 074 088,00 €	1 919 504,00 €	1 968 705,00 €	2 036 795,00 €
Demandes FSL déposées	Nbre	2 678	4 104	5 351	6 080	7 168	9 212
Demandes FSL payées	Nbre	3 116	4 335	5 334	5 069	4 640	4 599

### Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) :

Le FSL finance 8 associations relevant du champ de l'hébergement et du logement pour exercer des mesures d'accompagnement social lié au logement.

### Chiffres clés

620 mesures ASLL en 2020.

### Faits marquants

Après une baisse des demandes FSL en 2020, en 2021 on assiste à une reprise des demandes.

Mesures exceptionnelles prises par le Conseil Départemental au regard de la crise sanitaire, en abondant financièrement le budget par une enveloppe dédiée et en adaptant le règlement intérieur pour permettre une intervention du FSL plus importante.

### Axes de progrès / perspectives

- Réviser le règlement intérieur du Fonds de Solidarité Logement et améliorer la communication autour de ce dispositif auprès des organismes et collectivités.

### En savoir plus

<http://objectif-insertion66.fr/>

## 1.3. Soutien aux associations oeuvrant dans le champ du logement

1 PAS DE PAUVRETÉ



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



### Stratégie

Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2019-2023

### Public visé

Les publics en difficultés relevant des axes prioritaires du PDALHPD

### Partenaires

État, organismes payeurs (CAF-MSA), bailleurs sociaux, fournisseurs d'énergie (EDF, Engie)

### Intervention CD66

Aides aux associations  
Service au public

### Soutien aux actions d'accompagnement des publics fragiles "de la rue vers un logement" :

Le Département soutient financièrement, depuis de nombreuses années, des partenaires associatifs qui œuvrent auprès des publics en difficultés en complémentarité des travailleurs sociaux du Département. L'objectif est de répondre aux besoins de logement et/ ou de mise à l'abri afin de sécuriser les conditions d'accueil et de logement.

On peut citer à titre d'exemples :

- le foyer des jeunes travailleurs, géré par la Ligue de l'enseignement pour les jeunes de moins de 30 ans
- des Associations comme la Croix rouge, l'Acal, Solidarité Pyrénées
- AIVS/ FDPLS (Agence Immobilière à vocation sociale) afin de prospecter et de favoriser l'accès à un logement autonome du parc privé pour les personnes défavorisées et d'assurer un accompagnement
- l'ADIL 66 (Agence Départementale d'information sur le logement) qui assure un accueil gratuit pour tous

### Chiffres clés

2021 :

766 873 euros de subventions de "droit commun" pour l'hébergement et le logement

685 754 euros de subventions dans le cadre du budget FSL pour l'accompagnement social lié au logement

### Faits marquants

L'activité des associations assurant l'accueil d'urgence, la mise à l'abri mais également le suivi des publics dans le cadre des mesures ASLL a été maintenue en s'adaptant aux dispositifs sanitaires.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Budget	Euro	1 456 427,00 €	1 397 410,00 €	NC	1 270 337,00 €	764 000,00 €	790 000,00 €
Associations soutenues	Nbre	14	12	NC	12	14	12

### Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre l'engagement du Département auprès des acteurs de l'hébergement et du logement

### En savoir plus

<http://objectif-insertion66.fr/>

<http://adil66.org/>

<http://www.aivs66.com/>

<http://www.fdpls.fr/>



### Stratégie

Engagement 25 - Lutter contre l'habitat indigne  
Plan Climat Énergie Territorial - Enjeu 6 Schéma des solidarités - Engagement 2  
PDALHPD

### Public visé

Ménages en situation de précarité énergétique

### Partenaires

Bailleurs sociaux, associations tutélaires, MLJ, CCAS, EDF solidarité...

### Intervention CD66

Service au public  
Aides aux habitants

L'équipe, composée d'une CESF et d'une conseillère technique, rencontre les ménages repérés par les travailleurs sociaux des MSP et des partenaires.

### Visites à domicile

Une aide en nature est proposée aux personnes repérées. Un diagnostic socio-technique est réalisé avant la remise d'un kit "économie d'énergie et eau" adapté aux besoins (joint caoutchouc, rideaux isolants, prise programmable, mousseur...) et de conseils personnalisés pour aider les occupants à réduire leurs consommations et améliorer leur confort.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Travailleurs sociaux prescripteurs	Nbre	45	34	70	57	46	29
Demandes d'intervention*	Nbre	90	64	241	148	103	60
Visites à domicile réalisées	Nbre	77	50	163	123	83	52
Visites à domicile réalisées /mois	Moyenne	11	10	14	10	7	4

\* Cas où les visites ne sont pas réalisées : conseil effectué par téléphone, refus de recevoir au domicile, renseignement pris par ailleurs, déménagement....

### Animation d'ateliers collectifs sur "comment mieux vivre dans son logement?"

Des ateliers collectifs sont proposés aux partenaires pour sensibiliser leur public à mieux maîtriser leurs consommations et réduire leurs factures énergétiques (écogestes, travaux d'économie d'énergie, lecture des factures...). Des outils de sensibilisation sont distribués aux participants : guide des écogestes, livret de jeux pour les enfants, mémos conso...

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Communes d'accueil d'ateliers	Nbre	1	2	12	10	6	8
Ateliers réalisés	Nbre	2	4	30	26	10	19
Participants	Nbre	12	25	224	183	131	146
Participants par atelier	Moyenne	6	6,25	7,47	7,04	13,1	7,68

### Chiffres clés

577 Visites à domicile réalisées depuis 2015.  
721 personnes ont participé à l'un des 91 ateliers pédagogiques organisés depuis 2015.

### Faits marquants

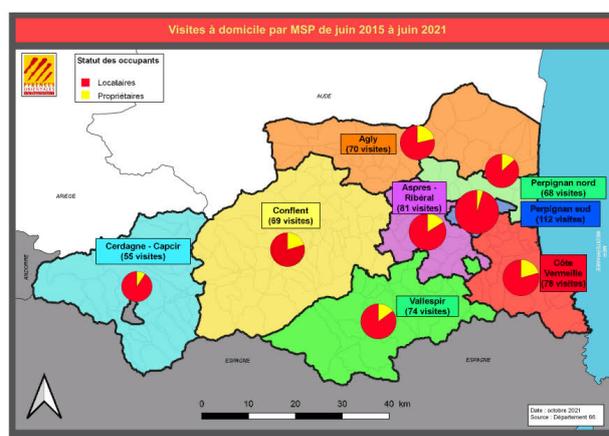
Dans le cadre de l'appui technique aux communes, une enquête auprès des CCAS a été réalisée en vue de coconstruire des actions permettant d'améliorer le repérage. Le dispositif est financé par l'agence de l'eau pour approfondir le volet "économies d'eau".

### Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre le maillage territorial des professionnels prescripteurs.

### En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/precarite-energetique/>



# 1.5. Rénovation et adaptation au handicap des logements du parc privé à vocation sociale



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Lutter contre l'habitat indigne, la précarité énergétique et favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie	Personnes à revenus modestes ou très modestes
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
ANAH, État, EPCI, CAF, ADIL, bureaux d'études	Appui technique aux EPCI Service au public Aides aux habitants

### Programme d'Intérêt Général (PIG) "Mieux se loger 66" :

Conduit sous maîtrise d'ouvrage du Département, le PIG permet la rénovation et l'adaptation à la perte d'autonomie des logements du parc privé au bénéfice des propriétaires modestes et très modestes. L'objectif est de rénover 300 logements par an.

Les propriétaires bailleurs sont également subventionnés à condition de s'engager à louer le logement sous le régime du conventionnement social ou très social avec l'ANAH.

Le dispositif ne couvre pas les 36 communes de la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée dotée de son propre PIG.

### Soutien aux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) :

Partenariat avec 3 EPCI : Albères Côte Vermeille, Vallespir, Conflent Canigou visant la réhabilitation des centres anciens.

### Chiffres clés

1 015 703 € de subvention ont permis la réhabilitation de 625 logements sur 2 ans et demi.

1 843 458 € de subvention ont permis la réhabilitation de 1080 logements depuis 2016.

### Faits marquants

Malgré la suspension des visites dues au confinement de mars à juillet 2020, la dynamique est restée soutenue.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Subventions votées		Euro	312900	428303	361500	344780	263988	131987
Nbre de logements	400	Nbre	152	232	241	203	160	92
dont lgts prop occupants		Nbre	140	232	231	195	147	89
dont lgts prop bailleurs		Nbre	12	0	10	8	13	3

### Axes de progrès / perspectives

- Fin du PIG en novembre 2022. Une évaluation sera réalisée avant de lancer le PIG 3 et l'adapter aux évolutions réglementaires de l'ANAH.

## 1.6. Soutien à la construction et à la rénovation du parc de logements sociaux

<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Soutenir l'effort de production et de rénovation de logements sociaux (engagement "Imagine les P.-O.")	Publics du PDALHPD prioritairement via les bailleurs sociaux
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
DDTM, DDCS, EPCI, Communes, Etablissement Public Foncier, bailleurs sociaux	Aides aux tiers Appui technique

1 PAS DE PAUVRETÉ



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



### Financement de la rénovation et la construction de logements neufs sociaux et très sociaux :

Le Département, en qualité de co-Président du PDALHPD aux côtés de l'État, a comme objectif de répondre aux très forts besoins en logements sociaux et très sociaux (10 000 demandes non satisfaites par an) et de soutenir les communes dans le cadre des objectifs fixés par la loi SRU (axe 3 fiche 3.1 du PDALHPD).

Outre le logement prioritaire des personnes défavorisées, l'objet est aussi d'accompagner le développement harmonieux et solidaire des territoires et de soutenir l'économie locale et le retour à l'emploi des allocataires du rSa grâce à l'utilisation de la clause sociale dans les marchés de travaux.

### Chiffres clés

664 logements construits et rénovés en 2020.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Subventions votées	6 000 000	Euro	6 101 000	4 285 000	5 583 000	5 035 000	5 008 800	5 185 000
Nbre de logements	1100	Nbre	985	664	910	756	748	912
dont logements neufs	715	Nbre	670	275	508	595	569	704
dont réhabilitations	385	Nbre	315	389	402	161	179	208

### Axes de progrès / perspectives

- L'objectif face aux forts besoins est de continuer à soutenir les bailleurs sociaux dans leurs efforts de construction et de rénovation, en insistant sur la qualité du bâti via des incitations spécifiques prévues dans le règlement de l'Aide à la Pierre (adaptation au handicap, économies d'énergies).



**ÉLIMINER LA FAIM,  
ASSURER LA SÉCURITÉ  
ALIMENTAIRE, AMÉLIORER  
LA NUTRITION ET  
PROMOUVOIR UNE  
AGRICULTURE DURABLE**



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition...	Public en grande précarité
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
	Services au public Aides aux habitants

### Aides alimentaires d'urgence

Le Département lutte pour éliminer la faim, via des aides urgentes alimentaires. En dehors des aides obligatoires pour les familles avec enfants, le Département vient en soutien aux personnes isolées (compétence facultative) en grande précarité.

Ces aides sont en constante augmentation. Plus de la moitié d'entre elles sont versées à des personnes ayant des droits ouverts et versables, qui sont en attente de versement (ASS (allocation spécifique de solidarité, ARE (Aide au Retour à l'Emploi), RSA, retraites, ...).

L'allongement des délais dans le versement des prestations, la difficulté pour rentrer en relation avec les organismes de versement des prestations, la restriction des critères et des associations caritatives distribuant des aides financières font que le Département intervient de plus en plus fortement pour éliminer la faim.

### **Chiffres clés**

2 505 aides d'urgences en dehors de l'ASE ont été attribuées en 2020, soit une hausse de 1.7% par rapport à 2019

### **Faits marquants**

Pendant la période de confinement, le Département est resté mobilisé pour évaluer et attribuer des aides d'urgences :

- en dérogeant temporairement aux critères d'aides (dans les montants et le nombre d'aides attribuables) ;
- en dématérialisant toutes les demandes (formulaire, signature, circuit de parapheur)

### **Tableau de suivi**

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Demandes CAP ASU	Demandes attribuées	1634	2505	2462	2491	2105	1743

### **Axes de progrès / perspectives**

- Mettre à plat et harmoniser les critères d'aides d'urgence avec l'ensemble des partenaires luttant contre la précarité.

## 2.2. Favoriser une alimentation solidaire et locale



2 FAIM «ZÉRO»



1 PAS DE PAUVRETÉ



### Stratégie

PDI-PTI 2021-2027  
Avenant CALPAE 2021-2022

### Public visé

Familles et personnes isolées précaires  
Bénéficiaires des minima sociaux

### Partenaires

Banque Alimentaire et Chambre d'Agriculture

### Intervention CD66

Aides aux tiers  
Aides aux habitants

Dans ce contexte marqué par des réalités socio-économiques difficiles, avec de nouvelles formes de précarité qui émergent pour la population du fait de la crise sanitaire, le Département des Pyrénées-Orientales a souhaité poursuivre son engagement sans faille dans la lutte contre la pauvreté et contre toutes formes d'exclusion.

Cet engagement s'est notamment illustré par la création, en 2020, d'un partenariat Banque alimentaire/ Chambre d'agriculture/ Département.

Outre le soutien récurrent apporté par le Département aux associations caritatives en charge de l'aide alimentaire, celui-ci a attribué fin 2020 à la Banque Alimentaire une enveloppe exceptionnelle pour d'une part, consolider la distribution de colis alimentaires en direction des plus vulnérables, et d'autre part, promouvoir la production agricole locale et les circuits courts.

Les fonds accordés ont ainsi été fléchés sur l'achat de produit frais 100 % locaux durant l'année 2021.

### Chiffres clés

Enveloppe exceptionnelle de 50 000 €.

60 associations caritatives et 15 CCAS en charge de la distribution alimentaire, ont pu valoriser l'intérêt d'une consommation de qualité et locale.

Soutien à l'économie locale au travers d'un partenariat avec une coopérative laitière et une coopérative d'éleveurs.

### Faits marquants

Contexte général d'augmentation des demandes d'aide alimentaire, plus 11 % sur l'année 2020 portant ainsi à 20 000 le nombre de personnes aidées par la Banque Alimentaire.

Récurrence des difficultés pour la Banque Alimentaire à pouvoir s'approvisionner en produits frais du fait de la baisse des dons liés à la rationalisation des circuits de vente par la grande distribution.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats
			2021 (au 1er/07)
Budget	100 000 €	Euro	50 000 €
Opérations de distribution mensuelles	10 opérations pour chaque produit	Nombre/type	10 opérations yaourts ; 3 opérations viandes
Quantité par opération	6900 yaourts ; 1500 KG de viande	Nombre/unité	7500 yaourts ; 1500 kg de viande
Nombre de bénéficiaires par distribution	3000	Personnes	3000

### Axes de progrès / perspectives

- Renouveler cette opération et lui donner plus d'ampleur en dotant la Banque alimentaire d'une subvention de 100 000 €, lui permettant de disposer de marges de manœuvre pour s'approvisionner en produits locaux sur la fin de l'année 2021 et l'année 2022.

### En savoir plus

<http://objectif-insertion66.fr/>



### Stratégie

Politique Département Agri-environnementale  
engagement 7 : lancer un budget participatif  
pour les jardins familiaux et partagés

### Public visé

Tout public mais avec une priorité donnée aux  
citoyens connaissant des difficultés financières

### Partenaires

Collectivités, OPH, CCAS, CAUE

### Intervention CD66

Service au public  
Aides aux collectivités

**La création de jardins familiaux** vise de multiples objectifs, à savoir :

- des apports économiques et sociaux indéniables puisque ces jardins permettent une alimentation saine à moindre frais,
- une utilité rendue à des espaces délaissés à vocation collective,
- l'amélioration du cadre de vie en retrouvant le contact avec la nature à travers le savoir faire agricole,
- le retour à la terre et l'insertion de personnes en difficultés, stimulant l'échange par l'implication à la vie associative, l'entraide et les actions en commun.

### Chiffres clés

Cap de la millième parcelle de jardins familiaux accompagnée depuis la mise en place du dispositif en 2007

### Faits marquants

Lancement par le Département, d'un appel à manifestation d'intérêt avec une démarche participative incitant l'implication de collectif de citoyens dès la conception du projet de jardins familiaux.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Budget	Euro	36000	30748	77471	0	42011	28000
Bénéficiaires – communes	Nombre	4	1	2	0	3	2
Dossiers AMI déposés	Nombre	10					

### En savoir plus

<https://www.imaginelespo.fr/>



## 2.4. Aménagement foncier rural et lutte contre la friche

2 FAIM «ZÉRO»



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



### Stratégie

Amélioration des conditions d'exploitation des terres agricoles, restructuration foncière, lutte contre la friche. Engagement n°27.

### Public visé

Collectivités locales, propriétaires de foncier non bâti et/ou propriétaires forestiers, exploitants agricoles.

### Partenaires

Communes, intercommunalités, profession et organismes agricoles et ou forestiers, bureaux d'études, services de l'État...

### Intervention CD66

Service au public  
Appui technique

Le foncier agricole des P-O est caractérisé par un parcellaire de petite taille et des propriétés morcelées auxquels viennent s'ajouter des phénomènes de pression foncière et de rétention des terres à des fins spéculatives. Cette situation pèse sur le maintien et le développement de l'agriculture et contribue à l'enfrichement des espaces ruraux, à l'appauvrissement des paysages et à une vulnérabilité accrue face aux risques naturels. L'utilisation des outils de l'aménagement foncier rural définis par le Code Rural et de la Pêche Maritime apporte des solutions en permettant :

- d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés agricoles ou forestières en restructurant le foncier,
- de remédier aux dommages causés à la structure foncière des exploitations par les grands ouvrages publics,
- de rétablir de la mobilité foncière,
- de contribuer localement à un aménagement résilient et durable du territoire,

Les opérations d'aménagement comportent un important volet environnemental.

### Chiffres clés

- 7 commissions communales ou intercommunales d'aménagement foncier constituées par le Département à la demande des communes,
- 9 communes engagées dans un projet de restructuration foncière,
- 9195 ha concernés par un projet de restructuration (projet en cours : 2752 ha, projet à l'étude : 6443 ha).

### Faits marquants

Allongement des délais d'exécution des études en cours dû au contexte sanitaire.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Commissions instituées par le Département	CCAF ou CIAF*		2		2	2	1
Nombre de nouvelles communes concernées	communes		2		2	4	1
Surfaces concernées par des études d'aménagement	ha	4843	2122	1600	606		

\* Commission communale ou intercommunale d'aménagement foncier

### Axes de progrès / perspectives

- La situation du foncier agricole dans le département constitue un écueil pour le maintien et le déploiement des activités agricoles. L'aboutissement des opérations de restructuration, en cours ou prévues, permettra une amélioration des conditions d'exploitation agricoles tout en respectant et en valorisant la richesse environnementale des secteurs concernés.

### En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/lamenagement-foncier-rural-et-la-protection-des-terres-agricoles/>

<https://fr.calameo.com/read/0053534586dc8c7ba5749>

## 2.5. Remise en valeur des espaces agricoles incultes ou sous-exploités

2 FAIM «ZÉRO»



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



### Stratégie

Reconquête agricole des espaces en friche ou sous-cultivés en luttant contre la rétention foncière spéculative. Rétablissement de l'attractivité des paysages. Engagement n°27

### Public visé

Communes, intercommunalités, profession et organismes agricoles, bureaux d'études, services de l'État.

### Partenaires

Communes, intercommunalités, profession et organismes agricoles et ou forestiers, bureaux d'études, services de l'État...

### Intervention CD66

Service au public  
Appui technique

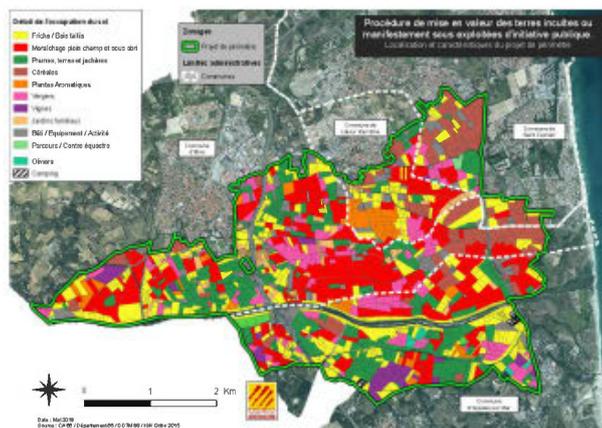
Parmi les 4 modes d'aménagement définis par le code rural et de la pêche maritime, la procédure de mise en valeur des terres incultes ou manifestement sous-exploitées a pour objet la remobilisation des fonds incultes ou manifestement sous-exploités (hors cas de force majeure) depuis au moins 3 ans en vue de leur mise en valeur agricole ou pastorale. Elle peut être activée :

**Sur initiative individuelle**, à l'échelle d'une ou plusieurs parcelles / ou d'une exploitation :

- plus de 50 ha en cours de remobilisation sur les 80ha concernés depuis 2016.

**Sur initiative publique** (approche collective), à l'échelle d'un territoire, sur un périmètre pertinent motivé par l'intérêt général.

- 400 ha de terres incultes ou sous exploitées identifiées sur un périmètre de 1750 ha, concernant 508 propriétaires d'Elne, Latour Bas Elne, Saint Cyprien et Argelès sur Mer.



### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Procédures individuelles	procédure	3	5	3	3		2
Surfaces concernées	ha	5,9	36,9	17,6	12,22	4	3,8
Procédures collectives	procédure		1				
Communes concernées	commune		4				
EPCI concernés	EPCI		2				
Périmètres concernés	ha		1740				
Dont surfaces de friche	ha		400				
Propriétaires contactés	propriétaire		508				

### Faits marquants

Allongement des délais d'exécution des procédures et des études en cours dû au contexte sanitaire.

### Axes de progrès / perspectives

- Ce dispositif s'inscrit dans une dynamique de maintien et de développement de la production locale. La remise en culture des parcelles participe à limiter les risques d'inondation et/ou d'incendie, à rétablir l'attractivité des paysages. Du fait de leur état d'inculture depuis au moins trois ans, les parcelles remises en valeur peuvent être cultivées en AB, sans période transitoire de conversion.

### En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/lamenagement-foncier-rural-et-la-protection-des-terres-agricoles/>

<https://fr.calameo.com/read/0053534586dc8c7ba5749>



**PERMETTRE À TOUS  
DE VIVRE EN BONNE SANTÉ  
ET PROMOUVOIR LE  
BIEN-ÊTRE À TOUT ÂGE**



## Stratégie

Politique Départementale en matière de randonnée et de sports de nature

## Public visé

Usagers des itinéraires : habitants, touristes

## Partenaires

Communautés de Communes, Communes, Comité Départemental de Randonnée Pédestre, NATAPH, Syndicat Mixte Canigo Grand Site, ADT, Fédération des Réserves Nat.

## Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental  
Appui technique  
Aides aux tiers  
Commande publique responsable

### Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIPR)

Les randonnées itinérantes homologuées GR et GRP par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) constituent des vitrines du territoire. Sur les 2500 km inscrits au PDIPR, le Département gère plus de 1000 km d'itinéraires de randonnée et participe au financement des réalisations de ses partenaires :

- entretien courant : débroussaillage, élagage, travaux d'assise, etc...
- signalétique directionnelle
- aménagement spécifique

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
		2021 (au 1er/07)	2020
Budget fonctionnement	Euro / millions €	NC	165 000
Budget investissement	Euro / millions €	NC	350 000
Linéaires : itinéraires inscrits au PDIPR	km	NC	2 500
Nbre d'itinéraires inscrits au PDIPR		NC	112

### Réseau Rando66-Geotrek Pyrénées-Orientales

En complément du portail web Rando66, le Département a publié en mai dernier l'application mobile Rando66 qui présente et promeut une offre de sentiers qualifiés.

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
		2021 (au 1er/07)	2020
Budget : déploiement, conception, hébergement, maintenance	Euro / millions €	NC	27 500
Budget : hébergement annuel	Euro / millions €	NC	2 500
Accompagnement technique et animation	ETP	NC	1
Nbre de consultations en ligne	Personnes	NC	10 000
Nbre d'EPCI membres du réseau Geotrek		NC	5
Linéaires intégrés à la base de données Geotrek	km	NC	2 000
Nbre d'itinéraires publiés sur Rando66		NC	62

### Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)

Le Département a engagé l'élaboration du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI), outil de planification pour la pérennisation et la qualification des sites de pratique. Cette démarche de développement maîtrisé des sports et activités de pleine nature, est réalisée en concertation avec le mouvement sportif, d'autres usagers et gestionnaires de l'espace nature, des services de l'Etat, d'instances territoriales et de collectivités territoriales (51 structures membres titulaires et 7 structures suppléantes), qui sont associés à la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI), nouvellement créée

### Faits marquants

2020 - 2021 : soutien financier de 400 000€ à la Communauté de communes Pyrénées Catalane pour la réhabilitation du refuge gardé des Bouillouses.

En 2021, le Département a engagé et finalisé les travaux de franchissement de l'Agly au lieu-dit la Tirounère (Saint-Paul de Fenouillet) inscrit au PPI.

### Chiffres clés

1 million d'euros de retombées économiques directes et indirectes liées au seul GR10, par an.

### En savoir plus

<https://rando66.fr/>

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/les-activites-pleine-nature/>

## 3.2. Protéger et prévenir la santé des athlètes (lutte anti-dopage, addictions, etc...)

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Centre Sport Santé	Tout sportif possédant une licence dans un organisme sportif (club ou comité) conventionné
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Organismes sportifs (associations, club locaux et comités départementaux)	Animation Service au public Appui technique Aides aux tiers

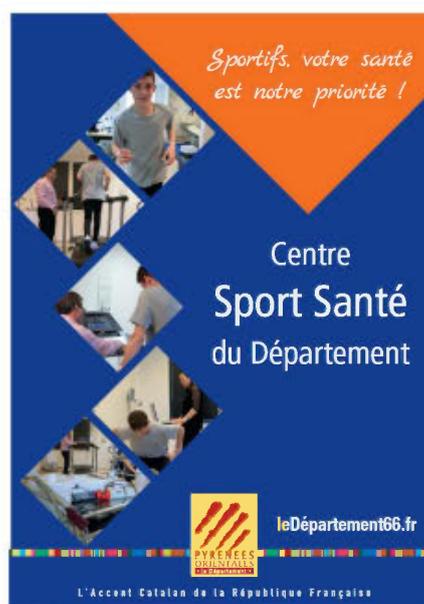
### Protection et prévention de la santé des sportifs

Le Centre Sport Santé de la Maison des sports développe un suivi médical gratuit à destination des sportifs (inscrits dans des clubs et associations conventionnés par le Département), adapté à chaque discipline, afin de prévenir les risques et de les protéger. Il dispose de trois médecins de sport, une diététicienne et d'équipements « dernière génération » : électrocardiogramme, tapis de course, vélo ergométrique, optojump (analyse des sauts)...

Une antenne du Centre sport santé est installée au lycée climatique et sportif Pierre-de-Coubertin de Font-Romeu.

Le centre sport santé permet de :

- Améliorer le suivi médical de tout type de sportifs-ves,
- Optimiser la pratique pour les sportifs-ves de haut-niveau,
- Accompagner et suivre les personnes "à risque" ( séniors,...) dans les pratiques,
- Accompagner le suivi diététique pour les sportifs-ves ciblé(e)s,
- Financer les organismes associatifs sportifs déclinant des actions en faveur du sport santé.



### Chiffres clés

431 visites et 23 téléconsultations en 2020

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Aides aux projets Sport Santé	Euro	8 550	7 150	3970	4260	6010	7095
Associations sportives conventionnées	Nbre		156	155			
Visites médicales et téléconsultations	Nbre		454	544			

### Faits marquants

Baisse d'activité liée à la situation sanitaire ayant induit la fermeture de la Maison Départementale des Sports au public.

Des téléconsultations ont été mises en place en 2020 (non reconduites en 2021).

Reprise des consultations sous protocole sanitaire depuis août 2021.

### En savoir plus

Pour les subventions pour projet : [www.pass66.fr](http://www.pass66.fr)

## 3.3. Dispositif pour les collégiens boursiers



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Schéma des Solidarités	Collégiens boursiers Parents d'élèves bénéficiaires de bourses
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Clubs sportifs	Service au public Aides aux tiers

### Dispositif Pass'sport

Pour une réelle égalité des chances et afin d'encourager la pratique sportive auprès des jeunes collégiens des établissements publics du Département, le dispositif Pass'sport est une aide à la prise de licence sportive dédiée aux collégiens boursiers. Chaque élève volontaire, peut s'inscrire sur ce dispositif et obtenir une aide de 15 € pour son inscription dans un club sportif. L'aide est versée au club accueillant qui déduit cette somme de la cotisation annuelle due.

### **Chiffres clés**

1 395 € de Pass'sport attribués en 2021 aux clubs sportifs ayant accueillis 93 collégiens récipiendaires.



### Chèque restauration Solidarité

Le Département mène une Politique sociale en attribuant des aides trimestrielles aux familles boursières pour les frais liés à la restauration scolaire. Ce dispositif est dématérialisé depuis avril 2021 ; les familles bénéficiaires sont directement informées par l'Espace Numérique de Travail (ENT) du collège.

### **Chiffres clés**

494 inscriptions en ligne

### **Faits marquants**

Situation sanitaire ayant impacté la pratique sportive d'où le différentiel entre inscriptions et Pass'sport attribués

### **Tableau de suivi**

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Aides pour le sport	Euro	1 395	2 625	3 015	2 655	825	2 895
Aides pour la demi-pension	Euro	619 780	821 822	1 126 173	998 730	932 422	901 635
Nombre de bénéficiaires de l'aide à la demi-pension	Nombre	4 878	3 939	5 003	4 868	4 763	4 815

### **Axes de progrès / perspectives**

- Faciliter l'accès à ces dispositifs par une dématérialisation sur le portail ENT des collèges.

### **En savoir plus**

[www.ledepartement66.fr](http://www.ledepartement66.fr)  
[www.pass66.fr](http://www.pass66.fr)

## 3.4. La Cellule Départementale Prévention Insertion (CDPI)

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



### Stratégie

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

### Public visé

Bénéficiaires du rSa et d'autres minima sociaux

### Partenaires

Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), centre de santé CPAM, associations, médecins, etc, intervenant autour de la santé physique ou psychique.

### Intervention CD66

Service au public

### Mission de prévention en santé

La CDPI, comprend 4 psychologues et 4 infirmières qui accompagnent les personnes bénéficiaires des minima sociaux afin de favoriser le retour à une insertion socio-professionnelle par la levée des freins liés à la santé.

Le public est souvent isolé, sédentaire et découragé. Afin d'éviter leur déplacement, les professionnelles interviennent sur l'ensemble du Département. Dans un souci de mutualisation, les entretiens sont réalisés dans les locaux des Maisons Sociales de Proximité.

### Un réseau départemental constitué pour le repérage

La CDPI a constitué un important réseau de partenaires pour mener à bien ses missions. En lien avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), une action a été mise en place par la CDPI afin de favoriser la participation de personnes accompagnées à une activité physique et de les sensibiliser par ce biais, à la prise en compte de leur santé.

### Chiffres clés

10 séances de mi-février à mi-avril 2021

4 personnes ont participé à cette action sur l'ensemble du territoire (5 personnes maximum étaient possibles compte tenu du contexte sanitaire)

### Faits marquants

Pendant le confinement et jusqu'au 30 juin 2021, des psychologues de la CDPI et des MSP ont mis en place une plateforme téléphonique d'écoute permettant le maintien du lien à distance, qui s'est avérée très utile pour les personnes en souffrance.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
		2021 (au 1er/07)	
Nombre de brSa ayant bénéficié de l'action sport et santé	Nbre	4	
Nombre d'appels sur la plateforme de soutien psychologique	Nbre	268	

### Axes de progrès / perspectives

- Travailler sur la création d'une nouvelle action santé, compte tenu de la satisfaction du public.

### En savoir plus

<http://objectif-insertion66.fr/>



Stratégie	Public visé
Soutenir les contrats locaux de santé	Habitants des territoires cibles et plus précisément les 0-25 ans - personnes âgées de + de 60 ans, personnes en situation de précarité
Partenaires	Intervention CD66
ARS, Intercommunalités, acteurs de la santé	Aides aux tiers

Les Contrats Locaux de Santé (CLS) conclus entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les collectivités territoriales ou leurs groupements, portent sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social. Ils permettent de développer des moyens de mobilisation et de coordination des ressources au service des habitants, à l'échelle d'un territoire. Basés sur un diagnostic de santé préalable, ils proposent un projet local devant concourir à l'amélioration de la situation sanitaire de la population concernée. Concrètement, ils font émerger ou renforcent la synergie des acteurs locaux de santé, mais également dans les domaines de l'éducation, du social, du développement durable, autour de priorités partagées.

#### **Deux CLS sont soutenus par le Département des Pyrénées-Orientales :**

- l'un en Cerdagne-Capcir avec les communautés de communes Capcir Haut-Conflent et Pyrénées-Cerdagne,
- le second en Fenouillèdes avec la communauté de communes Agly-Fenouillèdes.

Les premiers contrats ont été signés en 2015 pour 3 ans. Ils sont chacun animés par une coordinatrice qui fait vivre le contrat et fédère les acteurs autour du programme de santé. Elle rend régulièrement compte de l'avancée de sa mission aux trois signataires : le Département, l'ARS et les communes concernées.

#### **Engagement du Département au sein des deux Contrats de 2ème génération**

En octobre 2018, la Commission santé du Département a examiné le bilan de l'action des CLS et émis un avis favorable au renforcement de l'engagement du Département au sein des deux Contrats de 2ème génération. Cette participation a permis d'ancrer la démarche, de consolider l'action des CLS de première génération, de renforcer l'expression des habitants et de déployer de nombreuses actions :

- renforcement de la coordination entre professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux,
- poursuite et déploiement du panier de services et des programmes de prévention,
- accompagnement aux démarches structurantes locales comme la création de Maisons de service au public en Cerdagne,
- réalisation d'enquêtes populationnelles,
- participation aux appels à projet de l'interrégime des Caisses de retraite et de la CFPPA,
- organisation d'événementiels.

Après délibération, l'Assemblée a approuvé en décembre 2018 la poursuite de la démarche, entraînant la conclusion de CLS deuxième génération pour 3 ans, de 2019 à 2021 :

- 15 000€ pour CLS cerdagne Capcir et Haut Conflent,
- 17 062,28 € pour CLS Agly fenouillèdes.

#### **Faits marquants**

Comité de pilotage (composé des signataires du Contrat Local de Santé) : réunion programmée en novembre 2020 reportée à la demande de l'ARS

- Commission Action & Animation de la vie sociale
- Commission Santé du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales

#### **Axes de progrès / perspectives**

- Poursuivre le soutien aux actions dans le cadre des CLS,
- Revaloriser le temps de coordination sur le CLS Cerdagne Capcir et Haut Conflent,
- Soutenir la signature de nouveaux contrats sur des territoires cibles en fonction des besoins repérés dans le cadre de l'étude CREA ORS.

### 3.6. Plan d'aide à l'investissement (PAI) en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées de 2019 à 2023

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



#### Stratégie

- Offrir de meilleures conditions d'accueil aux PA et PH en lien avec leurs besoins
- Offrir de meilleures conditions de travail au personnel de ces structures

#### Public visé

Les établissements et services pour les personnes âgées et les personnes handicapées, habilités à l'aide sociale

#### Partenaires

Les gestionnaires des établissements et services médicaux-sociaux (ESSMS)

#### Intervention CD66

Aides aux tiers (subvention d'investissement)

Ce programme d'aide à l'investissement est inscrit au programme pluriannuel d'investissement (PPI) du Département pour 5 ans, de 2019 à 2023. Il a pour objectif de permettre aux structures médico-sociales de :

- poursuivre leur adaptation aux besoins des publics et leur modernisation ;
- faire évoluer l'offre disponible et proposer des évolutions immobilières conformes aux exigences de prise en charge : habitat partagé, EHPAD « hors les murs », transformation d'hébergement temporaire en hébergement permanent, création de places et redistribution de l'Accueil de Jour,
- Limiter l'impact sur les prix de journées acquittés par les familles, et par la collectivité en cas de recours à l'aide sociale.

#### Critères d'attribution et bonification des aides aux projets

Les établissements et services pour personnes âgées, et pour adultes handicapés peuvent bénéficier d'une aide à hauteur de 20 % selon les critères de :

- confort d'usage des espaces de vie pour les résidents ;
- respect des prérequis en matière de développement durable ;
- préservation de l'autonomie des usagers et des résidents ;
- amélioration des conditions de travail des salariés.

Une bonification de l'aide de 20 % supplémentaires peut être accordée sur des options ciblées comme prioritaires par le Département :

- le développement durable,
- la réfection des chambres et des salles de bains,
- l'adaptation des locaux à l'innovation des prises en charges.

#### Faits marquants

Les 9 demandes de subventions d'investissement ont reçu un avis favorable dans le cadre du plan d'action PAI. Il s'agit de projets de rénovation des établissements et services, de structuration des locaux en lien avec la mise en place de nouvelles organisations d'adaptation des ESSMS à l'évolution de l'offre en faveur des personnes âgées et handicapées.

Ces projets tiennent compte de la démarche économie d'énergie, développement durable.

#### Chiffres clés

L'enveloppe de 15 millions est attribuée à hauteur de 9 798 453 €, dont 2 642 610 € réalisés.

#### Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs 2019 - 2023	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Demandes de subventions		Nbre	4	4		1		
Subventions votées	15 millions €	€	2 582 826	4 715 627	0	2 500 000	NC	NC
Subventions payées		€	1 586 987	1 055 623	0	0	NC	NC
Établissements rénovés	20	Nbre		2	3	4	6	7
Résidents bénéficiaires	480	Nbre		162	58	70	225	105

#### Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre la mise en oeuvre du PAI et attribution de la totalité de l'enveloppe. Pour 2022, 4 projets sont repérés.



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Permettre de vivre à domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions	Personnes âgées de + de 60 ans
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Les membres de la CFPPA et l'ensemble des acteurs de la prévention de la perte d'autonomie.	Pilotage, animation territoriale Aides aux tiers Service au public

### Plan d'action 2021 - 2022

- Rédaction et validation du Plan d'Actions Coordonné de la prévention de la perte d'autonomie comme feuille de route 2021 - 2022 de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des Pyrénées Orientales

### Déploiement de l'axe 1 de la CFPPA

- Accès aux équipements et aides techniques individuelles pour réduire le reste à charge des bénéficiaires de l'APA faisant l'objet d'une préconisation,
- Réalisation d'une procédure d'instruction et formation des évaluateurs APA.

### Appel à initiatives

La conférence des financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des personnes âgées des Pyrénées Orientales, dans le cadre du programme d'actions coordonnées 2021-2022, a décidé de lancer un Appel à Initiatives.

Aussi, l'objet de cet appel à initiatives est de faire émerger et de soutenir des projets pérennes de prévention de la perte d'autonomie innovants, permettant de diversifier les modalités de réponses aux besoins repérés.

### Chiffres clés

- 174 909,34 € de forfait autonomie pour développer les actions de prévention dans les 8 résidences autonomie,
- 670 194 € mobilisés pour les actions collectives de prévention,
- 23 962,24 € de subventions individuelles accordées.

### Faits marquants

Lancement d'un appel à projets dédié à l'axe 5 : soutien aux aidants.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2021 (au 1.12/21)	2020	2019	2018	2017	2016
Budget	1 440 000	Euro	438 990,00	947 132,60	709 637,11	1 060 742,37	599 575,24	108 106,00
Nbre de porteurs	/	Collectivités / associations / EMS / autres	22	44	37	69	44	/
Nbre de projets	150	Actions		101	105	184	81	/
Nbre de porteurs retenus	/	Collectivités / associations / EMS / autres	29	49	27	39	40	/
Nbre de projets validés	100	Actions	86	77	71	460	502	/
Nbre de participants	3 000	Personnes	/	1 015	5 444	5 543	4 698	/
Nbre ATI*	80	dossiers de demande	14	/	/	/	/	/
Nbre ATI Validées	50	dossiers de demande	5	/	/	/	/	/
Budget dde ATI Validées	200 000	Euro	7 504,18	/	/	/	/	/

\*Aide Technique Individualisée

### Axes de progrès / perspectives

- Mettre en place la procédure d'instruction et la formation à la préconisation des aides techniques CARSAT et MSA.
- Optimiser l'utilisation des crédits CNSA sur les axes 1, 2, 5 et 6 et expérimenter des actions innovantes sur l'axe 4 en faveur des SPASAD Développer le réseau des acteurs et la coordination des actions en faveur de l'information, la sensibilisation et l'accompagnement à la prise en main des aides techniques.

## 3.8. Les actions de prévention du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien être de tous à tout âge	Personnes âgées
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Ensemble des partenaires intervenants auprès des personnes âgées : caisses et complémentaires retraites, associations culturelles et sportives, Espace senior CCAS...	Service au public Appui technique Animations culturelles et socio-culturelles

Le Centre Local d'Information et de Coordination en direction des personnes âgées de Perpignan a une mission d'observatoire, d'incubateur de projets, d'information et de prévention, notamment en ce qui concerne la santé et le bien être des seniors.

### Des permanences physiques assurées par les assistantes sociales

Pour informer, orienter, permettre l'accès aux droits des personnes âgées ou des aidants familiaux.

### Des visites à domicile

Pour prévenir la perte d'autonomie et lutter contre l'isolement.

### Des interventions d'une psychologue

Participation aux ateliers et aux visites intergénérationnelles du patrimoine, intervention sur les situations de vulnérabilité, soutien aux accueillants familiaux (visite à domicile, groupes de parole) et aux aidants familiaux.

### Une plateforme d'appel

Avec une démarche "d'allers vers..." les personnes âgées, à partir de listing ou de repérage en direction du public non demandeur d'aide.

### **Chiffres clés**

2020 : 607 appels depuis la plateforme téléphonique ;  
297 personnes accueillies dans les permanences CLIC

### **Faits marquants**

Arrêt des animations et des sorties culturelles du fait de la crise sanitaire  
Mise en place de plateforme d'appel et de soutien

### **Tableau de suivi**

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Conférences / ateliers	Animation	/	2	16	12	10	10
Conférences / ateliers	Participants	/	33	480	720	600	600
Café CLIC	Animation		2	8			
Café CLIC	Participants		12	80			
Plateforme Appel CLIC	Appels		607				
Permanence CLIC	Pers. accueillies		297	293			

### **Axes de progrès / perspectives**

Reprise :

- du cycle de conférences-ateliers (visite du patrimoine, usage du médicament, santé, lien social...);
- des « cafés du CLIC » : espace d'échange, de convivialité et de construction de projets avec les personnes âgées (« mon musée personnel »);
- des groupes de paroles avec les accueillants familiaux.

### 3.9. Organisation des journées "Santé de la femme" en 2021 sur le territoire de l'Agly (Rivesaltes et Latour-de-France)

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



<b>Stratégie</b> Proposer des manifestations à l'attention des femmes qui n'ont pas pratiqué de dépistages des cancers (col de l'utérus, sein, colo-rectal).	<b>Public visé</b> Public de femmes de 50 à 64 ans qui n'ont jamais réalisé de dépistage, domiciliées sur 11 communes du territoire de la MSP Agly.
<b>Partenaires</b> Communauté professionnelle Territoriale de Santé Agly Pyrénées Corbières Méditerranée - CPAM - Centre Régional de Coordination des Dépistages du Cancer - Ligue contre le cancer	<b>Intervention CD66</b> Service au public

Le Département apporte un appui méthodologique au projet, aide dans l'organisation de la manifestation et propose un espace confidentiel dans la MSP Aggly pour :

- Préserver la santé des femmes par des actions de dépistage des cancers (col de l'utérus, sein, colo-rectal)
- Transmettre des informations sur l'alimentation et la prise en charge des problématiques d'addiction
- Améliorer l'accès aux informations de santé et l'accès aux droits
- Faciliter le lien avec les travailleurs sociaux de la MSP Agly
- Proposer un accompagnement pour les femmes en situation de vulnérabilité

#### Chiffres clés

- 500 femmes de 50 à 64 ans (extraction données CPAM)
- 30 personnes se sont déplacées lors de la 1ère manifestation à Rivesaltes
- 26 frottis réalisés

#### Faits marquants

- Une 1ère manifestation a eu lieu le 25 juin 2021 à Rivesaltes (+ communes de Pia, Salses, Opoul, Peyrestortes)
- Prochaine journée reportée sur le dernier trimestre 2021 pour couvrir le secteur de Latour-de-France (+ communes d'Estagel, Montner, Tautavel, Vingrau, Cases-de-Pènes)

#### Axes de progrès / perspectives

- Reconduite de l'action en 2022 en fonction du bilan établi avec les partenaires
- Collaboration à poursuivre avec les professionnels de santé et les associations qui ont été mobilisés

#### En savoir plus

Réalisation d'un petit film par un vidéaste



**ASSURER L'ACCÈS DE  
CHACUN À UNE ÉDUCATION  
DE QUALITÉ, SUR UN PIED  
D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR  
LES POSSIBILITÉS  
D'APPRENTISSAGE TOUT  
AU LONG DE SA VIE**



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Politique Départementale d'EEDD	Tous les publics : collégien.nes, citoyen.nes des PO, autres scolaires, professionnels, personnes en situation d'handicap, touristes ...
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Réseau départemental d'EEDD, La Tram 66 , Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes, Fédération des Réserves Naturelles Catalanes, Académie de Montpellier	Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, Aides aux tiers

La Politique Départementale d'EEDD, votée en 2010, a pour objectif de structurer et renforcer l'offre pédagogique sur tout le territoire, pour tous les publics (actions de sensibilisation, de formation, d'éducation ou de participation citoyenne). L'EEDD, d'utilité publique et sociale, irrigue de nombreux secteurs (jeunesse, tourisme, transition écologique et énergétique, éducation nationale, eau, développement local...) et favorise la compréhension du territoire et l'engagement en faveur du développement durable.

### 4 axes d'interventions

- les sites naturels gérés par le Département (Fête de la Nature, journées scolaires...),
- l'accompagnement des services et politiques sectorielles du Département,
- l'accompagnement financier et technique des partenaires et acteurs locaux (Réseaux d'EEDD, Parcs Naturels Régionaux, Réserves Naturelles, collectivités, associations...),
- le programme Collèges 21.

### Chiffres clés

7 sites naturels et 1 site solaire avec offre pédagogique.  
34 activités Fête de la Nature (40 avec partenaires).

### Faits marquants

Conception et réalisation d'une formation atelier environnement pour les bibliothécaires en collaboration avec la MDPO.

Déploiement de l'escape game ClimaTic Tac.

Diffusion de l'exposition "A la Rencontre de nos Forêts".

Une partie des actions n'a pas pu être réalisée intégralement ou a été reportée cette année (en raison de la crise Covid).

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
		2021 (au 1er/07)	2020
Budget (y compris programme collèges 21)	Euro	122 000	125 000
Dont aides aux tiers	Euro	112 000	
Bénéficiaires de subventions	<u>Nbre</u>	12	
Animations « Fête de la nature »	<u>Nbre</u>	34 (hors partenaires)	
Participants sensibilisés	<u>Nbre</u>	20 000 (estimé)	

### Axes de progrès / perspectives

- Renforcer les actions et donc les budgets compte-tenu des enjeux de la transition écologique et énergétique.





<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Politique Départementale d'EEDD	Collégien.nes des P.O. (hors PNR Pyrénées Catalanes)
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Académie de Montpellier Associations et Entreprises d'EEDD	Éducation à l'Environnement et au Développement Durable Aides aux tiers

Développé dans le cadre de la Politique Départementale d'EEDD, le programme pédagogique Collège 21, mis en place depuis 2010, a pour objectif le renforcement de l'offre pédagogique en faveur des collégiens et collégiennes des P.O (hors PNR des Pyrénées Catalanes qui a son propre dispositif scolaire subventionné par le Département).

### **Appel à projet pour identifier les projets pédagogiques des associations locales**

L'offre de projets pédagogiques s'inscrit dans la durée avec des projets récurrents. Un renouvellement partiel de l'offre s'effectue sur proposition des associations locales de l'EEDD, favorisant l'émergence de projets pédagogiques ancrés dans le contexte territorial. Ces associations déposent des demandes de subvention dans le cadre d'un appel à projet, pour réaliser l'animation de projets pédagogiques. Entre 14 et 19 associations sont financées chaque année pour réaliser l'animation de 29 à 37 projets chaque année.

### **Appel à candidature des collèges**

Sur la base des propositions des associations d'EEDD, le catalogue de l'offre pédagogique est mis à jour. Une trentaine de projets pédagogiques sont proposés aux collèges chaque année sur de nombreuses thématiques (nature, eau, énergie, santé environnement, développement durable...), en cohérence avec les programmes scolaires. 17 à 24 collèges bénéficient, chaque année, d'animations permettant la sensibilisation d'un millier de collégiens et collégiennes.

### **Chiffres clés**

5555 collégiens et collégiennes sensibilisés depuis 2016.

### **Faits marquants**

Chaque année, l'offre pédagogique est très demandée par les professeur.es des collèges. Certaines projets n'ont pu être réalisés intégralement ou ont été reportés cette année (lien Covid).

### **Tableau de suivi**

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Budget Programme Collèges 21	Euro	69 000,00 €	69 000,00 €	69 000,00 €	69 000,00 €	66 000,00 €	66 000,00 €
Dont aides aux tiers	Euro	68 577,00 €	64 032,00 €	69 778,00 €	67 747,00 €	64 756,00 €	62 804,00 €
Bénéficiaires de subventions	Nbre	15	15	19	18	15	14
Diversité de projets proposés	Nbre	28	28	30	29	30	31
Projets pédagogiques réalisés	Nbre	28	32	37	31	33	29
Participants (collégien.nes)	Nbre estimé	840	960	1110	930	990	725
Collèges ayant reçu des projets	Nbre	17	17	22	23	24	23
Collèges labellisés E3D (sur 31)	Nbre	10	8	5	3	0	0

### **Axes de progrès / perspectives**

- Renforcer le nombre de projets retenus et validés, compte-tenu du nombre de demandes et des enjeux éducatifs.





### Stratégie

Plan climat - Orientation 6.1  
"Renforcer l'exemplarité du Département et améliorer la performance énergétique de son patrimoine bâti"

### Public visé

La communauté éducative, les agents de maintenance des collèges, équipes mobiles, chargés d'opérations, entreprises du BTP.

### Partenaires

Collèges  
Envirobot Occitanie (centre de ressource de bâtiment, pilote sur la démarche Bâtiment Durable Occitanie (BDO))

### Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental  
Commande publique du Département

La performance environnementale est une préoccupation constante pour tous types de travaux réalisés dans les collèges. Différentes actions sont réalisées :

- dispositif Bâtiments Durables Occitanie (BDO) pour les nouvelles constructions,
- travaux d'économie d'énergie,
- achat et prescriptions de produits propres et durables (peinture avec label écologique A+...),
- valorisation des critères environnementaux dans l'attribution des marchés,
- valorisation des déchets lors des travaux en espaces verts.

### Travaux de modernisation des collèges

- Construction d'un nouveau bâtiment au collège de Prades en BDO niveau argent,
- Construction d'un préau vie scolaire en structure bois et matériaux bio-sourcés au collège A. Camus,
- Construction bioclimatique, d'un abri de structure d'escalade au collège de Thuir.

### Tableau de suivi des travaux dans les collèges

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017
Total des travaux prévus au PPJ 2019-2024	Euro	8 600 000 €	5 341 000 €	1 697 000 €		
Dont performance environnementale (15%)		1 290 000 €	801 150 €	254 550 €		
Total des travaux d'investissement dans les collèges		3 800 000 €	3 800 000 €	4 000 000 €	3 000 000 €	1 570 000 €
Dont performance environnementale (10%)		380 000 €	380 000 €	400 000 €	300 000 €	157 000 €

### Amélioration de la performance énergétique

- **32 900€ investis dans le remplacement des éclairages** fluo-compactes (intérieur) et halogènes (extérieur) des collèges, par des pavés LED. Il s'agit d'opérations récurrentes de renouvellement du parc d'éclairage vieillissant des collèges (sur demande des établissements ou à l'occasion de travaux). O

, un meilleur éclairage et une longévité supérieure.

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
		2021 (au 1er/07)	2020
Salles de classe dont l'éclairage a été renouvelé par du LED	Salles de classe	26	66 salles de classe
Économie réalisée sur la facture énergétique annuelle	Euro	2600	6600

- **Amélioration de la gestion technique des bâtiments** : mise en place de commande avec détecteur de présence par zonage et centralisation de la commande d'éclairage avec horloge.
- **Désembouage des circuits de chauffage central** : jusqu'à 10 % d'économie d'énergie,
- **Abaissement, isolation et calfeutrement des faux-plafonds** : jusqu'à 30 % d'économie d'énergie,

### Axes de progrès / perspectives

- Augmenter la part des travaux dédiée à la performance énergétique ;
- Valoriser les Certificats d'économie d'énergie ;
- Former les chargés d'opérations et les usagers aux éco-gestes ;
- Intégrer des clauses environnementales dans les marchés.



## 4.4 Préserver, faire connaître et transmettre le patrimoine archéologique du territoire

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



### Stratégie

Engagement Imagine les PO / Politique culturelle

### Public visé

Professionnels (aménageurs publics et privés), services du CD66, chercheurs universitaires, étudiants, associations, collectivités.

### Partenaires

DRAC, universités françaises et étrangères, partenaires institutionnels et associatifs du domaine de la culture et du patrimoine, sociétés spécialisées dans le patrimoine

### Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental  
Service au public  
Appui technique  
Aides aux tiers

### Archéologie préventive

En archéologie, le développement durable s'exprime en conciliant aménagement raisonné du territoire et étude préalable ou protection du patrimoine. Cette politique s'est exprimée en 2021 par la réalisation d'opérations d'archéologie préventive sur les projets dont le Département assure la maîtrise d'ouvrage (déviation de Céret, Palais des rois de Majorque, etc.) et pour le compte d'opérateurs privés et/ou publics (réseaux de la ville basse d'Elne, etc.).

### Fouille programmée du plateau des Garaffes

La fouille programmée du plateau des Garaffes à Elne s'est achevée par la mise en valeur de la cathédrale primitive, enrichissant l'offre touristique.

### Conservation et valorisation du patrimoine archéologique du territoire

Poursuite des missions de conservation, de connaissance et de valorisation du patrimoine archéologique du territoire par la gestion du dépôt archéologique, la conservation des collections et la communication auprès du public.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017
Budget	Euro	241 000	241 000	239 040	238 097	203 000
Bibliothèque archéologique	lecteurs	313				

### Faits marquants

- Classement Monument Historique du site d'Orle (Perpignan).
- Conception d'une exposition sur les fouilles de l'Horto à Caramany



### Axes de progrès / perspectives

- Extension/réhabilitation du bâtiment des Archives et de l'Archéologie (horizon 2025) devant permettre d'améliorer les conditions de conservation des fonds, les conditions de travail des agents et les conditions d'accueil du publics. Les performances énergétiques du bâtiment seront également améliorées.

### En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/lepoledarcheologie/>

## 4.5. Préserver, faire connaître et transmettre le patrimoine archivistique du territoire

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



### Stratégie

Mission obligatoire du Département de conservation des Archives. Culture pour tous.

### Public visé

Tous publics, professionnels, particuliers, chercheurs universitaires, étudiants, scolaires, administrations, associations, collectivités, services et agents du CD66.

### Partenaires

DRAC, universités françaises et étrangères, partenaires institutionnels et associatifs, sociétés spécialisées dans la conservation et la restauration.

### Intervention CD66

Service au public  
Appui technique  
Gestion du patrimoine départemental

### Poursuite des missions obligatoires des Archives départementales

Les Archives départementales ont poursuivi leurs missions de collecte des archives publiques (administrations, juridictions, collectivités et organismes, notaires, etc.) et privées. Ces documents constituent les matériaux historiques des générations futures. Le service apporte son expertise aux services producteurs en matière de gestion pour les documents papiers et électroniques.

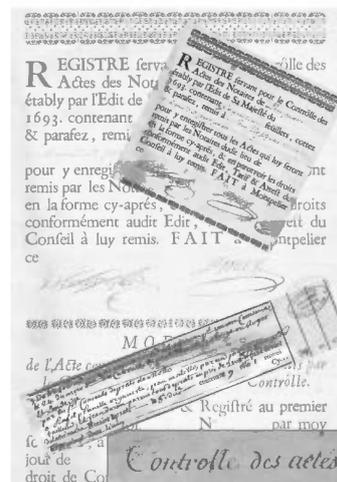
La transmission passe par la conservation des documents dans des magasins normés (climat, sécurité). Les fonds sont classés, inventoriés, conditionnés dans des matériaux spécifiques, et, le cas échéant, restaurés et/ou numérisés. Une grande attention est portée à la dimension citoyenne des archives : les fonds sont communiqués à tous les usagers en salle de lecture, par correspondance et par le site internet, et de nombreuses actions de valorisation permettent de faire connaître ce patrimoine à tous les publics, notamment scolaire.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Budget	Euro	129 650	129 650	125 537	119 316	133 500	114 043
Service éducatif	élèves	934	607	1618	1217	1844	1345
Lecteurs inscrits	Nbre	329	325				
Actions culturelles	visiteurs	0	300	1352	2237	1885	2585
Communication de doc originaux en salle de lecture	Consultations	3251	3550				

### Faits marquants

- Programmation Anim'Archives et service éducatifs suspendus, et adaptation des horaires d'ouverture de la salle de lecture et du protocole sanitaire (COVID-19).
- Numérisation et mise en ligne de nouveaux fonds (état civil et contrôle des actes du XVIIIe siècle)
- Prise en charge de fonds d'archives publics et privés
- Création de la Direction des Patrimoines



### En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/lesarchivesdepartementales/>  
<https://www.facebook.com/archives66>

## 4.6. Préserver, faire connaître et transmettre le patrimoine mobilier, artistique et maritime du territoire

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



### Stratégie

Engagement Imagine les PO / Politique culturelle

### Public visé

Collectivités du département, professionnels de la conservation-restauration, chercheurs universitaires, étudiants, associations.

### Partenaires

DRAC, Région, universités françaises et étrangères, institutions et associations du domaine de la culture et du patrimoine, sociétés spécialisées dans le patrimoine

### Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental  
Service au public  
Appui technique  
Aides aux tiers

### Poursuite du Plan Objet 66 et de restauration du patrimoine mobilier, artistique et maritime.

Inventaire et diagnostic sanitaire des édifices et des objets mobiliers, et mise en œuvre des opérations de conservation préventive et curative (gratuit pour les collectivités), accompagnée par la formation de bénévoles. Restauration d'œuvres et de barques en péril dans les ateliers du Centre à St-Charles et à Paulilles pour les barques méditerranéennes. Les circuits courts d'approvisionnement en matériaux (bois) et l'utilisation de produits non toxiques sont favorisés depuis plusieurs années et le projet d'éconavigation se poursuit (sans subvention).

### Poursuite des actions de transmission et de valorisation.

Accueil de stagiaires et groupes (scolaires, autres), formation d'apprentis pour la transmission des savoir-faire, accueil de jeunes mineurs délinquants en réinsertion à l'Atelier des barques. Réalisation d'expositions à la Chapelle Notre-Dame des Anges et à l'Atelier des barques.

### Chiffres clés

- objets restaurés depuis la création du CCRP = 715
- objets inventoriés et diagnostiqués = 16 350
- objets traités en conservation = 6 650
- nombre de visiteurs à l'Atelier des barques = 4 597
- bateaux restaurés à l'Atelier des barques = 26
- stagiaires accueillis (CCRP + Atelier des barques) = 27
- Mineurs délinquants accueillis (depuis 2017) = 60



### Faits marquants

- Réalisation d'une exposition sur le retable restauré du Mas Girvès présentée à la Chapelle Notre-Dame des Anges.
- Adaptation de l'accueil du public à l'Atelier des barques (COVID 19: fermeture de novembre 2020 à mai 2021, pass sanitaire depuis août 2021).



### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Budget	Euro	429 480	429 480	429 480	429 480	429 480	
Communes ayant bénéficié des actions du CCRP	commune	21	45	48	13	23	
visiteurs Atelier des barques + CCRP	visiteur	4597*	12 000	26 240	31 386	31 560	20821
Visiteurs expo Notre-Dame des Anges	visiteur	799**	/	/	3 151	/	

\* ouverture AB au public le 19/05/21 puis mise en place du pass sanitaire 07/08/2021

\*\* du 25/05 au 27/08 ; sinon 419 jusqu'au 1/07

### Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre les programmes Plan Objet et de restauration du patrimoine mobilier, artistique et maritime.

### En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/le-centre-de-conservation-et-de-restauration-du-patrimoine/>

<https://www.facebook.com/Atelier-des-barques-de-Paulilles-121581951215761>

<https://www.facebook.com/Culture.Departementdespyreneesorientales>



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Engagement Imagine les PO n°16	Collectivités ou structures publiques du département, associations
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
DRAC, Région, Fondation du Patrimoine, communes, EPCI, associations	Appui technique Aides aux tiers

### Aides à la valorisation du patrimoine historique

Poursuite du dispositif de financement en faveur des actions de restauration des monuments et objets classés, des sites Vauban UNESCO, Route du patrimoine et du patrimoine vernaculaire ne bénéficiant d'aucune protection (avec la Fondation du Patrimoine).

Subventionnement en faveur du patrimoine de proximité, de l'archéologie, du patrimoine maritime, des musées et de leurs collections.

Suivi des projets de développement des équipements patrimoniaux structurants du territoire préexistants : Musée de Tautavel, Musée d'Art moderne de Céret, Abbaye Saint-Michel de Cuxa, Mémorial du camp de Rivesaltes, etc.

Accompagnement technique des porteurs de projets publics et privés.

### Faits marquants

Impact covid : retard dans certains projets financés en raison de la crise.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
	2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017
Montant des aides octroyées en faveur du patrimoine en fonctionnement	83 500,00 €	188 680,00 €	296 428,00 €	291 514,00 €	244 585,00 €
Montant des aides octroyées en faveur du patrimoine en investissement	15 681,00 €	89 851,00 €	856 886,79 €	176 685,67 €	398 950,00 €

### Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre les dispositifs existants.

### En savoir plus

<http://www.pass66.fr/>

## 4.8. Développer la lecture publique sur l'ensemble du territoire

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



### Stratégie

Engagement Imagine les PO (Tiers-lieux et Développement Durable)  
Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques 2021-2027

### Public visé

Communes et EPCI desservis, bibliothécaires salariés et bénévoles, collèges, écoles, petite enfance, publics seniors, handicapés ou empêchés, autres services du Département, tout public

### Partenaires

DRAC, communes et EPCI desservis, collèges, écoles, Canopé, DSDEN, librairies, fournisseurs de produits culturels, artistes et compagnies de spectacle, associations

### Intervention CD66

Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, Animation  
Appui technique  
Aides aux tiers

### La MDPO centre de ressources pour les médiathèques du département

- prêt de documents et de ressources pour les médiathèques,
- ingénierie et subventions aux collectivités territoriales,
- maillage du territoire en équipements et réseaux de lecture publique,
- formation et conseil du personnel et des bénévoles des bibliothèques,
- mise en place d'une politique d'animation et de médiation à l'attention des publics,
- portail Internet qui offre aux adhérents un choix de ressources numériques.

Elle soutient également les libraires, les auteurs et les éditeurs locaux.

### L'offre d'action culturelle

La MDPO est sensible à la thématique environnementale et à la démarche écocitoyenne dans sa programmation culturelle et dans son offre d'outils d'animation. Elle participe aux actions de sensibilisation auprès des publics. Le désherbage et la réactualisation des outils d'animations est en cours.



### Chiffres clés

- Acquisition de collections : 271 500€,
- Animation : 65000€,
- Formation : 13 700€,
- Abonnement ressources numériques: 80 000€

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Budget réalisé	Euro	358475	511334	681804	508704	313594	439987
Outils d'animation sur le DD	Nbre	13	17	17	16	15	14
Documents sur le DD	Nbre	73	NC	NC	NC	NC	NC
Aides financières votées aux collectivités	Nbre	16	20 (COVID)	42	40	23	15
Aides financières aux collectivités	Euro	100600					
Collectivités bénéficiaires d'appui technique	Nbre	30	NC	NC	NC	NC	NC
Tournées (navettes, VL et bibliobus)	Nbre	201	150	203	235	179	NC

### Faits marquants

- Vote d'un nouveau Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques 2021-2027 le 14 Décembre 2020,
- Signature d'un Contrat Territoire-Lecture à l'échelle du Département voté le 10 Mai 2021,
- Ouverture des ressources numériques à tous les usagers inscrits en médiathèque hors communauté urbaine (en cours),
- Renouvellement du parc de véhicules dédiés à la livraison des documents.

### Axes de progrès / perspectives

- Rénover et réaménager les locaux en 2021-2022 pour un classement plus fonctionnel des collections, améliorer l'accueil et réduire la consommation énergétique,
- Créer une offre et un espace jeux de société afin d'enrichir la proposition d'outils d'animation,
- Mettre en œuvre le Contrat territoire Lecture Départemental,
- Refondre le portail Internet.

### En savoir plus

<https://www.mediathèque66.fr/>

<https://mediatek66.mediathèques.fr/>



<b>Stratégie</b> La culture tout au long de l'année	<b>Public visé</b> Les habitants du département
<b>Partenaires</b> Les artistes amateurs et professionnels, structures et collectifs d'art	<b>Intervention CD66</b> Appui technique Commande publique du Département Animation

### « Balade en terre d'artistes »

Événement dédié aux artistes amateurs ou "professionnels" des P.-O. au sein de leur atelier, en 2021, 86 artistes ont participé pour faire découvrir leur pratique artistique : céramique, poterie, mosaïque, peinture, sculpture, ou encore savoir-faire.

### « Expos 66 »

tout au long de l'année, le Département organise des expositions au sein de ses monuments historiques. Soutien avéré aux artistes ou aux structures culturelles issues du département ou de la grande région, ce dispositif offre une vitrine de choix et de qualité pour la visibilité de leurs productions artistiques. La programmation « Expos 66 » est volontairement généraliste : patrimoine, photographie, peinture ou encore sculpture.

En 2021, 13 expositions présentées au sein des sites malgré les longues semaines de fermeture des sites du fait du contexte sanitaire.



### Faits marquants

- Mise en place de mesures barrières pour la visite des expositions,
- Mise en œuvre d'une exposition estivale pour la première fois au château de Castelnou.

### Axes de progrès / perspectives

- Investir d'autres sites que les sites patrimoniaux du Département (projet d'une exposition à Paulilles).

## 4.10. Programmation de spectacles vivants tout au long de l'année

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Donner accès à une offre artistique et à la lecture pour tous et sur tout le territoire	Les habitants du département et les résidents des ESMS et leur famille
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Les communes et établissements candidats, les artistes professionnels du territoire	Appui technique Commande publique du Département Animation

Le Département programme tout au long de l'année des spectacles vivants dans le cadre de ses deux dispositifs phares : la tournée « Tous au Spectacle » et le festival « Eté 66 ».

### La tournée « Tous au Spectacle »

A chaque édition, 9 à 10 communes du territoire, peu ou pas dotées d'équipements culturels, bénéficient gratuitement de deux spectacles (musique, théâtre ou encore conte) parmi ceux qui ont été aidés au titre de la création en 2019 et 2020. Les représentations sont proposées aux habitants en accès libre et gratuit.

Pour la première fois, en 2021, près de 40 établissements et services médicaux-sociaux (personnes âgées et handicapées) ont choisi une prestation artistique ou de spectacle vivant au sein d'un catalogue de plus de 50 propositions.

### Le festival « Eté 66 » :

La 13e édition a programmé 10 soirées gratuites au sein des sites patrimoniaux du Département : Palais des rois de Majorque, Château royal de Collioure et Prieuré de Serrabonne.

### **Chiffres clés**

Plus de 200 spectacles ont été proposés dans le cadre de l'appel à candidature lancé par le Département en 2020 et 2021.

Près de 60 spectacles ont été programmés en 2021.



### **Faits marquants**

- 1ère édition du dispositif dans les ESMS

### **Axes de progrès / perspectives**

- Reconduire la programmation.



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Donner accès à une offre artistique et à la lecture pour tous et sur tout le territoire Assurer la transmission de l'identité catalane	Les habitants du département qui bénéficient des actions mises en place tout au long de l'année par les associations et structures publiques
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Associations et structures publiques	Appui technique Aides aux tiers

La Culture et notre identité catalane sont un pilier fondamental de l'action démocratique et citoyenne, elles sont l'instrument de l'épanouissement de chaque citoyen tout en contribuant à la vitalité de l'ensemble du territoire. Le développement de la culture, le soutien à la création, l'aide aux événements sont des axes forts de la politique du département.

Ainsi, le Département soutient les initiatives associatives et conduit également une stratégie de partenariat avec les collectivités du territoire. Cette stratégie consiste en un soutien financier d'un part, et en un appui de réseau et d'expertise d'autre part pour la conduite de leur propre programmation culturelle.

### Chiffres clés

Crédits 2021 affectés à Culture et à la Catalanité :

- 503 600 € au titre de la Catalanité
- 910 000 € au titre de la Culture en section de fonctionnement
- 450 000 € au titre de la Culture en section d'investissement

### Faits marquants

Fragilité du secteur associatif en 2021 après une année 2020 blanche de programmations

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Budget réalisé	Euro	1 055 083 €	1 548 205 €	1 715 249 €	1 493 251 €	1 725 157 €	1 605 886 €

### Axes de progrès / perspectives

- Proposer 2 règlements d'intervention pour les deux politiques publiques Culture et Catalanité.

### En savoir plus

[pass66.fr](http://pass66.fr)



La culture pour tous, toute l'année

## 4.12. Exemplarité environnementale des Animations et Festivités

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



### Stratégie

Plan Climat - Orientations 6.1  
"Renforcer l'exemplarité du Département et améliorer la performance énergétique de son patrimoine bâti"

### Public visé

Agents et personnalités , visiteurs des expositions, tous publics lors de spectacle, collégiens.

### Partenaires

### Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental  
Animation

### Mise en place de recyclage :

- Lampes via Direction Logistiques et Bâtiments .
- Piles / batteries.
- Remplacement de vaisselle jetable par l' achat de produits biodégradables et compostables.
- Tri verres , cartons, déchets divers tout venant.

### Utilisation de denrées produites en circuit court pour la cuisine :

- Mise en place d'un marché achat de denrées alimentaires bio consommables via le circuit court.

### Economie d'énergie électrique pour les festivités:

- Remplacement du parc lumière à lampes halogène par l'acquisition de projecteur Led basse consommation.
- Remplacement des consoles son analogiques par des consoles numériques.

### Chiffres clés

Achat de :

- 16 projecteurs automatiques consommant 480 watts en remplacement des 8 anciens modèles consommant 1400 w chacun.
- 12 découpes Led de 150 W en remplacement de découpes consommant 2000 w.
- 7000 pièces de vaisselle jetable et compostable utilisées

### Axes de progrès / perspectives

- Continuer dans le recyclage, l'investissement dans du matériel scénique à basse consommation d'énergie et dans la politique de produit en circuit court.



**PARVENIR À L'ÉGALITÉ  
DES SEXES ET AUTONOMISER  
TOUTES LES FEMMES  
ET LES FILLES**

## 5.1. Lutte contre les violences envers les femmes

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes-hommes 2020-2021	Femmes en prises avec les violences, professionnel·les, publics scolaires, tous publics
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Partenaires institutionnels et associatifs	Gestion des ressources humaines Service au public Appui technique, animation Aides aux tiers

### Intervention directe :

- Accompagnement des femmes victimes de violences par les travailleurs sociaux des MSP ; Accueil et prise en charge, dans le cadre de la protection de l'enfance, des femmes enceintes et/ou avec enfant(s) de moins de trois ans ayant subi des violences.

### Dans le cadre de partenariats :

- Animation de l'Observatoire de lutte contre les violences envers les femmes (Odvef 66)
- Soutien financier aux associations d'aide aux victimes de violences
- Permanences spécialisées « violences conjugales » au sein des MSP avec APEX
- Participation technique et financière au dispositif "bracelets connectés App'elles" (FV 66) ; Participation technique au dispositif RECIT (relais ruraux) piloté par l'Etat, et à la Cellule violences conjugales (Parquet)
- Organisation de formations/sensibilisations à destination des professionnel·les
- Interventions en milieu scolaire sur la prévention des inégalités de genre et des violences dans les rapports FH

### Chiffres clés

+ de 2,3 : c'est le nombre de victimes de violences conjugales pour 1000 hab. enregistrées dans les PO en 2019 par les services de police et de gendarmerie (source : Service statistique ministériel de la Sécurité intérieure, nov. 2020).

13 000 : nombre de plaquettes "violences conjugales" distribuées en 2020

### Faits marquants

- Édition et diffusion du Violentomètre (concepteurs : Mairie de Paris, CD93, En avant toute(s))
- Lancement d'une campagne de communication grand public sur la lutte contre les violences faites aux femmes (nov. 2021)
- Signature de la convention relative à la mise en place du dispositif des bracelets connectés App'elles FV66 (nov. 2021)

### Tableau de suivi

Indicateurs	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
	2021 (au 20/09)	2020	2019	2018	2017	2016
Nb de formation/sensibilisation des professionnel·les	5	7	10	4	3	2
Nb d'élèves sensibilisés	770	1091	717	290	119	163
Nb de plaquettes violences conjugales diffusées	3150	13000	NC	NC	NC	NC
Nb de violentomètres diffusés	240	NC	NC	NC	NC	NC

### Axes de progrès / perspectives

- Développer les actions de formation et de sensibilisation en direction de tous publics (agent·es de la collectivité, partenaires externes, professionnel·les, grand public, etc.), avec une attention toute particulière en direction des jeunes publics
- Améliorer la connaissance des violences conjugales dans le département par l'élaboration d'un tableau de bord de recueil de données (Odvef66)

### En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/je-suis-professionnel-le/>  
<https://arretonslesviolences.gouv.fr>





<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes-hommes 2020-2021	Publics scolaires, professionnel·les, grand public
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Partenaires institutionnels et associatifs (Éducation nationale, structures jeunesse, acteurs et actrices de la petite enfance, etc.)	Gestion des ressources humaines Animation Service au public

- Actions de sensibilisation en direction des publics scolaires, des professionnel·les et du grand public à l'occasion de la Semaine des droits des femmes ou dans le cadre du calendrier des événements Égalité
- Interventions en milieu scolaire sur le thème de la prévention des inégalités de genre et des violences dans les rapports filles-garçons
- Organisation de la 9<sup>e</sup> édition du concours vidéo départemental "Buzzons contre le sexisme !"
- Soutien aux associations Égalité et Droits des femmes
- Animation d'un pôle ressources dédié
- Promotion d'une communication publique sans stéréotype de sexe, tant en interne qu'en externe

### Chiffres clés

215 800 € fonctionnement (dont soutien aux associations)

20 000 € investissement

6 : Nombre de structures ayant présenté une vidéo au concours départemental « Buzzons contre le sexisme » en 2021 (18 en 2020)

+ de 1000 : Nombre d'élèves sensibilisé·es lors de la Semaine des droits des femmes ou dans le cadre du calendrier des événements Égalité

### Faits marquants

Concours "Buzzons contre le sexisme" : court-métrage réalisé par l'IDEA multi-primé (prix départemental 2021, 1<sup>er</sup> prix Occitanie catégorie Extrascolaire, et 1<sup>er</sup> prix international catégorie Extrascolaire)

### Tableau de suivi

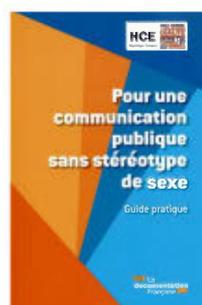
Indicateurs	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
	2021 (au 1 <sup>er</sup> /07)	2020	2019	2018	2017	2016
Nb d'actions organisées en direction des scolaires	7	6	5	5	2	1

### Axes de progrès / perspectives

- Développer les interventions en milieu scolaire, et notamment auprès des plus jeunes (primaires)
- Poursuivre les actions de sensibilisation pour une communication sans stéréotype de genre
- Pérenniser le soutien aux associations intervenant sur cette thématique,
- Développer le pôle ressources Égalité, en proposant notamment des outils adaptés aux plus jeunes

### En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/education-a-la-lutte-contre-les-stereotypes-sexistes/>



## 5.3. Éducation à la sexualité et droit à disposer de son corps.

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes-hommes 2020-2021	Tous publics
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Partenaires institutionnels et associatifs	Animation Service au public

### **Intervention directe :**

- Consultations médicales gynécologiques gratuites au Centre d'Éducation et de Planification Familiale, ouvertes à tous et toutes et gratuites pour les mineur-es ainsi que pour les personnes sans couverture sociale.

### **Dans le cadre de partenariats :**

- Consultations anonymes et gratuites à destination des étudiantes au sein du service de Médecine préventive de l'UPVD. Permanences assurées 2 demi-journées par mois par un médecin du CEPF,
- Soutien financier au Planning Familial 66 permettant la mise en œuvre de points info-écoute sexualité au sein des Maisons Sociales de Proximité, d'actions de formation auprès des AssFam, de groupes de parole sur la réduction des risques sexuels et d'actions de communication sur la contraception d'urgence,
- Actions de sensibilisation en direction du public adolescent et jeune adulte,
- Mise à disposition en prêt gratuit d'outils dédiés via le pôle ressources Égalité (ouvrages, expositions, jeux).

### **Chiffres clés**

215 800 € fonctionnement (dont soutien aux associations)

20 000 € investissement

445 : nombre d'élèves de collège sensibilisé-es lors d'un spectacle sur le thème des questionnements adolescents sensibles

### **Faits marquants**

Sensibilisation à la précarité menstruelle au lycée Rosa Luxemburg à Canet en Roussillon (action Semaine des droits des femmes 2021)



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes-hommes 2020-2021	Tous publics (scolaires, professionnel·les, grand public)
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Partenaires institutionnels et associatifs	Animation Service au public

### Lutte contre les LGBT-phobies

- Soutien aux associations intervenant sur la prévention de l'homophobie et des violences sexistes dans les établissements scolaires,
- Soutien technique et/ou financier aux actions portées par les associations partenaires dans le cadre d'événements grand public (ex : festival de cinéma LGBT "Et alors ?"),
- Organisation annuelle de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, aux alentours du 17 mai,
- Diffusion d'événements et publications communiqués par les associations partenaires sur le réseau social et le site internet de la collectivité, et la mise à disposition en prêt gratuit d'outils-ressources dédiés via le pôle ressources Égalité.

### **Chiffres clés**

- 215 800 € fonctionnement (dont soutien aux associations)
- 20 000 € investissement
- 5 associations intervenant localement dans la lutte contre les LGBT-phobies soutenues annuellement.
- Chaque année, au moins 1 action de sensibilisation organisée à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie

### **Faits marquants**

- Signature de la convention d'engagement pour la défense des droits des personnes LGBT+ "10 engagements pour mieux vivre ensemble dans notre département", avec la Fédération nationale LGBTI+ et l'association locale LGBT+66
- Contexte Covid : annulation de la JMLHT 2021

### **Axes de progrès / perspectives**

- Mettre en œuvre les engagements de la charte d'engagement pour la défense des droits des personnes LGBT+,
- Poursuivre les actions de sensibilisation en direction du grand public,
- Poursuivre le soutien du Département aux associations intervenant localement dans la lutte contre les LGBT-phobies et plus largement contre les discriminations.

### **En savoir plus**

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/lutte-contre-les-lgbt-phobies/>



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes-hommes 2020-2021 - Plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle	Agent-es de la collectivité
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
	Gestion des ressources humaines

### Égalité professionnelle femmes-hommes

- Élaboration annuelle du rapport de situation comparée en matière d'égalité professionnelle au sein de la collectivité
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions pluriannuel relatif à l'égalité professionnelle. Ce plan d'actions définit la stratégie et comprend des mesures visant à :
  1. évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
  2. garantir leur égal accès aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique ;
  3. favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale ;
  4. prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

### **Chiffres clés**

- Emplois fonctionnels de direction : 2 femmes et 3 hommes
- Écarts de rémunération FH :
  - 11% en catégorie A dans la filière administrative, -2% en catégorie B et +3% en catégorie C
  - 9% en catégorie A dans la filière technique, -6% en catégorie B et -13% en catégorie C

### **Faits marquants**

Mise en place de la Cellule d'écoute violences, dispositif interne de recueil et de traitement des agissements et/ou actes de violences sexistes et sexuelles (contact : cellule.ecoute.violences@cd66.fr)

### **Axes de progrès / perspectives**

- Mettre en œuvre le Plan d'actions pour l'égalité professionnelle ; indicateurs de suivi et d'évaluation
- Mettre en place des campagnes d'information et des actions de sensibilisation à destination des agent-es de la collectivité

### **En savoir plus**

Cf. Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes-hommes 2020-2021 - Plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Plan départemental d'actions pour l'égalité Femmes-hommes 2020 - 2021	Tout public mais principalement les femmes sportives
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Associations sportives (clubs, comités sportifs) et tout organisme porteur de projet en lien avec la féminisation	Animation Appui technique Aides aux tiers

**1- Harmonisation des critères et barèmes d'attribution des subventions sportives** en faveur des clubs sportifs

**2- Le sport féminin et l'égalité d'accès à la pratique** est un des axes fort de développement de la politique sportive menée.

Tout type de projet peut être proposé dans ce cadre : évènement sportif, formation (dirigeants, éducatrices, arbitres, juges, ...), accompagnement et soutien aux sportives dans leur pratique ...

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Aides aux projets	Euro	8 450	6 940	6 100	7 335	5 060	5 921

### En savoir plus

[www.pass66.fr](http://www.pass66.fr) --> Demander une subvention --> Sport et Nutrition --> Clubs sportifs ou Comités Départementaux Sportifs (soutien au fonctionnement et aux projets)



**GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS  
À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT  
ET ASSURER UNE GESTION DURABLE  
DES RESSOURCES EN EAU**



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Politique départementale de l'eau et de l'assainissement (engagement n°4) Adaptation au changement climatique (engagement n°9)	Collectivités du département des PO
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ARS, DDTM, Chambre d'Agriculture	Animation Appui technique Aides aux tiers

Protéger les ressources, améliorer les connaissances, optimiser les infrastructures et la gestion des services d'eau en assurant un appui technique neutre et gratuit auprès des collectivités et un appui financier (3 à 3,5 M€/an). Il s'agit, à travers le SATEP et le SATESE, de visiter les infrastructures, conseiller et orienter les collectivités pour les travaux, les aider dans les démarches d'obtention de subventions de l'Agence de l'eau, soutenir financièrement la réalisation des travaux.

**Service d'appui technique en eau potable** (SATEP - 3 agents / 400 visites par an et en assainissement (SATESE - 6 agents / 187 suivies et plus de 500 visites par an).

**Actions prospectives sur l'adaptation aux impacts du dérèglement climatique :**

- démarche de préfiguration pour la création d'un syndicat départemental de sécurisation et de production d'eau potable (mobilisation de nouvelles ressources, interconnexions, etc.).
- soutien de projets de REUTE



**Chiffres clés**

14 schémas directeurs d'eau potable  
11 schémas directeurs en assainissement  
2 études de faisabilité de REUTE

**Faits marquants**

Poursuite de la constitution d'un syndicat de sécurisation et de production d'eau potable  
Soutien à : construction de l'usine de traitement d'eau potable de Prades, réhabilitation du captage de production d'eau sur le Cabril, mise en service des STEP de Boule d'Amont, Prunet et Belpuig, reconstruction de la STEP de Reynes Village et Latour de France, début des travaux de la STEP de Nohèdes,...

**Tableau de suivi**

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2021* (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017
Budget	Euro	2,8 M€	2,5 M€	2,2 M€	3,3 M€	2,4 M€
Aides aux Tiers	Euro	2,8 M€	2,5 M€	2,2 M€	3,3 M€	2,4 M€
Montant des travaux HT	Euro	15,4 M€	12 M€	12,2 M€	16,80 €	13,8 M€
Nombre d'opérations aidées	Opération	86	102	114	140	160

\* Programmation complémentaire votée en novembre

**Axes de progrès / perspectives**

- Faire évoluer les conditions d'éligibilité des subventions pour soutenir de façon prioritaire des projets mutualisés d'intérêt collectif,
- Apporter une assistance technique plus importante sur certains projets ciblés,
- Constitution d'un syndicat mixte de sécurisation et de production d'eau potable.



**En savoir plus**

Bilan d'activité du SATEP 2020  
Bilan d'activité du SATESE 2020



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Politique départementale de l'eau et de l'assainissement (engagement n°4)	Communes et EPCI Grand public
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Agence de l'Eau, SM des nappes du Roussillon	Éducation à l'environnement et au développement durable Appui technique Aides aux tiers

Les ressources en eau potable actuelles et futures sont menacées d'un point de vue qualitatif par des pollutions ponctuelles ou diffuses, principalement dues à des pratiques agricoles actuelles ou anciennes, d'un point de vue quantitatif par le développement des zones urbanisées en plaine comme en montagne.

- **Accompagnement des collectivités avec captages d'eau potable** classés prioritaires ou sensibles: appui technique, administratif, financier pour la réalisation d'études ou la mise en place d'actions de préservation.
- **Développement d'une politique de préservation des ressources stratégiques AEP** (zones de sauvegarde pour l'alimentation en eau potable actuelle ou future, périmètres de protection, aires d'alimentation des captages): aides à l'acquisition foncière, appui technique et administratif, prise en compte dans les documents d'urbanisme ou les projets d'aménagement du territoire.

### Chiffres clés

11 captages classés prioritaires face aux pollutions diffuses (nitrates et pesticides), dont 9 avec plan d'actions pour reconquérir la qualité de l'eau.

5 000 m<sup>2</sup> dépollués en surface d'une zone de sauvegarde.

### Faits marquants

Démarrage des travaux de dépollution en bord de cours d'eau, sur une ancienne décharge sauvage, en zone de sauvegarde, suite à la tempête Gloria.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
		2021 (au 1er/07)	2020
Aides aux Tiers	Euro	46 535	13 773
Plan d'actions pour reconquérir la qualité de l'eau		9	
m <sup>2</sup> dépollués en surface d'une zone de sauvegarde	M <sup>2</sup>	5 000	

### Axes de progrès / perspectives

- Tempête Gloria: déchets encore enfouis à extraire sur un volume de 12000 m<sup>3</sup>. Développer l'animation sur les zones de sauvegarde AEP.





### Stratégie

Adaptation au changement climatique (engagements 9 et 4)

### Public visé

Collectivités du département des PO  
Agents  
Collégiens

### Partenaires

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse  
Pôle de compétitivité d'Aqua Valley (projet Aquarhse)

### Intervention CD66

Animation  
Appui technique  
Aide aux tiers

Favoriser la gestion de l'eau de pluie à la source, notamment avec les techniques d'infiltration. Ceci afin de : diminuer les risques d'inondation et de pollution, recharger les nappes, éviter la saturation des stations d'épuration et les déversements par trop plein dans les milieux naturels, favoriser la présence d'îlots de fraîcheur, valoriser les territoires par un aménagement paysager réfléchi.



**Actions externes :** sensibilisation, accompagnement technique et financier des collectivités pour les orienter vers des techniques alternatives pour la gestion des eaux pluviales au travers des études type schéma directeur et dans le cadre de travaux d'aménagement ou de déconnexion des réseaux d'eaux usées.

### Chiffres clés

15 schémas d'eaux pluviales réalisées ou en cours, 2 projets de gestion alternatives réalisés.

**Actions internes :** étude de faisabilité de désimperméabilisation de 9 sites appartenant au Département des PO pour rendre le Département exemplaire.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
			2021 (au 1er/07)	2020
<b>Indicateurs de réalisation</b>				
Budget	350 000	Euro		
Nombre de bénéficiaires de subventions	10	collectivités/structures	15	
Nbre d'études	10	études	15	
Nbre d'animations	1	Ateliers / jeux pédagogiques / stands ...		
Nbre de formations	1	formation		1
Nbre de projets	2	site/aménagement		

### Axes de progrès / perspectives

- Incitation aux projets de désimperméabilisation via un appel à projets initié par le CD66,
- Travaux de désimperméabilisation de sites appartenant au CD66, suite à l'étude de faisabilité,
- Participation à la rédaction d'un guide pour accompagner les collectivités à désimperméabiliser (pilotage Aquarhese).



### En savoir plus

[https://www.eaurmc.fr/jcms/pro\\_99396/fr/appel-a-projets-rebond-eau-biodiversite-climat-2020-2021](https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_99396/fr/appel-a-projets-rebond-eau-biodiversite-climat-2020-2021)

GRAIE : <http://www.graie.org/portail/thematiques/eau-dans-la-ville/>

ADOPTA : <https://adopta.fr/>

## 6.4. Gestion des cours d'eau et du risque inondation

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



### Stratégie

Politique départementale de gestion des cours d'eau et du risque inondation  
Adaptation au changement climatique

### Public visé

Communes, EPCI ou syndicats de bassins versant.  
FDPPMA66  
ASCO de berges

### Partenaires

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse  
Région Occitanie, DDTM66, SPC-MO, Chambre d'Agriculture66, Syndicats de bassins versant.

### Intervention CD66

Animation  
Appui technique  
Aides aux tiers

### Gestion des cours d'eau

Le Département participe à la gestion des cours d'eau par des actions de :

- gestion du risque inondation (Hors "PI" de la GEMAPI" financé par la taxe),
- réduction de la vulnérabilité,
- information préventive,
- continuité écologique,
- atteinte du bon état des cours d'eau.

### Gestion d'ouvrages structurants du territoire

Les barrages de Vinça et de l'Agly, considérés comme des "aménagements hydrauliques", ont chacun 2 fonctions :

- le stockage d'eau en hiver et au printemps pour l'irrigation et le soutien étiage en période estivale,
- l'écrêtement des crues sur la période automne - hiver, principalement.

Les retenues de La Raho n'ont quant à elles qu'une fonction de stockage.

Le Département poursuit un triple objectif de :

- optimiser la gestion des barrages,
- concilier les fonctions stockage et écrêtement des crues parfois antagonistes,
- garantir leur sûreté.

### Chiffres clés

- Barrage de Vinça: 24.5 Mm3
- Barrage sur l'Agly: 27.5 Mm3
- Retenues de la Raho: 17.5 Mm3

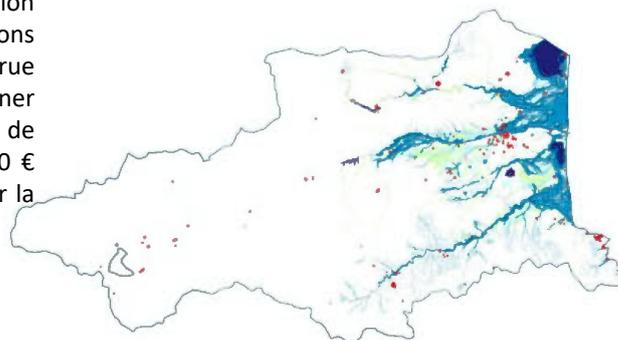
Coût global de la gestion des 3 barrages: 1.2M€ TTC/an

180 000€ de subventions sont accordées chaque année pour mener des opérations relatives à la gestion des cours d'eau et du risque inondation.

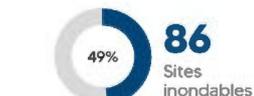
### Diagnostic de vulnérabilité aux inondations des bâtiments départementaux

Sur les 175 sites identifiés, 66 font l'objet d'une caractérisation de l'impact d'une inondation centennale, assorti de propositions d'actions. Si rien n'est fait une crue centennale pourrait occasionner pour 4,649 millions d'euros de dégâts. La réalisation de 783 000 € de travaux permettrait de baisser la facture des dégâts à 593 000 €.

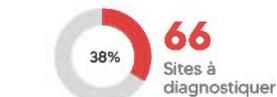
Le coût de l'action est donc 3,4 fois moins élevé que le coût de l'inaction.



Zones inondables



Arbitrages internes



### Axes de progrès / perspectives

- Concilier la gestion du risque inondation avec la gestion des milieux aquatiques.
- Réaliser les travaux pour rendre le patrimoine départemental résilient.



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Politique de soutien à l'hydraulique agricole et de gestion optimisée des canaux d'irrigation. (PPI engagement 4)	ASA d'irrigation du département des PO Communes gestionnaires de canaux d'irrigation
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse Région Occitanie, Europe (crédits FEADER) DDTM66, Chambre d'Agriculture66, Syndicats de BV	Animation Appui technique Aide aux tiers

Le Département est riche d'un réseau d'irrigation structuré autour de canaux. L'accès à l'eau à permis de développer et sécuriser les productions agricoles. Avec les changements climatiques, le recours à l'irrigation va se développer autant sur les périodes d'irrigation que sur les quantités d'eau nécessaires.

### Maintenir l'état des ouvrages d'irrigation et le patrimoine hydraulique

Les ouvrages sont vieillissants et doivent être entretenus pour assurer le transport de l'eau jusqu'aux différents adhérents des ASA. De plus, une fuite ou la rupture d'un canal peut présenter un risque de glissement de terrain dans les secteurs de pente et des pertes de cultures en aval. Il convient donc d'assurer un bon entretien du patrimoine hydraulique pour garantir l'accès à la ressource, tout en préservant les cours d'eau et les milieux aquatiques.

100 000 € d'aides sont attribués chaque année aux maîtres d'ouvrages, pour optimiser les réseaux d'irrigation et réaliser des économies d'eau.

### Optimiser l'irrigation

Avec les changements climatiques, la disponibilité en eau dans le sol tend à diminuer. Pour compenser ce phénomène, les besoins d'irrigation vont s'accroître. Aujourd'hui, les perspectives sur la disponibilité en eau des rivières et nappes restent incertaines. Aussi, nous ne pouvons que constater des phénomènes de sécheresse hydraulique qui semblent plus fréquents et de plus longue durée. Afin d'accompagner l'évolution de l'offre et de la demande en eau, un certains nombres d'actions sont réalisées :

- optimiser les périmètres irrigués, favoriser l'irrigation sous pression et limiter l'irrigation gravitaire,
- mieux gérer et se partager la ressource en eau, protéger l'environnement,
- économiser la ressource et favoriser les ouvrages de substitution.

Afin d'essayer de répondre à l'accroissement des besoins d'eau en aval, une étude a été lancée pour optimiser la gestion des barrages de Vinça et de l'Agly, qui assurent des missions de stockage pour le soutien d'étiages et l'irrigation en aval.

### Chiffres clés

- une vingtaine d'actions (travaux) financées
- 2 études de gestion des barrages lancées

### Faits marquants

Sécheresse 2021 particulièrement sévère ayant nécessité des mesures de restrictions.

### Axes de progrès / perspectives

- Faire évoluer les conditions d'éligibilité des subventions pour amener les ASA et canaux à mieux gérer et comptabiliser en continu leurs prélèvements en rivière.
- Apporter une assistance technique plus importante sur certains projets phares.
- Optimiser la gestion Bouillouses/Vinça.

### En savoir plus

[https://www.eaurmc.fr/jcms/pro\\_99396/fr/appel-a-projets-rebond-eau-biodiversite-climat-2020-2021](https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_99396/fr/appel-a-projets-rebond-eau-biodiversite-climat-2020-2021) GRAIE : <http://www.graie.org/portail/thematiques/eau-dans-la-ville/>  
ADOPTA : <https://adopta.fr/>

## 6.6. Lutter contre les pollutions par l'usage de produits phytosanitaires



<b>Stratégie</b> Pérennisation des méthodes alternatives aux pesticides mises en place depuis 10 ans. Développement de nouvelles techniques.	<b>Public visé</b> Tous les agents de la régie espaces verts. Visiteurs des sites historiques et ouverts au public (sensibilisation).
<b>Partenaires</b> ESATS et entreprises privées. Fournisseurs. CFPPA de Rivesaltes et CNFPT.	<b>Intervention CD66</b> Éducation à l'environnement et au développement durable Gestion du patrimoine départemental

Tous les sites départementaux sont concernés.

- Suppression totale des produits de traitements phytosanitaires chimiques, insecticides et fongicides.
- Réduction et ralentissement de la croissance des insectes prédateurs par l'utilisation exclusive de produits homologués et de produits certifiés "bio" (savon noir, huile blanche, bacillus thuringiensis, nématodes...).
- Mise en place de pièges (phéromones, glu, plaques colorées...).
- Développement de l'utilisation d'auxiliaires de culture (chrysopes, coccinelles...). Installation d'hôtels à insectes sur différents sites.
- Suppression totale des désherbants chimiques.
- Désherbage uniquement manuel et mécanique, démarche qui se répercute également sur les partenaires et sous traitants (entreprises privées, ESAT...).

### Chiffres clés

Plus de 60 litres de désherbants et pesticides supprimés pour l'année 2021.

7 sites gérés par la régie espaces verts ont obtenu le Label 0 PHYTO.

8 agents sont formés et sont titulaires d'un certibiocide et d'un certiphyto.

### Faits marquants

Gestion du parc du château de Castelnou par la régie espaces verts (2 ha d'espaces verts dont 8000 m<sup>2</sup> aménagés).

Mise en place de pièges contre le charançon noir de l'agave (phase test).

### Axes de progrès / perspectives

- Pérenniser les techniques protectionnistes mises en place et les développer sur l'ensemble des sites.
- Mieux connaître les différents biotopes pour optimiser nos méthodes d'interventions afin de privilégier les cycles naturels.





<b>Stratégie</b> Imagine les PO - Garantir de manière pérenne l'approvisionnement en eau du Département	<b>Public visé</b> Agents et Visiteurs
<b>Partenaires</b> Entreprises	<b>Intervention CD66</b> Gestion du patrimoine départemental

### Gestion durable de la ressource en eau dans les Bâtiments

L'objectif poursuivi de rationalisation des consommations et de traitement de l'eau s'effectue par :

- le suivi des consommations via une plateforme de télé relève Véolia , dans le périmètre de PMM, afin de détecter rapidement les fuites sur le réseau. Une tournée régulière de vérification des compteurs est effectuée en complément par les agents. Toute anomalie fait l'objet d'une intervention sur place afin d'identifier la cause et y remédier.
- le contrôle annuel des légionelles dans les réseaux d'ECS est complété par une campagne de vérification des réglages des points de production d'ECS et de sensibilisation des occupants.

### **Chiffres clés**

Le coût de la plateforme de télé relève Véolia est de 1000 € HT pour 30 compteurs /an.  
Le coût des contrôles périodiques pour la détection de légionelle sur l'ensemble des réseaux d'eau est de 18 240 € HT pour 2021.

### Gestion durable de la ressource en eau dans les espaces verts

Aménagements paysagers privilégiant autant que possible la conservation de la végétation spontanée qui ne nécessite pas d'arrosage. Sélection de plantes peu demandeuses en eau dans les nouvelles plantations. Incorporation de rétenteur d'eau dans les fosses de plantation et paillage des espaces plantés. Utilisation de couvres-sols minéraux et végétaux. Ces procédés permettent de limiter l'évapotranspiration des végétaux. Les apports d'eau d'arrosage sont donc réduits.

Installation de systèmes d'arrosage par goutte à goutte gérés par programmeur.

### **Chiffres clés**

Économie de 20 % à 25% en eau d'arrosage sur 4 sites départementaux.

### **Faits marquants**

Réhabilitation du parc du château de Castelnou (2ha). Conservation de la majorité des arbres et de 30% de la strate arbustive spontanée. Plantation et surveillance de plus de 150 espèces végétales de milieu sec.

### **Axes de progrès / perspectives**

- Pérenniser et développer la démarche engagée.





**GARANTIR L'ACCÈS DE  
TOUS À DES SERVICES  
ÉNERGÉTIQUES  
FIABLES, DURABLES  
ET MODERNES,  
À UN COÛT ABORDABLE**



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Bilan Carbone 2021 Plan Climat Énergie Territorial	Bâtiments du Département hors collèges
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Groupement d'achat d'électricité du SYDEEL66 Groupement d'achat de gaz de l'UGAP	Gestion du patrimoine départemental

En 2020, la facture énergétique des bâtiments hors collèges et logement IDEA s'élève à 1,2 millions d'euros pour 11 163 MWH d'énergie finale, dont 59,5% d'origine renouvelable.

### Consommation de 6 366 MWH d'électricité 100% renouvelable

Dans le cadre des achats groupés d'électricité, le Département adhère au groupement de commande porté par le Syndicat d'énergie et d'électricité 66 (SYDEEL 66) pour 90 points de livraison (PDL) répartis sur 72 sites (hors collège). L'option 100 % énergie renouvelable est désormais souscrite pour tous les compteurs (hors collèges) via l'offre EDF renouvelable :

- depuis 2006 pour les abonnements > 36kVA,
- depuis 2021 pour les abonnements < 36kVA.

### Consommation de 272 MWH de bois

Consommation des installations de Thémis, Hôtel entreprises à Rivesaltes et site de Paulilles.

### **Chiffres clés 2020**

Tarif électrique : 148 € / MWH, soit une augmentation de 18% depuis 2016 dont un surcoût de l'énergie renouvelable de :

- 0.83 €/MWh sur les compteurs de forte puissance (>36kVA), soit 0,6% plus cher,
- 0.35€/MWh sur les compteurs de faible puissance (<36kVA), soit 0,2 % plus cher.

Tarif du gaz : 64 € / MWH, soit une augmentation de 34 % depuis 2016.

Tarif du bois : 30 € / MWH pour les plaquettes et 63 € / MWH et pour les pellets.

Tarif du fioul : 65€ / MWH.

### **Tableau de suivi**

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats							
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016	...	2008
Budget électricité	€TTC	632000	940000	987425	1189048	503000	761000		
Consommation d'électricité	KWH	3580000	6366000	6998000	6070000	6600000	6093000		8051343
Tarif électricité	€/KWH	0,1765	0,148	0,1411	0,1959	0,0762	0,1249		
Budget bois pellet	€TTC		10202						
Consommation de bois pellet	KWH		161000						0
Tarif bois pellet	€/KWH		0,063						
Budget bois plaquette	€TTC		3166						
Consommation de bois plaquette	KWH		106000						0
Tarif bois plaquette	€/KWH		0,030						
Budget gaz	€TTC	140230	247067	223113	159797	162281	149144		
Conso gaz	KWH	2439807	3872710	3480003	2987470	3109175	3121121		4653661
Tarif gaz	€/KWH	0,0575	0,064	0,0641	0,0535	0,0522	0,0478		
Budget fioul	€		42853						
Conso fioul	KWH		657292						1705894
Prix du fioul	€/KWH		0,065						
Coût total	€TTC		1243288						
Consommation totale	KWH		11163002						14410898
Tarif moyen de l'énergie achetée	€/KWH		0,111						

### **Faits marquants**

En dépit d'une réduction de l'occupation des bâtiments en 2020 lié aux confinements, cette année n'a pas connu de baisse significative de la consommation énergétique.

### **Axes de progrès / perspectives**

- Finaliser la structuration du suivi des consommations pour le bois et le fioul.

## 7.2. Production d'énergie renouvelable sur le patrimoine départemental



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



### Stratégie

Bilan Carbone 2021  
Plan Climat Énergie Territorial

### Public visé

Bâtiments et barrages du Département

### Partenaires

Les centrales solaires en autoconsommation ont bénéficié de financement de la Région SPL Roussillon Aménagement

### Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental

### Remise en service de la centrale hydroélectrique du plan d'eau sur Agly

Mise en service le 14 octobre 2015, la centrale avait dû être stoppée le 19 décembre 2017 suite à une évaluation disproportionnée de l'assiette imposable par les services fiscaux. Le 21 juin 2020, le Conseil d'État a donné raison au Département des Pyrénées-Orientales. Après 3 années d'arrêt la centrale a pu être remise en service au 1er octobre 2020.



### Développement du Photovoltaïque en autoconsommation

Un mandat de travaux a été confié à la SPL Roussillon Aménagement pour la réalisation de 6 installations :

- Centre Technique Départemental 99,9 kWc (février 2021),
- Ateliers Panchot 33 kWc (février 2021),
- Site Bergès 5,9 kWc (février 2021),
- Majorquine 32,3 kWc (juillet 2021),
- Site Christian Bourquin 99,9 kWc,
- Thémis Solaire Innovation 35,6 kWc.



### Développement du photovoltaïque en vente

Les études de maîtrise d'œuvre sont en cours sur 6 collèges situés dans les Communes d'Illes sur Têt, Elne, Millas, Pia, St André, St Cyprien, en vue d'une installation en 2022.

### Chiffres clés

3 millions de KWH produit au premier semestre 2021 équivalent :

- à la consommation de 1200 foyers,
- ou 82% de ses besoins en électricité du Département (hors collèges),
- ou 50% des besoins énergétiques du Département (hors collèges).

### Faits marquants

Mise en place de 6 installations photovoltaïques en autoconsommation.

### Tableau de suivi

Type d'énergie renouvelable	Indicateurs	Objectifs à l'horizon 2023	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats						
				2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016	2010-2015
Hydroélectricité	Budget		€ HT	15 407	72 616	0	0	0	0	1 894 563
	Puissance installée	1 500	KW	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
	Production	5 500 000/an	KWH	2 904 731	1 530 022	0	0	3 228 953	4 308 629	292 340
	Recettes	500 000/an	€	285 731	153 222	113 846	0	250 807	354 886	33 762
Photovoltaïque en autoconsommation	Budget	737 000	€ TTC	737 000	0	0	0	0	0	0
	Puissance installée	307	KWC	139	0	0	0	0	0	0
	Production	401 000/an	KWH	64 822	0	0	0	0	0	0
	Economies	60 000/an	€	9 594	0	0	0	0	0	0
Photovoltaïque en vente d'électricité par obligation d'achat	Budget	1 320 000	€ TTC	0	0	0	0	0	0	0
	Puissance installée	782	Kwc	162	162	162	162	162	143	110
	Production	1 002 000/an	KWH		189 858	197 055	184 454	213 146	196 851	0
	Recettes	95 000/an	€ / an		34 986	36 563	34 600	38 773	36 507	0
TOTAL	Production	6 903 000/an	KWH	2 969 553	1 719 880	197 055	184 454	3 442 099	4 505 480	292 340
	Gains financiers	655 000/an	€	295 324	188 208	150 409	34 600	289 580	391 393	33 762

### Axes de progrès / perspectives

- Développer 2 nouvelles centrales hydroélectriques,
- Suivre la production photovoltaïque des centrales en autoconsommation.

<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Engagement n°3 : renforcer l'utilisation des autres énergies renouvelables (bois énergie, hydroélectricité y compris sur les canaux d'irrigation, géothermie)	Collectivités, EHPAD
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
ADEME, Région et FEDER	Appui technique Aides aux tiers

### Plan Bois Energie

Depuis 1998, le Département participe, avec l'ADEME et la Région, au financement du Plan Bois Énergie des Pyrénées-Orientales qui vise à développer de nouvelles technologies de chauffage utilisant le bois des forêts départementales comme combustible et cela grâce à des chaudières automatiques de nouvelle génération à haut rendement.

À ce jour, ce sont plus de 52 000 tonnes de bois qui sont consommées annuellement par 113 chaufferies réparties sur l'ensemble du territoire départemental. L'émission de plus de 40 000 tonnes de CO2 est ainsi évitée chaque année. L'activité générée représente plus de 60 emplois locaux directs et indirects généralement situés en secteur rural.

### Chiffres clés

113 chaufferies en fonctionnement  
 19 plateformes de stockage de combustible  
 57,9 MW en fonctionnement  
 52 432 tonnes de combustibles consommées, représentant 16 000 Tonnes Equivalent Pétrole évitées  
 40 000 tonnes de CO2 évitées et 16 tonnes de SO2  
 200 hectares de forêt travaillés chaque année en dépressage et autres améliorations forestières sur le Département

### Faits marquants

La pandémie du à la COVID 19 a ralenti le nombre de réalisations.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Aides aux tiers	2023 : 210 000€ 2030 : 700 000€	Euro		49 310	168 821	37 547	42 234	89 117

### Axes de progrès / perspectives

- Augmenter le volume de bois combustible d'origine locale.
- Augmenter la qualité du combustible et de service des fournisseurs de combustible.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



## 7.4. Guichet Rénov'Occitanie - Pays catalan et chèque isolation

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



### Stratégie

Favoriser la rénovation énergétique des logements ; Inciter à la réhabilitation du parc bâti dans un objectif d'amélioration de la performance énergétique

### Public visé

Particuliers, professionnels, collectivités

### Partenaires

ADIL66  
Région Occitanie, ADEME  
Acteurs territoriaux de la rénovation du logement

### Intervention CD66

Service au public  
Aides aux tiers

### Le Guichet Unique Rénov' Occitanie Pays catalan

Porté par le Département en partenariat avec l'ADIL66, le Guichet Unique vise à assurer un conseil technique neutre et gratuit, pour aider les particuliers dans la rénovation de logements privés (maisons individuelles et logements collectifs). Il s'adresse à tous les publics, en dehors du territoire de PMCU qui porte son propre Guichet Unique. Porte d'entrée du parcours d'accompagnement de Rénov'Occitanie, il vise à promouvoir une rénovation énergétique performante. En outre, il doit également permettre la réalisation d'actions d'animation envers le grand-public et usagers potentiels de "Rénov'Occitanie-Pays catalan", ainsi qu'auprès de professionnels pour diffuser l'offre Rénov'Occitanie et plus largement, dynamiser le secteur de la rénovation énergétique.

### Chiffres clés

11 communautés de communes couvertes par le service.

### Faits marquants

Candidature retenue à l'AMI "Déploiement de Guichets uniques de la rénovation énergétique" de la Région Occitanie. Association des moyens humains de l'ex-EIE avec l'ADIL66 et le service de lutte contre la précarité énergétique. L'année 2020 a constitué une année charnière.

### Chèque isolation (CI)

Les isolants biosourcés permettent de réduire les besoins énergétiques des logements tout en préservant la qualité de l'air intérieur, avec un bilan carbone positif. Toutefois, ils coûtent plus cher que ceux issus de l'industrie pétrochimique. Aussi, afin d'inciter les publics modestes à réaliser des travaux d'isolation de leur logement avec des isolants biosourcés (d'origine animale ou végétale), le Département met en œuvre le dispositif « chèque isolation » depuis 2010. Il s'adresse aux occupants d'une résidence principale (plus de 2 ans), qu'ils en soient propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit. Les propriétaires bailleurs sont aussi concernés. La pose doit être réalisée par des professionnels certifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Cette condition participe à la professionnalisation des filières du bâtiment dans ce domaine.

### Chiffres clés

Plus de 300 particuliers financés,

95 000 € de retombées économiques pour une quarantaine d'entreprises du bâtiment.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
			2020	2019	2018	2017	2016
EIE		Euro	100 000				
GU RO-PC		Euro	134 600				
Demandes de conseils		Nbre		2 140	1 209	996	766
Information « actes 1 »	1000/an	Nbre	1 029				
Conseil personnalisé « actes 2 »	600/an	Nbre	198				
Accompagnement Étape 1	50/an	Nbre	61				
Accompagnement Étape 2	25/an	Nbre	0				
Chèque isolation	2023 : 24000€ 2030 : 80000€	Euro		8 908	8 908	2 423	9 245
Bénéficiaires du chèque isolation	2023 : 60 2030 : 200	Nbre		31	31	9	30

<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Poursuivre le développement des énergies renouvelables sur le territoire et les valoriser	Scolaires (de la maternelle aux études supérieures) ; Grand public (enfants à partir de 3 ans) ; Professionnels des domaines des énergies et des NTIC
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Région (financement), Communauté de Communes, commune de Targassonne, PNR, CNRS Promes, Association Petits Débrouillards, professionnels de l'énergie et du tourisme	Education à l'environnement et au développement durable Animation Appui technique

### Soutien aux dynamiques de R&D et d'innovation technologique dans le domaine du solaire :

- Avancement du projet de mise en place d'un Fablab, permettant la conception et la fabrication d'objets innovants grâce à un ensemble d'outils mis à disposition,
- Ouverture d'un nouvel espace de coworking,
- Location de bureaux aux entreprises travaillant dans les énergies renouvelables ou les NTIC,
- Location d'espaces pour la réalisation de réunions, séminaires professionnels.

Actuellement, 4 projets pilotes innovants sont implantés sur le site et 3 sont en cours de développement.

### Développement du Tourisme Scientifique et de l'Éducation à l'Environnement.

- Sensibilisation du grand public et des scolaires,
- Organisation d'événements pour le public autour de thématiques spécifiques,
- Diversification et amélioration du programme d'activités proposé.

En parallèle, important travail pour poursuivre la création du GIP TSI, future structure de gouvernance.

### **Chiffres clés**

Budget de fonctionnement de 500 000€/an

Depuis 2016:

- 5 projets "pilotes" permettant la production d'énergie solaire sont testés sur le site
- 34 642 visiteurs dont 204 groupes scolaires sur 175 jours d'ouverture par an

En 2021 (au 13/08/2021) :

- 3 projets "pilotes" sont en cours de développement
- 2 351 visiteurs dont 8 groupes scolaires avec 106 animations réalisées sur 87 jours d'ouvertures

### **Faits marquants**

Depuis 2 ans, la crise sanitaire liée au COVID 19, a fortement impacté la mission d'éducation à l'environnement et de tourisme scientifique (baisse significative de la fréquentation annuelle - annulation groupes, fermetures du site au public).

Obtention de l'arrêté de création du GIP TSI (future structure de gouvernance composée du Département, de la Région et de la CC Pyrénées Cerdagne).

### **Axes de progrès / perspectives**

- Améliorer et diversifier les activités
- Augmenter le nombre d'événements spécifiques
- Développer l'offre de conférences et de formation afin d'approfondir les enjeux liés à la transition énergétique et au développement durable
- Élargir les partenariats
- Finaliser la création du GIP TSI, en lien avec la Région et la CC Pyrénées Cerdagne



### **En savoir plus**

Visiteurs tout public : [www.ledepartement66.fr/dossier/themis-solaire-innovation/](http://www.ledepartement66.fr/dossier/themis-solaire-innovation/)

Visiteurs scolaires : [www.ledepartement66.fr/loffre-pedagogique-de-themis-solaire-innovation/](http://www.ledepartement66.fr/loffre-pedagogique-de-themis-solaire-innovation/)

Autres : 04 68 30 46 00 / [contact-TSI@cd66.fr](mailto:contact-TSI@cd66.fr)

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES







**PROMOUVOIR UNE  
CROISSANCE ÉCONOMIQUE  
SOUTENUE, PARTAGÉE  
ET DURABLE, LE PLEIN  
EMPLOI PRODUCTIF ET  
UN TRAVAIL DÉCENT  
POUR TOUS**



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
PDI-PTI 2021-2027 "Imagine les P.-O." - Engagement 15	Demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux, publics reconnus travailleurs handicapés, jeunes de moins de 26 ans à faible niveau de formation, ..
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
GEIQ BTP, SIAE, CAPEB 66, Fédération Départementale BTP, Fédération Régionale des Travaux Publics, Service Public de l'Emploi.	Commande publique du Département Appui technique (1 ETP dédié) : Office 66, SDIS 66, Communes, EPCI, Région, État et partenaires privés...

### La clause sociale un outil de la commande publique responsable

La clause sociale est un outil juridique mobilisable dans la commande publique pour lutter contre le chômage et les exclusions. Elle consiste à réserver des heures de travail à des personnes éloignées de l'emploi, dans les marchés publics. Le Département s'est engagé dès 2007 à intégrer des clauses sociales dans ses marchés publics.

Exemple en cours d'exécution : travaux de construction du centre d'exploitation routier de BOLQUERE pour le lot 1 gros œuvre - sol industriel : 706 heures de travail à réserver à des personnes en parcours d'insertion professionnelle à la recherche d'un emploi.

### La clause sociale un outils pour l'emploi

La clause sociale est aujourd'hui un élément important de la stratégie départementale en faveur du retour à l'emploi des publics en insertion.

En 2016, le Département a signé une convention de partenariat avec le Groupement d'Employeurs Responsabilité Sociétale des Entreprises créant un "guichet unique" permettant d'optimiser les parcours professionnels.

Le Département participe activement au réseau Régional des facilitateurs clause sociale pour les marchés de l'État et de la région Occitanie.

### **Chiffres clés**

Depuis le démarrage du dispositif : plus de 510 000 heures d'insertion de prévues et 450 000 heures de réalisées au 30/06/2021, 341 opérations, près de 60% de sorties positives (emploi/formation).

De 2016 au 01/07/2021 : 181 opérations pour 26 7504 heures de réalisées, soit 167 ETP.

### **Faits marquants**

Mise en place de comités de suivis associant le "guichet unique" et les services de l'État (DDETS) afin de développer le recours à la commande publique responsable sur le territoire des P.-O.

Mise en place en septembre 2021 des nouveaux CCAG qui prévoient expressément l'intégration d'une clause sociale dans les marchés.

### **Tableau de suivi**

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Nombre d'opérations	Nombre	30	35	25	30	32	29
Nombre d'heures prévues	Heure	<b>36699</b>	<b>37358</b>	<b>16525</b>	<b>103268</b>	<b>34668</b>	<b>22862</b>
Nombre d'heures réalisées hors DTIC	Heure	15216	31581	33157	38259	40508	38799
Nombre d'heures réalisées DTIC	Heure	14137	28834	24213	3889	84	/
Total heures réalisées	Heure	<b>29253</b>	<b>60415</b>	<b>57370</b>	<b>39148</b>	<b>40592</b>	<b>40626</b>
Équivalents temps plein	ETP	18,28	37,76	31,49	24,47	25,4	25,4

### **Axes de progrès / perspectives**

- Poursuivre les partenariats avec l'ensemble des facilitateurs clause de la Région Occitanie afin d'harmoniser les pratiques professionnelles.

### **En savoir plus**

<http://objectif-insertion66.fr/>

## 8.2. Développement de l'offre touristique dans les 6 monuments historiques

<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Engagement Imagine les PO n°16 / Politique culturelle	Tous publics (visiteur individuel, groupes adultes/scolaires/jeune public loisirs, familles, public empêché et éloigné de la culture)
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Éducation nationale, DRAC, autres structures patrimoniales (musées, sites historiques), IMERIR	Service au public

### Développement de projets numériques dans les sites

- Création d'une salle immersive numérique au **Palais des rois de Majorque** sur la thématique des jardins médiévaux disparus du Palais, "Jardins enlumines", permettant l'appropriation de la thématique par tous les publics avec outils de médiation adaptés (ouverture mai 2021).
- Enrichissement des visites virtuelles des autres sites (notamment le clocher du **Prieuré de Serrabona**).

### Projets de monuments

- Réalisation d'une étude par un cabinet spécialisé pour le diagnostic de l'existant et des orientations pour les projets de monuments.
- Poursuite du projet POCTEFA Artis, visant à l'inclusion sociale et à l'accessibilité des publics empêchés et éloignés de la culture.

### Chiffres clés 2016-2021

1,2 millions de visiteurs physiques  
28 743 visites virtuelles  
57 128 Scolaires accueillis



### Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2021 (au 1er/07 avec 4,5 mois de fermeture)	2020 (4,5 mois de fermeture)	2019	2018	2017	2016
Budget		Euro	429 480	429 480	429 480	429 480	429 480	
Visites numériques	6	Monument	6	4 (hors Castelnou)	5	5	5	5
Visiteurs physiques	360 000	Nbre	30 750	143 104	257 533	256 954	225 000	260 028
Visiteurs numériques	25 000	Vue	17 141	10 822		780		
Scolaires accueillis	20 000	Nbre	1450	3 039	16 667	13 552	12 909	9 511

### Faits marquants

- Les monuments ont été fermés du 1er novembre 2020 au 18 mai 2021 en raison des confinements. La mise en place du pass sanitaire en juillet 2021 a également eu un impact sur les visiteurs.
- Ouverture du Château de Castelnou (gratuit) pour la saison estivale.
- Création de la Direction des Patrimoines.

### Axes de progrès / perspectives

- Élaborer des projets de monument dans chaque site.
- Poursuivre le développement de la médiation via des dispositifs numériques et innovants.
- Poursuivre la mise en oeuvre du PPI pour la restauration et l'entretien des monuments, en lien avec la DLB.



### En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/loffre-pedagogique-du-service-educatif-des-monuments-historiques/http://www.jeune66.fr/1571-pdeac.htm>  
[https://www.ledepartement66.fr/dossier/la-culture-de-chez-soi/@culture\\_departementdespo/](https://www.ledepartement66.fr/dossier/la-culture-de-chez-soi/@culture_departementdespo/)  
<https://fr-fr.facebook.com/Culture.Departementdespyreneesorientales/>

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



## 8.3. Développement d'un tourisme durable sur 7 sites naturels du Département

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



14 VIE AQUATIQUE



15 VIE TERRESTRE



### Stratégie

Schéma départemental des espaces naturels  
Engagement 8 - Donner la priorité à un tourisme authentique et responsable

### Public visé

Tout public, scolaires, scientifiques, socio-professionnels

### Partenaires

Nombreux (voir les 7 sites naturels sur les ODD14 et 15)

### Intervention CD66

Gestion du patrimoine Départemental  
Education à l'environnement et au développement durable

Le Département contribue fortement à l'attractivité touristique du territoire sur le long terme en aménageant et en gérant en régie 7 sites naturels, de façon à y développer le tourisme tout en préservant l'environnement.

Les visiteurs de ces sites génèrent des retombées économiques importantes : des études ont montré que sur des sites de la notoriété du Lac des Bouillouses, de l'Anse de Paulilles ou de la Réserve marine de Cerbère-Banyuls - qui contribuent à faire venir les touristes dans le département - 1 € d'argent public investi (fonctionnement et investissement confondus) engendre 10 € de retombées économiques directes et indirectes, constituant un effet levier pour le développement local des territoires.

Malgré la forte fréquentation de ces sites, le Département parvient - via les aménagements mis en œuvre, la réglementation mise en place, la surveillance et la pédagogie réalisée au quotidien auprès des usagers - à maintenir, voire améliorer la biodiversité de ces 7 sites.

### Chiffres clés

- 1,8 millions de visiteurs/an.
- 6800 scolaires sensibilisés à l'environnement, ainsi que de très nombreux visiteurs.
- Fonctionnement : dépenses = 1 200 000 € (hors coûts de personnel), recettes = 840 000 €.
- Investissement : dépenses = 540 000 €, recettes = 60 000 €.

### Faits marquants

La crise du Covid-19 a engendré une fréquentation trop importante, en saison estivale, sur les sites les plus connus (Bouillouses et Paulilles en particulier) et une augmentation du nombre d'incivilités inquiétante.

### Axes de progrès / perspectives

- Continuer à adapter les aménagements et la gestion de chacun des sites en fonction des contraintes actuelles et à venir.
- 2 projets conséquents sont en cours d'étude : l'aménagement du pôle nautique et de pleine nature Agly Fenouillèdes, et l'extension du périmètre de la Réserve marine de Cerbère-Banyuls.

### En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr>





<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Stratégie Départementale de Développement du Tourisme et des Loisirs 2019-2023 (cf fiches actions 5, 7 et 8) et les engagements 8 et 25 d'"Imagine les P.O."	Communes, EPCI, syndicats mixtes, fédérations et associations
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Services départementaux	Appui technique Aides aux tiers

Le Département des Pyrénées-Orientales investit depuis plusieurs années dans les aménagements cyclables, notamment par l'aménagement de véloroutes sur le territoire et l'adoption d'un programme pluriannuel d'investissements en faveur des mobilités douces et de l'intermodalité.

Il dispose d'un fort potentiel pour attirer un large panel de cyclotouristes mais les infrastructures présentes ne suffisent pas à faire des Pyrénées-Orientales une «Destination Vélo» attractive. Pour attirer une clientèle de cyclotouristes, il faut proposer une offre d'équipements et de services touristiques structurée et de qualité, apportant de la convenance et du confort aux différents types de pratiquants.

### Appel à Projets Cyclotourisme 2019-2023 « Développer et structurer l'offre cyclotouristique dans les P.O.»

Le Département a souhaité lancer un Appel à Projets à destination des territoires pour les inciter et les accompagner techniquement et financièrement dans la mise en place d'actions de développement et structuration de l'offre cyclotouristique.

Modalités d'intervention financière :

- Subvention à l'investissement plafonnée à 80 000 € par projet, un plancher de dépenses éligibles HT est fixé à 10 000 €.
- Taux d'intervention : jusqu'à 80 % du montant total des dépenses éligibles HT.

#### Faits marquants

3 projets votés en 2021

3 projets en cours d'instruction



#### Chiffres clés

- La fréquentation cyclable a bondi de 28 % en 2020 toutes pratiques confondues (hors périodes de confinement) : fort impact de la crise sanitaire
- Plus d'1 Français sur 5 prend ou loue un vélo pendant ses vacances
- Tourisme à vélo : entre 8 et 9 millions de séjours par an au cours desquels les français pratiquent du vélo
- 2 Mds€ de chiffre d'affaires

#### En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/appele-a-projets-cyclotourisme-developper-et-structurer-offre-cyclotouristique-dans-le-departement-des-pyrenees-orientales/>



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Stratégie Départementale de Développement du Tourisme et des Loisirs 2019-2023 (cf fiches actions 5, 7 et 8)	Organismes publics, associations loi 1901 et Fédérations
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Services départementaux	Appui technique Aides aux tiers

### **Appel à Projets « Pour un Tourisme Durable, Solidaire et Innovant dans le département des Pyrénées-Orientales 2021-2023 »**

Les projets touristiques proposés doivent permettre d’imaginer le tourisme de demain et de répondre aux attentes des visiteurs ainsi que des habitants en matière de développement touristique durable, solidaire et innovant.

Par cet appel à projets, le Département souhaite :

- Renforcer la politique départementale menée en faveur du tourisme durable,
- Encourager l’émersion de projets touristiques structurants et pérennes contribuant à la mise en œuvre d’un tourisme respectueux, solidaire et de qualité,
- Favoriser la créativité en soutenant des projets durables et innovants,
- Construire une image de marque forte d’une destination engagée dans un Développement Durable afin de renforcer l’attractivité, la notoriété et la compétitivité touristique.

Seront particulièrement soutenus les projets qui permettront de développer un :

- Tourisme valorisant le patrimoine naturel, culturel et historique,
- Tourisme social et solidaire,
- Tourisme respectueux de l’environnement.

Modalités d'intervention financière :

- Subvention à l'investissement plafonnée à 150 000 € par projet, un plancher de dépenses éligibles HT est fixé à 10 000 €.
- Un taux maximum de 80 % sera appliqué sur le montant total des dépenses éligibles HT.

#### **Faits marquants**

2 projets votés en 2021

3 projets en cours d'instruction

#### **En savoir plus**

<https://www.ledepartement66.fr/appele-a-projet-cyclotourisme-pour-un-tourisme-durable-solidaire-et-innovant/>





**BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE  
RÉSILIENTE, PROMOUVOIR  
UNE INDUSTRIALISATION  
DURABLE QUI PROFITE  
À TOUS ET ENCOURAGER  
L'INNOVATION**

## 9.1. Création des routes et évolution du trafic routier

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



### Stratégie

Optimiser le dimensionnement des infrastructures et privilégier l'aménagement sur place plutôt que la construction de déviations en site propre

### Public visé

Tous publics

### Partenaires

PMMCU, Région

### Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental

- **RD117 Contournement d'Estagel** : achèvement du pont sur l'Agly et de la section neuve entre la cave coopérative et le nouveau pont : dépollution des berges de l'Agly (décharge sauvage pendant des décennies)
- **RD40B Suppression du passage à gué à Bages** : sécurisation des usagers face au changement climatique et aux épisodes pluvieux torrentiels
- **RD22B Boulevard sud est Perpignan Cabestany** : Diagnostic archéologique
- **RD900 Rocade Ouest de Perpignan Section Centre** : achèvement de la rocade avec déviation de 16 000 véhicules par jour du centre ville de Perpignan et réalisation de 20 000 m<sup>2</sup> de plantations dont 9 000 m<sup>2</sup> de boisement
- **RD612 RD37 Déviation de Trouillas** : Diagnostic archéologique
- **RD85 Thuir Le Soler** : aménagement de sécurité de l'itinéraire
- **RD914 Banyuls Cerbère** : achèvement des travaux des 6,5 km d'itinéraire avec insertion paysagère et mesures compensatoires pour la biodiversité
- **RD914 - Port-Vendres Paulilles** : travaux en site classé (Paulilles - Col de las Portas)

### Chiffres clés

Le programme pluriannuel actuel prévoit 15 millions d'euros en création d'infrastructures par an, 13 millions d'euros pour leur entretien et 3 millions d'euros sur la période 2019 – 2023 pour adapter les infrastructures pour inciter au report modal grâce à des dispositifs innovants.

### Faits marquants

L'optimisation et l'utilisation des réseaux existants est un gage de limitation des impacts sur l'environnement, mais aussi d'économie en coût et en temps de trajet pour les usagers. Le Département dispose d'un réseau performant en cours de finalisation qui évolue au regard des différents enjeux de mobilité liés à la croissance de la population et à l'attractivité touristique.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Evolution du réseau routier départemental	Non augmentation du patrimoine routier en optimisant l'existant	km de routes supplémentaires	0	-2,632	0,619	2,632	0	0
Étendue du réseau	Amélioration de la fluidité du trafic à patrimoine constant et malgré la croissance du trafic	km	2152	2152	2154	2154	2151	2153



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Entretien pour ne pas reconstruire (ouvrages d'art, chaussées, signalisation, accotement...)	Usagers de la route
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
PMMCU, Région	Gestion du patrimoine départemental

La stratégie d'action du Département est d'optimiser la durée de vie des infrastructures afin d'éviter leur renouvellement dans un souci de développement durable.

### Assurer la durabilité des routes et ouvrages d'art

L'entretien courant, les grosses réparations des infrastructures routières (voiries et ouvrages d'art) contribuent à limiter l'impact environnemental de la gestion de ces infrastructures en garantissant leur efficacité pour les usagers. Ces actions permettent ainsi d'augmenter la durée de vie des ouvrages et d'éviter ainsi d'avoir à entreprendre des travaux plus conséquents qui auraient des incidences plus importantes sur l'environnement.

### **Chiffres clés**

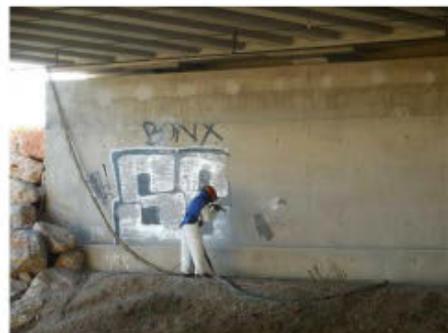
956 km renouvelé depuis 2015, soit 44% des routes départementales.

### **Tableau de suivi**

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2021	2020	2019	2018	2017	2016
Renouvellement de chaussées	1/20è du patrimoine renouvelé annuellement soit 107km par an	km	180	160	130	115	103	138
Réparation des ouvrages d'art (Ponts, Murs de soutènements)	15 % du patrimoine nécessitant des réparations de la structure	nombre d'ouvrages	136	90	82	91	68	47

### Lutte contre l'affichage sauvage et les graffitis

2 campagnes de nettoyage des ouvrages sont réalisées chaque année, pour un coût total de 30000€, nécessaire au nettoyage de 1600m<sup>2</sup> de surfaces.



### **Axes de progrès / perspectives**

- Maintenir le renouvellement de chaussée et les réparations sur les ouvrages d'art,
- Généraliser le fauchage raisonné des bords de route,
- Plantations denses d'arbres sur des espaces délaissés pour créer des puits à carbone.

## 9.3. Développement durable du port de Port-Vendres

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



### Stratégie

Programme 2018-2024 de Développement Durable du port de Port-Vendres

### Public visé

Tout public

### Partenaires

État, Région, CCACVI, Commune de Port-Vendres

### Intervention CD66

Commande publique du Département  
Gestion du patrimoine départemental

### Requalification du quai Dezoums

La requalification du quai Dezoums constitue la pierre angulaire de la politique de développement durable du port de Port-Vendres. Cet aménagement répond en effet aux objectifs de pérennisation, de sécurisation et de diversification des trafics.

**L'intégration et le fonctionnement des activités portuaires** dans un cadre urbain et environnemental valorisé par la mise en œuvre d'actions éco-responsables. Cette réalisation comprend :

- la valorisation des espaces publics urbains et portuaires à l'interface Ville-Port dont le projet phare est la requalification des quais Pierre Forgas, Joly et de la République,
- l'amélioration et la sécurisation du cadre portuaire avec notamment le confortement des quais du Fanal et de l'Artillerie,
- la mise en œuvre de mesures environnementales tels que la zone de mouillage et d'équipements légers de Paulilles ou le raccordement au courant quai pour les navires.

### Chiffres clés

- 620 emplois directs, indirects et induits générés par l'activité du port de Port-Vendres
- Programme d'investissement 2018-2024 de 43,2 millions d'euros TTC pour le port de Port-Vendres
- Cofinancement du programme par l'État (33.3%) et la Région Occitanie (33.3%)



### Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2024	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
			2021	2020	2019	2018
Consommation annuelle de l'Autorisation de programme	43,2 millions €	Millions d'€	1,50	1,09	1,18	0,14

### Axes de progrès / perspectives

- Réaliser le projet de requalification du quai Dezoums : Août 2024





### Stratégie

Imagine les P.O. « Engagement 22 : Ouvrir 25 aires multimodales et de covoiturage en 5 ans »

### Public visé

Tous publics

### Partenaires

Collectivités locales via des conventions d'entretien des aires créées

### Intervention CD66

Appui technique (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre)

### Réalisation de septembre 2020 à octobre 2021 :

- aire Panchot (Perpignan) : avec vente des produits locaux
- aire Porte d'Argelès
- aire Bouleternère : avec revêtement perméable et vente de produit locaux
- aire Porte Saint Cyprien
- aire Abbé Pierre : avec revêtement perméable
- aire Mas Sabole : avec revêtement perméable
- aire Jean Moulin (Saint Paul de Fenouillet)
- aire d'Elne : avec revêtement perméable
- aire Perpignan Sud (péage sud) : avec ombrières photovoltaïques et bornes de recharge rapide des véhicules

### Chiffres clés

- 12 aires réalisées dont 7 en 2021
- 18 aires multimodales et de covoiturage ont été étudiées dont 3 en 2021,
- 9 conventions de gestion ultérieures ont été signées par les collectivités concernées dont 6 en 2021



### Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2024	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
			2021 (au 1er/07)	2020	2019
Nombre d'aires réalisées	25	unité	7	4	1

### Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre la réalisation des revêtements perméables dès possibilité technique
- Promouvoir l'offre de covoiturage par une campagne de communication sur l'existence des aires réalisées



## 9.5. Politique départementale

### Véloroutes : Construire 265km de pistes cyclables supplémentaires en cinq ans



**9** INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

**11** VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

**13** MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Programme pluriannuel d'investissements Véloroutes 2019-2023 : création d'itinéraires cyclables, sécurisation de points durs, aménagement de voies rurales.	Tous publics
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Collectivités locales Etat dans le cadre d'appel à projet « Mobilités Actives »	Gestion du patrimoine départemental

Le Conseil Départemental a approuvé en juillet 2019 le principe d'un « Programme Pluriannuel d'Investissements - Mobilités Douces, Véloroutes, Intermodalités, Aires de covoiturage ». Ce programme pluriannuel prévoit notamment la construction de 265 km de pistes cyclables supplémentaires en cinq ans.

- 1. développement du réseau cyclable structurant - 21M€ :**  
Il s'agit de finaliser le programme initié dès 2016 et de proposer de nouvelles liaisons en cohérence avec ce dernier
- 2. suppression des discontinuités du réseau structurant - 10 M€ :**  
Plusieurs points de discontinuités d'aménagements cyclables ont été identifiés. Il s'agit en priorité d'intervenir sur des ouvrages de franchissements non aménagés et non sécurisés ou de proposer le réaménagement d'ouvrage existant
- 3. aménagement de voies rurales partagées - 9 M€**  
Etendre le réseau cyclable en aménageant des infrastructures secondaires existantes peu circulées et contribuer ainsi à l'amélioration des conditions de sécurité cycliste

**Chiffres clés**

- Montant global du programme 2019-2024 : 48 millions d'euros
- Montant consacré à la réalisation de l'engagement 21 issu de la concertation "Imagine les PO" : 40 millions d'euros

**Faits marquants**

2021 : Millas - Ille sur Têt : rénovation de la chaussée et signalisation spécifique  
 Agouille de la Mar – phase 1 entre Saint-Cyprien et Alenya, Capcir Haut Conflent partiel, V81 : jalonnement provisoire entre Cases de Pène et l'Aude  
 Véloroute du Puigmal : accès au Cotze  
 Laroque des Albères : Liaison vers Tanya



**Tableau de suivi**

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
			2021 (au 1er/07)	2020	2019
Pistes cyclables	265	km	87	19	30,5
Voies rurales partagées	150	km	18	0	0

**Axes de progrès / perspectives**

- Maîtrise des outils de gestion de données géoréférencées (SIG via QGIS)
- Ouverture et partage des données vélo

**En savoir plus**

[www.lamediterraneeavelo.org](http://www.lamediterraneeavelo.org)





<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Plan France Très haut Débit (2013) Politique départementale	Tous publics
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Partenaires financiers : Etat, Région, Feder	Service au public

### Apporter le THD sur l'ensemble du territoire

Engagement de 194 M€ pour installer sous notre impulsion d'ici à 2024 le Très haut débit pour l'ensemble des 190 communes des Pyrénées-Orientales (hors Agglomération). Le réseau d'Initiative Publique (RIP) du Département des Pyrénées-Orientales Numérique 66, comptera 180 000 prises en fibre optique (technologie FttH : Fiber to the Home). Le Département des Pyrénées-Orientales est maître d'ouvrage de ce projet et assure la création du réseau. Son exploitation technique et commerciale étant ensuite confiée à un délégataire, THD66, filiale de l'opérateur AltitudeInfra, qui exploite et commercialise le réseau (Délégation de service public en mode affermage).

L'objectif est de permettre l'accès au très haut débit pour tous. A ce stade, 67.000 prises sont déployées sur le territoire.

### Chiffres clés

194M€  
Etat : 34,1M€  
Région 20M€  
Europe : 2 M€

### Faits marquants

Arrêt et ralentissement du déploiement pendant la période COVID.

### En savoir plus

<https://www.numerique66.fr/>





**RÉDUIRE LES INÉGALITÉS  
DANS LES PAYS  
ET D'UN PAYS À L'AUTRE**



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	Tout public
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Etat dans le cadre du Plan Pauvreté Ligue de l'enseignement avec les Services Civiques	Service au public

### Ouverture de 3 espaces numériques

Les espaces numériques, animés dans les espaces d'accueil par des personnes en service civique, ont pour vocation de :

- conseiller et accompagner le public à l'utilisation d'un ordinateur ou d'une imprimante lors de la réalisation des démarches numériques en ligne ;
- mettre à disposition des ordinateurs, avec un animateur du numérique, accessibles sans rendez-vous ;
- rendre les personnes autonomes, en les conseillant et en leur proposant des tutoriels accessibles.

Pour pérenniser ces espaces au fonctionnement discontinu avec la présence de services civiques, des ambassadeurs et des conseillers du numérique ont été recrutés en Juin 2021.

### Chiffres clés

3 696 personnes accueillies dans les espaces numériques en 2020

### Faits marquants

Demande d'ambassadeurs et de conseillers du numérique pour pérenniser l'expérimentation des espaces numériques ouverts en 2019, pendant la crise sanitaire.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
		2021 (au 1er/07)	2020
Nbre personnes accueillies	personnes	3 401	3 696

### Axes de progrès / perspectives

- Arrivée des ambassadeurs et des services civiques sur les espaces numériques en septembre 2021 ;
- Ouverture de permanences avec des animateurs des espaces numériques sur les 10 sites de la Direction des MSP de Perpignan ;
- Mise en place d'ateliers collectifs sur des thématiques spécifiques, basés sur l'entraide entre participants.

## 10.2. La culture levier de remobilisation sociale et professionnelle

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



1 PAS DE PAUVRETÉ



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
pdi6pti 2021-2027 CALPAE 2019-2022	Personnes en situation d'isolement et de précarité
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Direction des Politiques Culturelles- Médiathèque-Catalanité, Association Cultures du coeur	Aides aux tiers Service au public Appui technique

L'accès à la culture participe au développement d'une citoyenneté active et permet de lutter contre toute forme d'exclusion sociale et géographique. Véritable outil contre le repli sur soi, elle est un des leviers utile à l'inclusion sociale des personnes en situation de précarité.

Afin de renforcer l'action du Département en direction des publics éloignés de la culture, un partenariat avec l'Association Cultures du Coeur a pour mission, d'une part, de faciliter l'accès à l'offre culturelle à toute personne en situation d'exclusion pour des raisons physiques, sociales ou mentales, et d'autre part, de sensibiliser les professionnel.les du Département à la médiation culturelle.

Ce partenariat s'est concrétisé dès janvier 2021 par une convention entre le Département et l'association.

### Chiffres clés

En juillet 2021, 4 informations auprès de 46 professionnel.le.s du Département, travailleurs sociaux, conseillers d'insertion et personnels de la Direction des Politiques Culturelles.

### Faits marquants

Le rapprochement entre la Direction de l'Insertion et de l'Accès aux Droits et la Direction des Politiques Culturelles, Médiathèque, Catalanité.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats
		2021 (au 1er/07)
Budget	Euro	16 000 €
Nombre de professionnels accompagnés	Nbre	46

### Axes de progrès / perspectives

- Dans le cadre des projets de développement social local en lien avec la culture, qui pourraient émerger sur les territoires, il est envisagé un accompagnement spécifique de la part de l'association.

### En savoir plus

<http://objectif-insertion66.fr/>

[www.cdc66@culturesducoeur.org](mailto:www.cdc66@culturesducoeur.org)



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes	Tout public
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Ensemble des partenaires médico-sociaux (plus de 500 partenaires sur le territoire des MSP de Perpignan)	Service au public

Des services de proximité pour accueil, répondre aux urgences, orienter vers le bon interlocuteur 10 sites fonctionnent de manière permanente, pour répondre aux problématiques sociales rencontrées par les populations, sur les 8 cantons autour de Perpignan (Perpignan I à VI, Ribéral, Côte Sableuse).

Le repérage, la simplification des démarches pour accéder aux droits, la construction des partenariats pour mieux prendre en compte une diversité de besoins, orienter et accompagner les personnes, se construisent de manière adaptée sur chacun des sites. Y interviennent l'ensemble des 13 métiers médico-sociaux des équipes d'insertion et d'accès aux droits, d'enfance-famille et de PAPH.

Le bilan carbone 2019 souligne l'atteinte de l'objectif de proximité : plus de 80 % des déplacements sont effectués sur une distance de moins de 5 km.

3 espaces numériques ont été aménagés pour lutter contre la fracture numérique en 2020-2021.

### Chiffres clés

En 2020

59 484 personnes accueillies aux banques d'accueil

66 328 appels téléphoniques réceptionnés par les standards

### Faits marquants

Retrait des flyers pendant la crise sanitaire et des aménagements pour plus de convivialité dans l'accueil du public, notamment dans les espaces PMI.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Accueil téléphonique	Nbre accueil	31 248	66 328	70 548	70 427	67 253	62 533
Accueil physique	Nbre appel	31 921	59 484	75 247	77 433	74 697	76 784

### Axes de progrès / perspectives

- Participation des personnes pour améliorer le fonctionnement des accueils ;
- Plus de proximité vers les populations les plus précaires du Centre Ville de Perpignan et de l'immédiate périphérie ;
- Des locaux permettant des ateliers collectifs et le développement de permanences partenariales ;
- Poursuite du travail engagé en 2020 afin de structurer des équipes de 1er niveau.

# 10.4. Egalité d'accès à la pratique sportive pour les sportifs-ves en situation de handicap et promotion de leur accueil au sein des clubs sportifs

**10** INÉGALITÉS RÉDUITES

**3** BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Engagement n° 19 - Investir dans les installations sportives sur l'ensemble du territoire et financer les équipements adaptés au handisport pour devenir une "Terre de Jeux"	Tout public, sportifs-ves, en situation de handicap
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Organismes sportifs (associations, club locaux et comités départementaux) Comité Départemental du Sport Adapté Comité Départemental Handisport	Animation Service au public Appui technique Aides aux tiers

**Egalité d'accès à la pratique pour les sportifs-ves en situation de handicap**  
 Le sport, dans la problématique du «handicap», est un outil de promotion individuelle et d'intégration sociale. Il représente aussi un espace de loisirs et de solidarité. Toute personne en situation de handicap doit pouvoir accéder à la pratique sportive. Disposer d'un matériel adapté est la condition sine qua non à l'aboutissement des projets, à l'ouverture des pratiques sportives en direction de ces personnes.

Le Département des Pyrénées-Orientales, dans un souci de valorisation des pratiques sportives en faveur des personnes souffrant d'un handicap, moteur ou sensoriel, propose d'accompagner les acteurs associatifs dans leur démarche d'acquisition de matériels adaptés. Les objectifs sont de :

- favoriser une meilleure prise en considération du public handicapé et une démocratisation des pratiques,
- renforcer l'existant en adaptant le matériel sportif ou technique dans les associations sportives (comités, clubs),
- favoriser le développement des associations handisport et sport adapté du territoire.

**Chiffres clés**

Programme API Sport Handicap : 25 100 €  
 Subventions Sport pour projets en 2021 = 16 450 €  
 Soutien aux sportifs de haut-niveau = 500 €

**Tableau de suivi**

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Aides attribuées en investissement	Euro	25 100	51 120	52 010			
Aides attribuées en fonctionnement	Euro	16 450	24 450	12 300	9 750	12 650	5 130

**En savoir plus**

[www.pass66.fr](http://www.pass66.fr) pour les subventions d'investissement et projets

Coordonnées des 2 comités départementaux Handisport et Sport Adapté  
 Handisport : Jean Louis TARRIUS (Président) - Adresse (Maison Départementale des Sports - rue Duguay Trouin à Perpignan) - Tel : 06.15.73.23.16 - @ : cd66@handisport.org  
 Sport Adapté : Elisabeth MONTEFUSCO (Présidente) - Adresse (Maison Départementale des Sports - rue Duguay Trouin à Perpignan) - Tel : 06.14.55.84.00 - @ : cdsportadapte66@gmail.com



## 10.5. Lutte contre toute forme de violence et de discrimination dans le sport (racisme, homophobie...)

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Programme annuel d'actions de développement des Comités Départementaux Sportifs	Tout public en lien avec la pratique sportive (sportifs-ves, dirigeants, éducateurs...)
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Comités Départementaux Sportifs	Animation Service au public Appui technique Aides aux tiers

La pratique sportive est un facteur d'épanouissement personnel, de développement du bien être individuel et du vivre ensemble. Le sport véhicule des valeurs d'apprentissage et de respect. Il est porteur d'exemplarité. Il est un fait social majeur et la sensibilisation des acteurs est essentielle afin de lutter contre toutes les formes de déviances. Faire de la pratique sportive un facteur incontestable de prévention et de cohésion sociale. Cette action collective de lutte contre les incivilités et toutes formes de discrimination a pour objectif de provoquer une prise de conscience, faire évoluer les mentalités, les comportements et les pratiques de tous.

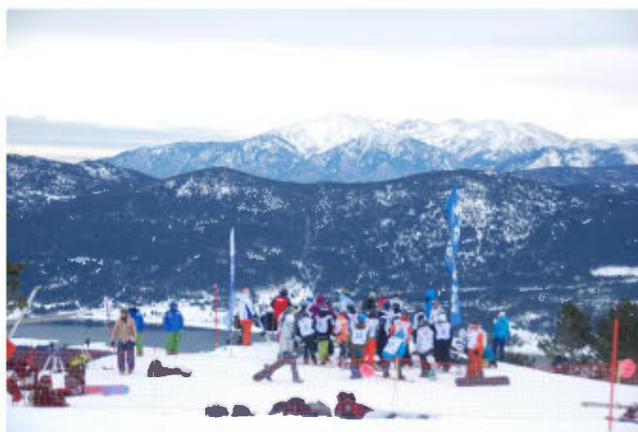
Le soutien aux Comités Départementaux Sportifs dans le cadre des programmes d'actions est conditionné à la mise en oeuvre obligatoire d'actions de lutte contre les incivilités et les discriminations.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
		2021 (au 1er/07)	2020
Aides attribuées	Euro	12 750	14 350

### En savoir plus

[www.pass66.fr](http://www.pass66.fr) --> Demander une subvention --> Sport et Nutrition --> Comités Départementaux Sportifs (soutien au fonctionnement et aux projets)



## 10.6. Accompagnement inclusif des agents en situation de handicap

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Stratégie	Public visé
Politique RH	Agents ayant déclaré leur RQTH
Partenaires	Intervention CD66
Centre de gestion	Gestion des ressources humaines

### **Accompagnement inclusif des agents en situation de handicap**

Renforcement de l'accompagnement des reclassements des agents ayant déclaré une RQTH et dont les postes ne peuvent être aménagés.

### **Chiffres clés**

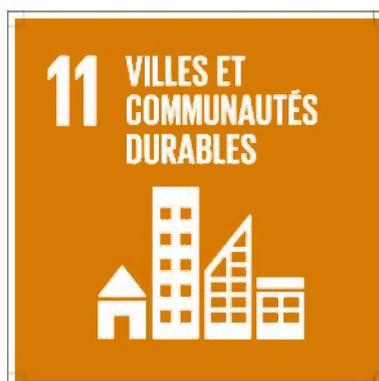
138 agents en situation de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi Travailleurs handicapés (déclaration FIPHFP 2021 : chiffre au 31 décembre 2020 ).

### **Faits marquants**

Avril 2021 - déclaration auprès du FIPHFP au 31 décembre 2020 : taux d'emploi de BOETH s'élevant à 5,57 % (soit 138 agents BOETH parmi lesquels des agents ayant déclaré une RQTH). Départ à la retraite de l'agent en charge des BOE en 2021.

### **Axes de progrès / perspectives**

- Relance d'une campagne de sensibilisation auprès des agents pour déclarer les RQTH.
- Intégration dans le prochain plan de formation d'un volet dédié au handicap destiné aux encadrants.
- Utilisation des recrutements au titre de l'article 38 , alinéa 7 de la loi du 26 janvier 1984, dans les conditions du décret du 10/12/1996.



**FAIRE EN SORTE QUE LES  
VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS  
HUMAINS SOIENT  
OUVERTS À TOUS, SÛRS,  
RÉSILIENTS ET DURABLES**



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Engagement 24 : Concevoir un modèle d'habitat qui allie qualité de vie, préservation des espaces naturels et économie en foncier	Collectivités territoriales : communes,EPCI
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
ÉTAT : Préfecture, DDTM.... Envirobat Occitanie CAUE	Consultation pour avis techniques réglementaires Appui technique Aides aux tiers.

### Appel à projet « Ecoquartiers dans nos villes et villages »

En 2019, la démarche « Imagine les PO » a fait émerger le constat « On construit partout et n'importe où sur nos terres ». Le département connaît un afflux de population de plus de 4 000 habitants supplémentaires par an. Le territoire doit faire face à deux enjeux. D'une part, redonner de l'attractivité aux territoires excentrés pour les redynamiser. D'autre part, maîtriser le développement urbain des territoires périurbains et littoraux, pour préserver le cadre de vie et les activités agricoles.

Le 20 juillet 2020, un premier appel à projets « Des Écoquartiers dans nos villes et villages » a été lancé. 98 868,50 € ont été attribués à 6 communes : Amélie-les-Bains, Banyuls-dels-Aspres, Bourg-Madame, Saint-Laurent de Cerdans, Sorède et Tresserre.

Les lauréats de l'appel à projets bénéficient d'un appui technique et d'une aide financière en subvention d'investissement, pour la réalisation d'études préalables à l'aménagement d'écoquartier.

### Avis consultatifs en urbanisme (SRADDET, SCOT, PLUI, PLU,CDAC...)

Le code de L'urbanisme désigne le Département comme personne publique associée (PPA) à l'élaboration, aux modifications et aux révisions de tous les documents de planification en urbanisme (SRADDET, SCOT, PLUi, PLU...). Le Département est également membre de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) qui examine les projets de création ou d'extension de magasins de commerce de détail supérieurs à 1 000 m2 de surface de vente.

Afin de produire les avis du Département, une consultation transversale des services (Routes, Eau, Barrages, Environnement, Agriculture...) est réalisée pour centraliser les recommandations. Une veille juridique sur l'actualité juridique des différents textes de Loi permet d'apporter vérification des avis formulés, avant leur envoi.

### **Chiffres clés**

220 avis transmis de 2016 à 2021 (SRADDET, SCOT, PLUi ,PLU et CDAC)

### **Tableau de suivi**

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Avis	Nbre	21	24	54	53	39	26

### **Faits marquants**

Réunions publiques PPA supprimées depuis le COVID 19.

### **Axes de progrès / perspectives**

- Renforcement de l'urbanisme durable pour tous
- Capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables

## 11.2. Mise en place de Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



15 VIE TERRESTRE



### Stratégie

Engagement Imagine N°24. Politique Départementale de préservation des espaces agricoles et naturels périurbains

### Public visé

Collectivités locales, exploitants agricoles, propriétaires foncier non bâti et/ou propriétaires forestiers

### Partenaires

Communes, intercommunalités, Chambre d'agriculture, SAFER, SCOT, AURCA, professions et organismes agricoles et ou forestiers, ...

### Intervention CD66

Déploiement d'une compétence propre au Département

Dans un contexte d'artificialisation des sols, notamment sur la frange côtière, les espaces agricoles et naturels périurbains ont la nécessité d'être protégés afin de conserver durablement leur vocation agricole ou d'espaces naturels. Il s'agit de lutter efficacement contre la spéculation foncière et la rétention de terres agricoles sur des secteurs à enjeux soumis à pression foncière

### Suivi des 3 PAEN déjà créés

- PAEN de la Prade de Canohès et de son plateau agricole attenant (281 ha),
- PAEN de Laroque des Albères (606 ha),
- PAEN d'Alénya (349 ha).



### Projets de PAEN en cours de création / préfiguration

- PAEN Intercommunal de Canohès, Ponteilla-Nyls, Toulouges, Le Soler,
- PAEN de Céret,
- Projet de création d'un PAEN supra communautaire : Corneilla del Vercol, Montescot, Elne, Théza, Ortaffa, Bages, St Cyprien, Latour Bas Elne (environ 4500 ha),
- Préfiguration d'un projet de PAEN intercommunal Piémont des Albères.

### Chiffres clés

4 PAEN créés à ce jour pour une surface totale de 1236 ha

4 PAEN en projet , pour une surface cumulée de près de 9000 ha

### Faits marquants

Suspension des délais d'exécution des études en cours le temps du confinement.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2021 (au 31/08)	2020	2019	2018	2017	2016
PAEN créés cumulés	8	Nbre	4	4	4	3	3	3
Surfaces cumulées	10 000	ha	1 236	1 236	1 236	887	887	887
DIA traitées et rétrocessions SAFER		Nbre		16	38	33	12	16
Surfaces de DIA et rétrocessions SAFER		ha		40	32	23	12	8
Demandes préemption SAFER		Nbre	6	2	2	5	2	2
Surfaces concernées par préemption		m <sup>2</sup>	10 169	13 060	12 976	27 998	9 258	7 035

### Axes de progrès / perspectives

- Etablir des PAEN à l'échelle d'entités agricoles ou naturelles continues et homogènes, les projets de PAEN dépassant dorénavant très largement, la seule ambition communale ou intercommunale.
- Réaliser les études de faisabilité en maîtrise d'ouvrage départementale, en lieu et place de l'intervention des communes.

### En savoir plus

<http://www.ledepartement66.fr/un-outil-de-preservation-durable-le-p-a-e-n/>

# 11.3. La prévention contre les incendies de forêt



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



### Stratégie

Plan Climat Energie Territorial : orientation 8.1 "responsabiliser et accompagner les décideurs locaux à s'engager dans la lutte contre le changement climatique"

### Public visé

Collectivités compétentes DFCI, Associations, Grand public, SDIS

### Partenaires

État , UE, Région et l'ensemble des collectivités à compétence DFCI

### Intervention CD66

Appui technique  
Aides aux tiers  
Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, animation

### Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne

Le Département, conscient des potentialités et de la vulnérabilité face au changement climatique du patrimoine forestier de son territoire, et soucieux de sa préservation, poursuit une politique de protection contre les incendies de ces espaces naturels boisés. Elle se concrétise par l'application d'un Programme « Département / État » intitulé Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne dont les objectifs sont de réduire le nombre d'incendies, de minimiser la surface incendiée et d'encourager toutes dynamiques forestières et agropastorales pouvant réduire la vulnérabilité des formations forestières. Pour cela le Département, en cofinancement avec l'État, la Région et l'UE soutient :

- l'aménagement des massifs sensibles en équipements d'aide à la lutte contre les incendies (pistes, citernes, coupures),
- la conduite d'opération de surveillance en période estivale (tours de guet, formations des RISC..),
- la conduite d'opération de sensibilisation.

### Chiffres clés

- Un massif sensible de plus de 200 000 ha dont 50% présentant un aléa incendie élevé,
- Une moyenne annuelle de 90 incendies pour 570 ha au cours des 30 dernières années soit une réduction 34 % d'éclosion et 78 % de la surface incendiée par rapport à la période antérieure,
- Des massifs sensibles équipés par plus de 2650 km de pistes DFCI, 430 points d'eau et 850 ha de coupures de combustibles.



### Faits marquants

- Des territoires sensibles couverts par des documents de planifications,
- Une compétence DFCI assurée par des EPCI investis,
- La mise en place de patrouilles citoyennes en complément des patrouilles ONF.



### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Budget	Euro		340 000				
Aides aux tiers	Euro		550 000	233 930	282 380	313 000	297 000
Incendies	Nbre			132	134	205	194
Surfaces calcinées	ha			485	167	440	1 956

### Axes de progrès / perspectives

- Conforter les actions de sensibilisation et de communication pour développer la prévention incendie.
- Adapter notre territoire au changement climatique, la sensibilité incendie de notre territoire est amenée à s'aggraver à long terme et des territoires aujourd'hui peu touchés le seront demain et nécessiteront d'être aménagés.

**Stratégie**

Politique départementale en faveur de l'agro-environnement

**Public visé**

Communes, Associations (CIVAM Bio, Cap 66, Arbres et Paysages,.. ) structures d'enseignement : CFA, CFPPA, ..., services et directions en interne : DID, DEJS, DEE

**Partenaires**

Association et organisme de recherche, Département disposant également de pépinière départementale (CD 11 notamment )

**Intervention CD66**

Appui technique  
Aide aux tiers  
Gestion du patrimoine départemental

**Fourniture de 40 000 plants aux collectivités**

Plus de 40 000 plants d'arbres et arbustes sont produits chaque année sur une unité foncière de près de 6 ha, pour être donnés principalement aux communes, comme aides en nature. Afin de valoriser les essences locales et lutter contre les espèces exotiques envahissantes, la pépinière ne propose que des végétaux locaux. Une demande de labellisation "Végétal local" est en cours.

**Actions sur le patrimoine départementale et actions territoriales**

Outre la fourniture de plants aux collectivités dans le cadre de la réalisation de leurs projets d'espaces verts, à travers son activité, la pépinière se veut être :

- Un outil au service des projets d'espaces verts de la collectivité départementale (sites naturels, collèges, espaces verts bord de route,...)
- Un outil en faveur de la biodiversité , en fournissant des plants aux structures associatives, porteuses de projets en faveur de l'agro écologie et de la biodiversité,
- Un outil, support de formation pédagogique à destination de professionnels, d'apprentis mais également de scolaires,...
- Un outil se voulant contribuer aux actions de reconquête de friches portées notamment par des collectivités,...

**Faits marquants**

- Passage en agriculture biologique en 2008,
- Des retards de production induits par les périodes d'arrêt de l'activité lors des périodes de confinement strict intervenues en 2020.

**Tableau de suivi**

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
		2020/2021	2019/2020
Nombre de demandes traitées	/	152	128
Nombre de plants distribués	plants	27 327	39 087
Équivalent subvention	euros	156 495	212 935

**Axes de progrès / perspectives**

- Soutenir les projets agro-écologiques associatifs, une demande croissante de plants étant formulée par des structures associatives.
- Adapter la production de la pépinière au changement climatique.

**En savoir plus**

<https://www.ledepartement66.fr/la-pepiniere-departementale/>

**11** VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

**16** PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Engagement 9 - Territoire résilient face au changement climatique	Habitants et touristes
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Collectivités et leurs groupements. Associations	Gestion du patrimoine départemental Appui technique Aides aux tiers

### Résorption des déchets le long des routes Départementales

En 2021, 60 panneaux de signalisation routière ont été installés le long des routes départementales pour sensibiliser les automobilistes. 1000 jours de temps agents du Département sont consacrés au ramassage des déchets le long des routes départementales. En 2020, 80 tonnes de déchets, dont 10 tonnes de pneus avaient été ramassés.

### Appel à Projet Zéro Déchets dans la Nature

L'appel à projets « Zéro déchet dans la nature » a été lancé le 19 octobre 2020. Le 29 mars 2021, 11 projets ont été retenus pour un montant total de 80 800,67 €, portés par 8 communes, 2 communautés de communes et un syndicat mixte de bassin versant.

### Formation "Le pouvoir de police pour lutter contre les décharges sauvages"

Organisé en partenariat avec le CNFPT les 13 et 14 septembre 2021, cette formation a rassemblé 45 agents et élus de collectivités territoriales des Pyrénées-Orientales sur 2 sessions.

### Chiffres clés

300 000 € et 1000 jours de travail consacrés à la lutte contre les déchets sauvage en 2021 par le Département.  
45 agents et élus des collectivités formés.

### Faits marquants

Augmentation des tonnages de déchets ramassés le long des routes départementales de 65,2 tonnes en 2017, contre 80 Tonnes en 2020, malgré la réduction du trafic routier pendant les 2 confinements de 2020.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021	2020	2019	2018	2017	2016
Budget	Euros	220000	220000	220000	220000	220000	220000
Signalétique routière	Panneaux	60					
Temps de nettoyage	Jours	1000	1000	1000	1000	1000	1000
Déchets ramassés en bord de RD	Tonnes		80			65,2	
Aides aux tiers	Euros	80800					

### Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre la sensibilisation du public.
- Organiser un temps d'échange entre les collectivités et les associations pour développer les transferts d'expérience et initier des partenariats.
- Reconduire la Formation "Le pouvoir de police pour lutter contre les décharges sauvages".



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Développer l'offre de logement alternatif à l'hébergement en établissement et au "tout" domicile	Personnes âgées et personnes en situation de handicap
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Membres de la CFHI	Animation Appui technique Aides aux tiers

L'habitat inclusif constitue une réponse complémentaire au logement ordinaire et une alternative à l'hébergement en institution. Il participe à une meilleure inclusion dans la cité des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.

#### **Appel à candidature "Habitat accompagné, partagé et inséré"**

Dans le cadre de leurs politiques respectives et dans la perspective du déploiement de l'Aide à la Vie Partagée, l'ARS Occitanie et le département des Pyrénées Orientales s'associent pour soutenir le développement de cette modalité d'habitat dès le stade du projet, et lancent ainsi un appel à candidatures visant à soutenir l'ingénierie de projet au stade préliminaire de la mise en œuvre d'un nouveau dispositif. Le projet présenté devra respecter la définition, les missions et attendus de l'habitat inclusif : Un habitat Accompagné, Partagé et Inséré dans la vie locale. Installation en juin 2020 de la CFHI et sélection des projets dans le cadre de l'AAC 2020 lancé par l'ARS Occitanie.

#### **Chiffres clés**

- 37 % des plus de 75 ans vivent à leur domicile et 12 % se déclarent dépendantes.
- 7,8 % des plus de 60 ans bénéficient de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A.) soit 67,3 % des bénéficiaires de cette allocation.

#### **Faits marquants**

- 2 projets d'habitat inclusif financées en 2020
- 8 projets présentés dans le cadre de l'AAC 2021 lancé conjointement avec l'ARS

#### **Axes de progrès / perspectives**

- Lancer un diagnostic de l'habitat accompagné, partagé et inséré sur le territoire départemental
- Étude en cours pour déployer l'aide à la vie partagée

#### **En savoir plus**

Mettre en place la procédure d'instruction et la formation à la préconisation des AT CARSAT et MSA



**ÉTABLIR DES MODES  
DE CONSOMMATION ET DE  
PRODUCTION DURABLES**

## 12.1. Développement de l'Agriculture Biologique

<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Politique Département Agri-environnementale	Agriculteurs
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Chambre Consulaire, stations d'expérimentations (sica centrex, CA66), structures de développement agricole (CIVAM Bio)	Aides aux tiers (structures de développement agricoles et agriculteurs)

Le département possède des avantages incomparables pour produire des aliments selon le mode de production de l'Agriculture Biologique et l'agro-écologie. Les producteurs l'ont bien compris puisque, chaque année, le nombre de producteurs convertis ne cesse de croître et les surfaces également.

L'orientation donnée à la politique départementale est celle de la production de denrées alimentaires de qualité mettant en avant des pratiques respectueuses de leur environnement s'inscrivant dans les systèmes de productions agro-écologiques et l'agriculture biologique.

### Aides aux programmes agricoles

Cet axe d'intervention vise à soutenir les programmes agricoles en phase avec le principe de triple performance : respect de l'environnement, performances économique et sociale à travers les actions suivantes : animation de la filière, appui technique, expérimentation, aide à l'investissement dans les entreprises bio et sur les exploitations,...

### **Faits marquants**

En 2020, 36.2% de la surface agricole en AB cultivée par 953 exploitants bio.

### **Tableau de suivi**

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Budget	Euro	220 500	221 540	219 514	231 800	227 351	267 576
Part de la surface agricole en AB	%		36,2	34	26,2	26,4	21,9

### **En savoir plus**

[www.bio66.com](http://www.bio66.com)



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



2 FAIM «ZÉRO»



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



## 12.2. Développement des circuits courts

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



2 FAIM «ZÉRO»



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



### Stratégie

Politique Département Agri-environnementale  
Engagement 5 : Approvisionner en produits locaux la restauration collective (cantines, EHPAD et hôpitaux)

### Public visé

Agriculteurs, et consommateurs (population locale et touristes)

### Partenaires

Chambre Consulaire, Civam BIO, CIVR, Fédération tourisme de Terroir

### Intervention CD66

Aides aux tiers (structures de développement agricoles et agriculteurs)

Le développement des circuits courts doit permettre de :

- développer l'agriculture départementale et d'apporter une meilleure valorisation des productions et ainsi contribuer à l'essor des exploitations agricoles du département.
- rapprocher les producteurs et les consommateurs et ainsi donner un sens à l'acte d'achat des produits alimentaires.

### Subventions pour la promotion agricole locale et la réalisation de stands de vente directe et l'agritourisme, animation du réseau bienvenue à la ferme.

Dans ce cadre, le Département a pour objectif de :

- faciliter l'identification de l'offre de production locale,
- rendre l'offre plus accessible.

### Soutien financier à la mise en œuvre des programmes alimentaires territoriaux

Le Département est aussi partenaire sur les actions visant à favoriser l'intégration des produits locaux en Restauration Hors Domicile (collèges, lycées, écoles primaires, établissements médico sociaux,...).

### Chiffres clés

1 agriculteur sur 4 pratique la vente directe

3 Projets Alimentaires Territoriaux en cours sur le territoire

### Faits marquants

Création d'une association visant à favoriser l'intégration des produits locaux en Restauration Hors Domicile : "Mangeons local 66",

Création du 1er point de vente directe sur une aire de co-voiturage départementale (av. Panchot).



### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Budget	Euro	253500	253128	245924	262362	276084	314441
Stand de vente aire de covoiturage	nombre	1					

### Axes de progrès / perspectives

- Développer le réseau de stands de vente sur les délaissés routiers
- Créer une plateforme de centralisation des produits locaux pour approvisionner la RHD, dans le prolongement des travaux initiés par l'association mangeons local 66

### En savoir plus

<https://producteurs66.com>

<https://po.chambre-agriculture.fr>

<https://fr-fr.facebook.com/bienvenue.ferme.66/>

<http://www.bio66.com/fr/evenements/carnet-d-adresses-bio-2020-de-nos-producteurs-dans-le-departement-du-66-379.html>

## 12.3. Lutte contre le gaspillage alimentaire et valorisation des déchets issus de la restauration

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



2 FAIM «ZÉRO»



<b>Stratégie</b> Bilan carbone	<b>Public visé</b> Collège : usagers des restaurants scolaires SAF : agents, visiteurs expositions, public lors des spectacles
<b>Partenaires</b> Collèges, société TUBERT Perpignan	<b>Intervention CD66</b> Éducation à l'Environnement et au Développement Durable Animation

L'objectif de ce dispositif est la maîtrise des préparations culinaires afin d'éviter la production de déchets amont.

Pour une meilleure valorisation des déchets, les collégiens sont encouragés à trier les restes de repas de leurs plateaux,

Le Département équipe chaque année les restaurants scolaires de meubles de pré-tri.

### Chiffres clés

A ce jour 19 cuisines sur 27 sont équipées.

Fourniture d'équipements aux collèges : 46 000 €

### Faits marquants

La poursuite de la mise en oeuvre du dispositif au sein des collèges a été interrompue en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19.

### Axes de progrès / perspectives

- Mettre en oeuvre un dispositif d'accompagnement avec l'appui d'un bureau d'étude expert afin de quantifier le volume des déchets produits. Déploiement au 2ème semestre 2022.

## 12.4. Achats et marchés publics responsables

12 CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLES



16 PAIX, JUSTICE  
ET INSTITUTIONS  
EFFICACES



Stratégie	Public visé
Achats et marchés publics responsables	Entreprises
Partenaires	Intervention CD66
SDIS 66, SYDELL 66, UGAP, Autres collectivités ...	Commande publique

### Actions relatives à la dimension environnementale

#### Intégration de dispositions environnementales dans l'objet des marchés (Marchés verts)

- Lancement sur 2021 d'une campagne de marchés de travaux d'amélioration de performances énergétiques sur plusieurs bâtiments (agence routière de Saillagouse, Local serrurerie ateliers, Dispensaire).
- Relance en 2021 du marché de fourniture et d'installation de bornes et recharges pour les véhicules électriques.

#### Intégration de dispositions environnementales dans le cadre des spécifications techniques (article R2111-4 du CCP)

- Recours à des écolabels dans les marchés de fournitures : marchés de fournitures administratives, de produits d'entretien...

#### Intégration de dispositions environnementales par le recours à un critère environnemental

- Mise en place de cadre type de mémoire par nature de marchés (fournitures, travaux, services).

### Actions relatives à la dimension économique : mutualisation et de massification des achats

#### Mutualisation au sein du Département sur tous les types de marchés

- Marchés de service pour la maintenance et la vérification réglementaire couvrant les besoins des collèges, des Bâtiments et de l'IDEA ;
- Marchés de fourniture pour l'achat de matériels/outillages pour les travaux en régie du Département ;
- Marchés de travaux pour l'entretien, la réparation et l'investissement des collèges et des bâtiments départementaux.

#### Mutualisation avec des partenaires extérieurs dans tous les domaines d'achat

- Achat de pièces automobiles avec le SDIS ;
- Achat d'énergie : Électricité avec le SYDEEL 66, Gaz avec l'UGAP ;
- Service de télécommunication avec 27 collectivités et structures du Département ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le domaine des SI et de communication ainsi que des prestations d'expertise et d'assistance système, réseau et parefeu avec le SDIS ;
- Achat de prestations de maintenance et de développement de l'application de gestion des MDPH

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017
Consultations lancées avec une disposition environnementale (Marchés DLB)	%	60 %	56 %	60 %	75 %	70 %
Nbre total de consultations (DLB)	Consultations	50	76			
Dont consultations comprenant des dispositions environnementales	Consultations	31	43			
Dont prestations intellectuelles	Consultations	6	4			
Dont fournitures et services	Consultations	12	22			
Dont travaux	Consultations	13	17			
Groupement de commande (DLB)	Nbre de conventions	5	3	2	2	2
Groupement de commande (DSI)	Nbre de conventions	3	1	1	1	1

### Axes de progrès / perspectives

- Avec la prochaine mise en application des nouveaux CCAG à compter du 1er octobre 2021, le département disposera d'outils contractuels élargis et innovants à mettre au service des achats durables
- Renouvellement pour 2022 du groupement de commande pour l'achat d'électricité (SYDEEL66) et de gaz (UGAP)



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Développement économique pérenne et protection de l'environnement dans l'intérêt des générations présentes et futures	Agents du département
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
	Commande publique du Département Gestion du patrimoine départemental

### Achats responsables :

- Choix porté vers des produits plus respectueux de l'environnement et des exigences sociales (produits verts, labellisés, normes ISO...),
- Commandes groupées afin d'éviter des livraisons trop fréquentes et de faibles quantités, contribuant ainsi à la réduction des émissions de CO2,
- Travail sur la réduction des volumes d'emballages (ex : livraison du mobilier, des produits d'entretien sur palettes) et réutilisation des emballages cartons,
- Standardisation des équipements de bureau dans un souci de réutilisation ultérieure permettant à ces mobiliers dit de seconde main de retrouver une affectation.

### Recyclage

- Récupération sur les principaux sites du Département des emballages ménagers recyclables et des matériaux : fer, bois, carton, plastic, verre, piles, cartouches d'encre, bouchons en liège, en plastic, bouteilles plastiques, carottes de ciment, béton, gravats, palettes en bois. Tous ces produits ont des filières agréées spécifiques de recyclage et de valorisation.
- Une convention est passée avec CHIMIREC pour le recyclage et la valorisation des déchets issus des activités des ateliers mécaniques : batteries, huiles usagées, filtration, aérosols, pare brise, chiffons souillés.
- Une autre convention est signée avec EUREC pour la mise à disposition de bennes et le recyclage des pneus usagers.

### Faits marquants

Recyclage de 5200 masques via le prestataire Terracycle et son système de collecte "Boite zéro déchets" et de recyclage : transformation en nouvelle matière première.

### Chiffres clés

Coût recyclage de 5200 masques: 1000 € TTC

Acquisitions de pièces détachées : 676 000 €

Prestations extérieures : 126 000 €

CHIMIREC : 3816 € TTC / EUREC SUD : 2554 € TTC

Coût des contrats avec la métropole de Perpignan : 76 723 € TTC – Coût des dépenses pour le tri sélectif : 6 471 € TTC

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
		2021 (au 01/07)	2020	2019	2018
Ferraille/carton/papier recyclés	Tonnes	26	47	39	38
Recettes	Euros	2 267	3 117	2 263	2 376

## 12.6. Gestion et exploitation durable des massifs forestiers

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



### Stratégie

Plan Climat Energie Territorial : orientation 8.1 "responsabiliser et accompagner les décideurs locaux à s'engager dans la lutte contre le changement climatique"

### Public visé

Collectivités, acteurs de la filière

### Partenaires

Acteurs socio-professionnels de la filière bois. Structures institutionnelles. Union Régionale des collectivités forestières d'Occitanie

### Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental  
Animation  
Appui technique  
Aide aux tiers

### Schéma d'amélioration de la desserte externe des massifs forestiers

La forêt des Pyrénées-Orientales, à forte dominante feuillue, recouvre plus de 45 % du territoire départemental. Productrice de matières premières renouvelables comme le bois matériau, le bois énergie et le liège, seul 20 % de son accroissement annuel est récolté. L'un des principaux freins à cette mobilisation de bois est lié à l'accessibilité. Pour cela un schéma d'accès à la ressource est en phase d'élaboration pour identifier les points noirs et proposer des solutions pour les résoudre.

### Appel à projets « bois construction »

Le bois pour ses performances reste un matériau vertueux en termes de développement durable. C'est pourquoi, le Département a lancé un appel à projets « Construisons bois dans les Pyrénées-Orientales » à l'attention des collectivités pour les inciter à l'utiliser. Ainsi, 21 projets ont été sélectionnés et bénéficieront d'un appui technique et d'une aide financière pour aider à leur réalisation.

### Chiffres clés

48% du territoire départemental est boisé dont les 3/4 sont des forêts de production, 2/3 feuillus et 1/3 résineux,  
70% de la forêt est privée (50 000 propriétaires) et 30% publique (30 forêts domaniales et 47 forêts de collectivités),  
20 % de l'accroissement est récolté et 95% du bois d'œuvre récolté dans le département est exporté.

### Faits marquants

- Réalisation d'un schéma départemental d'accès à la ressource forestière pour le développement d'une mobilisation de ressource compatible avec la préservation des infrastructures routières.
- Lancement du premier appel à projet bois construction et sélection de 21 projets d'équipements publics

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats
		2021 (au 1er/07)
Budget	Euro	255 000
Dont Appel à projet	Euro	220 000
Bénéficiaires de l'appel à projet	Collectivités	21

### Axes de progrès / perspectives

- Inciter les collectivités à utiliser du bois et du liège local,
- soutenir la structuration d'une filière bois construction départementale,
- inciter les propriétaires forestiers à appliquer une gestion multifonctionnelle et durable,
- Elaborer un schéma d'amélioration de la desserte externe des massifs forestiers présentant un enjeu fort et réalisation des travaux de mises aux normes



**En savoir plus :** <https://www.ledepartement66.fr/le-schema-dacces-a-la-ressource-forestiere-sarf/>



**PRENDRE D'URGENCE  
DES MESURES POUR  
LUTTER CONTRE LES  
CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES ET LEURS  
RÉPERCUSSIONS**

# 13.1. Préparer et adapter le territoire aux conséquences du changement climatique vis à vis des risques littoraux

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



### Stratégie

Engagement n°9 Imagine les PO : faire des PO un département pilote sur l'adaptation au changement climatique  
Plan Climat Energie Territorial

### Public visé

Acteurs locaux et régionaux impliqués sur ces enjeux  
Population locale et touristique

### Partenaires

État, Région, Parc Naturel Marin du Golfe du Lion, EID Méditerranée (Pôle Littoral), BRGM

### Intervention CD66

Appui technique  
Aides aux tiers

### Accompagnement de la Communauté de Communes Sud Roussillon sur la mise en place de dispositifs innovants pour protéger le cordon dunaire de St-Cyprien

La Commune de Saint-Cyprien a souhaité tester les dispositifs « Wave Bumper » permettant de se protéger de la submersion marine. Ces dispositifs expérimentaux ont été positionnés en haut de plage sur un linéaire de 242 m, pour empêcher la mer d'inonder les infrastructures arrières (baladoir et biens immobiliers attenants) et pour bloquer les départs de sable. Une partie de ces dispositifs, soit un linéaire de 77 m, a également été disposée devant le cordon dunaire, maintenu depuis plusieurs années par des ganivelles, en vue du renforcement des zones dunaires nouvellement constituées.

L'objectif final est de préserver la fonctionnalité écologique du cordon dunaire pour lui permettre d'entretenir la résilience de la plage face aux tempêtes et protéger l'arrière-plage de l'assaut des vagues.

### Chiffres clés

52 360 €HT : coût de l'investissement pour les 77 ml de protection du cordon dunaire

### Faits marquants

Expérimentation similaire menée l'année précédente à Canet-en-Roussillon pour éviter les départs de sable sur les infrastructures urbaines arrières (voies, places).

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
		2021 (au 3er/07)	2020	2019
Aides aux tiers : CC Sud Roussillon (Wave Bumper)	Euro		15 708	
Aides aux tiers : réparation infrastructures et ouvrages portuaires (Gloria)	Euro		152 870	
Aides aux tiers : nettoyage des plages (Gloria)	Euro		47 440	
Formations	Session	1 prévue		1
Appui techniques Collectivités / associations/ autres	Nbre		2	

### Axes de progrès / perspectives

- Évaluer l'efficacité de cette expérimentation pour rajout de dispositifs "Wave Bumper" si besoin et reproductibilité de la méthode sur d'autres Communes.



## 13.2. Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments du Département

### Stratégie

Bilan Carbone 2021  
Plan Climat Énergie Territorial

### Public visé

Agents du Département, notamment les responsables des bâtiments, des collèges et de l'IDEA.

### Partenaires

Dans le cadre de France Relance, l'État apporte un soutien financier 2,89 M€ aux opérations de rénovation énergétiques.

### Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental

### Répondre aux exigences du Décret tertiaire

Le décret tertiaire de 2019 impose aux bâtiments de plus de 1000 m<sup>2</sup> un suivi annuel des consommations et une réduction de la consommation d'énergie finale de 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 par rapport à une année de référence comprise entre 2010 et 2020.

- Audits énergétiques des 32 bâtiments soumis au décret tertiaire : 208 000 € TTC
- Mise à jour de la plateforme de centralisation des fluides (Citron) : 14 380€ TTC

### Rechercher la neutralité des nouveaux bâtiments publics

- Géothermie et photovoltaïque en autoconsommation à l'étude pour alimenter le système de chauffage et de climatisation des archives départementales, dans le cadre de son extension.
- Réflexion engagée sur le patrimoine de l'IDEA.

RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU BATIMENT  
DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES ET DE L'ARCHEOLOGIE  
DES PYRENEES-ORIENTALES



### Optimiser la gestion du patrimoine bâti

Les consommations énergétiques d'une partie des bâtiments sont suivies via le logiciel Citron. Les bâtiments des collèges et de l'IDEA ne sont pas suivis. Un travail de structuration du suivi des consommations est engagé afin de répondre à l'obligation du décret tertiaire de renseigner les consommations des bâtiments de plus de 1000 m<sup>2</sup>, via la plateforme OPERAT.

### Chiffres clés

13 253 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> (tCO<sub>2</sub>e) en 2018 :

- 4 514 tCO<sub>2</sub>e issus de la consommation de 29 188 MWh de d'énergie (émissions directes),
- 8467 tCO<sub>2</sub> en immobilisations,
- 272 tCO<sub>2</sub> en gaz réfrigérants des climatisations et réfrigérateurs.

### Faits marquants

Le 10 mai 2021, l'assemblée départementale a validé l'objectif de réduire de 49 % ses émissions liées au patrimoine bâti à l'horizon 2030.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs 2030/2008	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
			2018	2008	Evolution 2008/2018
Consommations totales du bâti	-40%	kwh	29338265	30318176	-3%
Émissions de GES énergie	-49%	tCO <sub>2</sub> e	4514	4785	-6%
dont collèges		kwh	15802721	15787250	0%
		tCO <sub>2</sub> e	2541	2695	-6%
dont IDEA		kwh	2347224	1542298	52%
		tCO <sub>2</sub> e	422	407	4%
dont autres		kwh	11188320	12988628	-14%
		tCO <sub>2</sub> e	1551	1683	-8%

### Axes de progrès / perspectives

- Rechercher et collecter des données en vue de renseigner la plateforme OPERAT en 2022,
- Valoriser les certificats d'économie d'énergie,
- Définir un schéma directeur immobilier tenant compte de la performance énergétique et de la sobriété carbone des bâtiments,
- Harmoniser les suivis de consommations,
- Centraliser de la gestion technique des bâtiments.

13 MESURES RELATIVES  
À LA LUTTE CONTRE  
LES CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES



7 ÉNERGIE PROPRE  
ET D'UN COÛT  
ABORDABLE



12 CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLES



## 13.3. Une mobilité décarbonée pour les agents - Parc auto

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Bilan Carbone Plan Climat Énergie Territorial	Agents du Département responsables du parc roulant et agents utilisant les véhicules de la collectivité.
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Groupement d'achat de l'UGAP	Gestion du patrimoine départemental Gestion des ressources humaines

### Augmentation du parc de véhicules électriques

En 2021, 4 véhicules électriques ont été acquis et seront positionnés sur différents sites en fonction du déploiement des 10 bornes de recharge électriques.

### Entretien et gestion responsable de la flotte automobile

- Entretien régulier de la flotte en régie, grâce à l'utilisation d'un logiciel de gestion et de suivi des plannings, avec un objectif d'entretien préventif programmé des PL/engins.
- Renforcement du suivi de la consommation des véhicules.
- Optimisation des pools et mutualisation des véhicules entre services.
- Utilisation de produits verts (huiles bio) et réparation avec des pièces d'occasion (recours à des casses automobiles).

### Augmentation du parc de vélos électriques

Pour réaliser de petits déplacements urbains, un parc de 40 vélos, dont 8 vélos à assistance électrique, est réparti sur l'ensemble des services du Département.  
8 vélos à assistance électrique supplémentaires et 2 trottinettes électriques sont prévus en 2021.

### **Chiffres clés**

3589 tonnes équivalent CO2 (tCO2e) en 2018 :

- 2043 tCO2 de consommation de carburant (émissions directes),
- 887 tCO2 en immobilisations,
- 421 tCO2 en entretien et prestation de service,
- 238 tCO2 pour les déplacements professionnels hors flotte (train, avion, véhicule personnel).

### **Faits marquants**

Le 10 mai 2021, l'assemblée départementale a validé l'objectif de réduire de 28% ses émissions liées aux déplacements professionnels à l'horizon 2030.

### **Tableau de suivi**

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2021 (au 1er/09)	2020	2019	2018	2017
Budget carburant	Euro	740116	826655	1065901	1203444	
Véhicules légers ou utilitaires	Km	2 899 946	5 198 645	6 470 915	6 129 880	6 305 298
Véhicules légers ou utilitaires	Nbre	518	499	448	436	466
dont électriques	Nbre	9	9	8	5	5
dont hybrides	Nbre	54	52	40	13	10
dont thermiques	VL+VU	455	438	400	418	451
PL	km	360 255	535 104	1 173 261	1 568 828	1 493 531
Flotte PL	PL	88	86	87	86	98

### **Axes de progrès / perspectives**

- Renforcer les moyens de suivi technique, administratif et financier pour économiser les flux et optimiser le financement des opérations.
- Poursuivre les efforts pour passer d'une maintenance corrective à une maintenance préventive.
- Poursuivre les actions de sensibilisation aux risques routiers auprès des agents dans le cadre du PPRR, pour lutter contre l'augmentation de la sinistralité.

## 13.4. Autres déplacements des agents et télétravail

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



<b>Stratégie</b> Bilan Carbone Plan Climat Énergie Territorial	<b>Public visé</b> Agents du Département
<b>Partenaires</b> CNFPT	<b>Intervention CD66</b> Gestion des ressources humaines

### Autres déplacements des agents

L'année 2020 a été marquée par une forte baisse des remboursements de déplacements. En 2021, les déplacements en avion et train restent très faibles. Ceci s'explique par la limitation des regroupements, d'une part, et le développement des visioconférences, d'autre part. Les déplacements avec les voitures personnelles ont été impactés par le confinement de mars-avril, mais semble avoir retrouvé le niveau de 2019 depuis le mois de mai.

### Chiffres clés

Le Train est 5 fois plus économique que les remboursements de frais des voitures.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 20/10/21)	2020	2019	2018	2017	2016
Frais kilométriques voiture	Euros	128 713,00 €	172 245,00 €	286 158,00 €	265 799,00 €	279 964,00 €	264 603,00 €
Distances parcourues en voiture	km	371 461	494 814	822 561	876 570	887 925	874 124
Coût de déplacement voiture	€/km	0,35	0,35	0,35	0,30	0,32	0,30
Frais de billets de train	Euros	1 697,70 €	3 538,80 €	23 449,30 €	12 487,10 €	17 917,50 €	17 928,30 €
Distances parcourues en train	km	25 571			137 752		169 991
Coût de déplacement en train	€/km	0,07			0,09		0,11
Frais de billets d'avions	Euros	2 128,73 €	2 056,80 €	16 523,23 €	19 347,48 €	13 777,50 €	18 203,84 €
Distances parcourues en avion	km	6 377			58 371		72 880
Coût de déplacement en avion	€/km	0,33			0,33		0,25

### Pérennisation du télétravail

Avant 2020, le télétravail était réservé à une expérimentation pour un nombre réduit d'agents. En 2020, la crise sanitaire a imposé le télétravail de 1106 agents. Les mesures exceptionnelles de télétravail mises en place pour s'adapter à ce contexte, ont conduit à équiper un grand nombre d'agents en ordinateurs portables, adaptés au télétravail partiel pratiqué lors du déconfinement. En 2021, le télétravail a été poursuivi avec un télétravail à 100% pendant le confinement de mars-avril et 2 jours télétravaillés sur le reste de la période. Le recours au télétravail tend à se pérenniser. L'ensemble des agents aux missions télétravaillables se sont vu proposés la possibilité de bénéficier de 2 jours de télétravail par semaine. Les encadrants volontaires peuvent disposer quant à eux d'un forfait de 24 jours de télétravail par an.

### Formations internes sur le management à distances

Afin d'accompagner le changement de pratiques managériales, nécessaires à l'activité partielle en télétravail, des formations intra ont été organisées avec le concours du CNFPT.

- Phase 1 : 19 sessions (de 6 heures chacune) entre janvier et mars 2021,
- Phase 2 : 16 sessions (de 6 heures chacune) entre août et octobre 2021.

### Chiffres clés

134 managers ont suivi 2 journées de formation sur le management à distance.  
900 agents équipés en matériel informatique nomade.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2021 (au 1er/09)	2020	2019	2018	2017
Agent en télétravail	Nbre d'agents		1106	46	26	0

### Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre l'adaptation des équipements informatiques (portable, casque ...)
- Poursuivre la dématérialisation des actes administratifs (i-parapheurs)
- Organiser une 3ème phase de formation portant sur la sensibilisation au co-développement.



**CONSERVER ET EXPLOITER  
DE MANIÈRE DURABLE  
LES OCÉANS, LES MERS  
ET LES RESSOURCES MARINES AUX FINS DE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

## 14.1. Gestion de La Réserve nationale marine de Cerbère - Banyuls

14 VIE AQUATIQUE



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



### Stratégie

Schéma Départemental des Espaces Naturels  
Engagement 8 - Donner la priorité à un tourisme authentique et responsable

### Public visé

Usagers de la Réserve (plongeurs, pêcheurs professionnels et de loisir, plaisanciers, apneïstes, baigneurs... site ouvert et accessible toute l'année), scolaires, scientifiques...

### Partenaires

Etat (finance à 60 %), Région, Parc Naturel Marin du Golfe du Lion, Laboratoire Arago, Université de Perpignan, Éducation Nationale, Pêcheurs professionnels, structures de plongée

### Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental, éducation à l'environnement et au développement durable

La Réserve marine de Cerbère-Banyuls, première réserve marine française, a été créée le 26 février 1974. Gérée par le Département des Pyrénées-Orientales depuis 1977, sa superficie totale est de 650 hectares. Elle s'étire sur 6,5 km de côte entre Banyuls-sur-Mer et Cerbère et s'étend sur 2 km vers le large. Elle présente 2 niveaux de protection : une zone protégée correspondant à la plus grande superficie de l'espace, soit près de 600 hectares, où les activités humaines sont réglementées, et une zone de protection renforcée, de 65 hectares, où toutes les activités humaines sont interdites.

Chaque année, la Réserve réalise des missions de surveillance, des suivis scientifiques, des animations pédagogiques et gère l'accueil des usagers et du public.

Le site accueille en moyenne 250 000 visiteurs par an dont 32 000 plongeurs (50% des plongeurs du département) et 30 000 visiteurs au sentier sous-marin.

### Chiffres clés

- Plus de 1200 heures de surveillance/an.
- 1200 espèces animales et 500 végétales observées dans la Réserve.
- 650 mérous (espèce protégée) comptabilisés en 2020.
- Le site est inscrit depuis 2015 sur la liste verte de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.
- Plus de 4800 personnes sensibilisées au niveau du sentier sous-marin lors de la saison 2021.



### Faits marquants

Malgré la crise sanitaire, la Réserve a pu maintenir l'accueil de scolaires durant le premier semestre 2021. 25 classes, soit près de 620 élèves, ont été sensibilisés.

La location du matériel au sentier sous-marin a pu être assurée durant l'été grâce à la mise en place d'un protocole sanitaire spécifique.

3 nouvelles bouées écologiques installées pour les plaisanciers.



### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 01/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Budget investissement	Euro	46 000					
Budget fonctionnement	Euro	100 000					
Fréquentation du sentier sous marin	Visiteur	31 020	30 060	29 775	28 745	24 580	21 150
Dont sensibilisés au sentier	Visiteur	4 028	1 200	2 170	2 100	1 800	1 450
Sensibilisation des scolaires	Élève	525	650	1 450	1 330	1 400	1 300
Mérous comptabilisés	Individu		650			608	
Plongeurs sous marin comptabilisés	Plongeurs		29 147	30 323	29 917	30 437	23 312

### Axes de progrès / perspectives

- Compte tenu de l'expérience acquise et la démonstration faite au sein de la Réserve marine de l'efficacité de cet outil, une démarche en vue de l'extension du périmètre a été engagée avec les services de l'État, du Parc Naturel Marin du Golfe du Lion et le conseil scientifique de la Réserve.
- Valider l'évaluation du plan de gestion 2015-2019 et rédiger le prochain document de gestion.

En savoir plus : <https://www.ledepartement66.fr/dossier/la-reserve-marine-de-cerbere-banyuls/>

## 14.2. Préservation des zones humides

14 VIE AQUATIQUE



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



15 VIE TERRESTRE



### Stratégie

Engagement n°24 : schéma départemental des espaces naturels

### Public visé

Associations - Communes et EPCI - Syndicats de Bassins versant - Grand public

### Partenaires

Agence de l'Eau RMC - Région Occitanie - ARB - OFB

### Intervention CD66

Animation, éducation à l'environnement et au développement durable  
Appui technique  
Aide aux tiers

### Animation d'une stratégie de protection et de valorisation des Zones Humides (ZH)

- Accompagnement financier des collectivités / associations
- Animation du réseau départemental ZH, cellule d'appui aux acteurs de la préservation des zones humides (veille technique, financière, réglementaire).

### Développement d'un outil informatique

Besoin identifié au sein du réseau ZH: création d'une base de données regroupant des informations cartographiques, environnementales (habitats, espèces, hydrologie, fonctionnalités) sur les zones humides identifiées dans l'atlas départemental et par les acteurs du territoire.

### Chiffres clés

12 ha créés comme Zone de Prémption ENS.

40 437 m2 de milieux humides cédés au Conservatoire du Littoral.



### Tableau de suivi

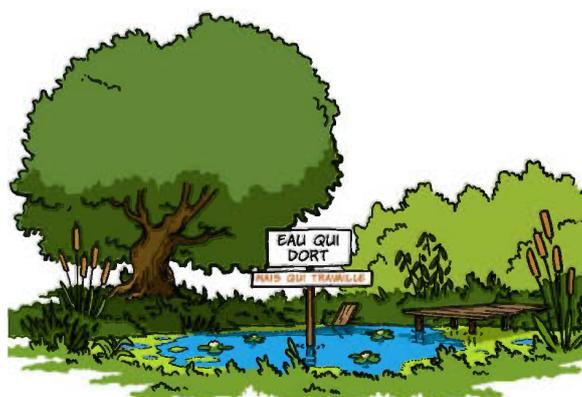
Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
		2021 (au 31/07)	2020
Budget	Euro / millions €	26 000	24 500
Aides aux tiers	Euro / millions €	8 187,17	9 500
Subventions perçues	Euro / millions €	4 722	4 680
Nbre d'animations	Ateliers / jeux pédagogiques / stands ...	1 (fête de la nature)	
Nbre d'études	Etudes	1 (création base de données ZH)	

### Axes de progrès / perspectives

- Développer une stratégie foncière en faveur de la préservation des zones humides.
- Sensibiliser aux solutions fondées sur la nature dans le cadre de projets d'aménagement durable du territoire.

### En savoir plus

<http://espacesnaturels66.fr/zh/>



M



**PRÉSERVER ET RESTAURER  
LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT  
À LES EXPLOITER DE FAÇON  
DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS,  
LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION,  
ENRAYER ET INVERSEMENT LE PROCESSUS  
DE DÉGRADATION DES SOLS ET  
METTRE FIN À L'APPAUVRISSMENT  
DE LA BIODIVERSITÉ**

# 15.1. Ingénierie écologique

## Accompagner les structures vers des démarches de préservation/ valorisation de biodiversité

15 VIE TERRESTRE



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



### Stratégie

Engagement n°24 : schéma départemental des espaces naturels  
Plan départemental Biodiversité 2020/2021

### Public visé

Associations, Communes et EPCI, Syndicats de bassins versants, grand public, agents de la collectivité

### Partenaires

Organismes gestionnaires de sites, collectivités, services de l'Etat, Région, Chambre d'Agriculture, CEN, GOR, FRNC, SM Canigo Grand Site, Agence de l'Eau, PNR

### Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental  
Appui technique  
Aides aux tiers  
Animation

### Pack Nature en ville

Le Département accompagne les opérations pour renaturer les zones urbaines et ainsi recréer de véritables écosystèmes vivants. Ce pack, construit dans la volonté de mettre en place une démarche de progrès, comprend plusieurs outils, de la sensibilisation au projet d'aménagement:

- une offre de formation construite avec le CNFPT,
- des documents techniques adaptés aux caractéristiques locales,
- un portail web,
- des visites de terrains pour échanger les expériences entre pairs,
- un appel à projets "Nature en ville"

Intégrer la nature en ville



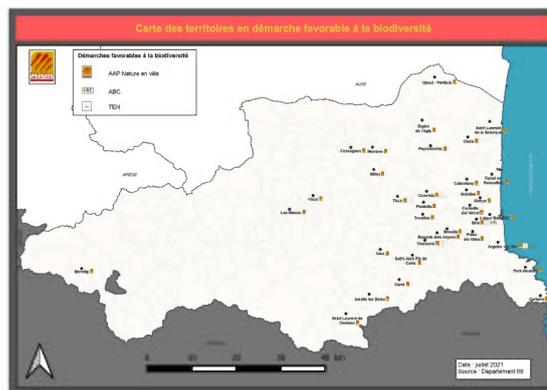
leDepartement66.fr

### Appel à projet Nature en ville

Initié en 2019, l'appel à projet nature en ville a permis de soutenir 46 projets représentant 5ha renaturés pour un montant de 298 881 € d'aides. Afin d'améliorer la qualité des projets un appui technique est proposé par un paysagiste extérieur.

### Chiffres clés

2019 : 92 090 € pour 10 projets  
2021 : 206 791 € pour 36 projets.



### Routes et biodiversité

Le Département aménage des infrastructures routières et améliore ses pratiques à travers une feuille de route déclinée en actions (ex: formation des agents, réalisation d'un atlas environnemental des routes) pour aider à une meilleure prise en compte de la biodiversité et des sensibilités écologiques.

### Chiffres clés

80 agents formés

### Faits marquants

Le changement des équipes municipales combiné au déconfinement a eu pour effet une forte augmentation du nombre de dossiers de l'AAP Nature en ville.  
Le projet "Pack nature en ville" pré-sélectionné pour le prix Territoriaux de la gazette des communes pour son caractère innovant et transposable.

### Axes de progrès / perspectives

- Faire évoluer la méthodologie d'accompagnement des collectivités vers d'autres thématiques liées à la préservation de la biodiversité (ex : Zones Humides, sentiers d'interprétation...)
- Amplifier la coopération Routes et Environnement à travers différentes actions (ex : création de corridors écologiques réduisant les collisions avec la faune sauvage).

### En savoir plus

espacesnaturels66.fr



### Stratégie

Schéma Départemental des Espaces Naturels. Engagement 8- Donner la priorité à un tourisme authentique et responsable.

### Public visé

Visiteurs de la Réserve, scolaires, public porteur de handicap, utilisateurs du site (chasseurs, pêcheurs, éleveurs). Le site est ouvert et accessible à tous.

### Partenaires

Région Occitanie, PNR PC, OGM (observatoire des galliformes de montagne), réseau casseur d'os (Gypaète)FDC, FDPMA, FRNC, OFB, GCLR (chauves-souris)...

### Intervention CD66

Gestion du patrimoine naturel départemental Education et sensibilisation à l'environnement

**Le Département, propriétaire de la Réserve de Nyer**, s'investit depuis 2000 dans la protection et la gestion de ce territoire de 2200 ha de montagne, classé en Réserve Naturelle Régionale depuis 2007. Cette gestion comprend :

- des suivis scientifiques (rapaces, galliformes, chiroptères, habitats naturels),
- la surveillance et l'encadrement des activités anthropiques (chasse, pêche, élevage),
- le respect de la réglementation par tous,
- l'entretien des sentiers et du petit patrimoine bâti,
- l'accueil des publics et la sensibilisation à l'environnement, notamment au travers de la maison de la Réserve marquée "Tourisme et Handicap", mais aussi d'animations spécifiques pour le grand public, les scolaires et les personnes en situation de handicap,
- l'animation du site Natura 2000 "Chiroptères des Pyrénées-Orientales", la participation au dispositif national "SOS chauves-souris" et la mise à disposition gratuite de nichoirs à chauves-souris.

### Chiffres clés

Fréquentation du site estimée à 5000 personnes.  
Plus de 1000 personnes accueillies en juillet et août.  
40 personnes en situation de handicap accueillies hors été. 25 SOS chauves-souris.



### Faits marquants

Crise Covid-19 : limitation du nombre de participants aux animations et des visiteurs de la maison de la Réserve, mise en place du pass sanitaire en août obligatoire en extérieur (animations) comme en intérieur.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Budget investissement	Euro	1 000					
Budget fonctionnement	Euro	28 000					
Élèves sensibilisés	Nbre	En cours	250	344	304	305	203

### Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre l'amélioration de la gestion des estives.
- Poursuivre la rédaction du troisième plan de gestion.
- S'engager dans le programme Natur'adapt avec les RNR d'Occitanie (projet lié à l'étude du changement climatique).

### En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/la-reserve-naturelle-regionale-de-nyer>



## 15.3. Gestion du site classé de l'Anse de Paulilles

15 VIE TERRESTRE



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



### Stratégie

Schéma Départemental des Espaces Naturels  
Engagement 8-Donner la priorité à un tourisme authentique et responsable

### Public visé

Tous publics y compris PMR, scolaires, scientifiques...

### Partenaires

Conservatoire du Littoral (propriétaire du site), Région (financier), Commune de Port-Vendres et CCACVI, GOR, CEN LR, Parc Naturel Marin du Golf du Lion, DREAL, DDTM

### Intervention CD66

Gestion du patrimoine  
Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

**Le site de l'Anse de Paulilles** a abrité une usine de dynamite Nobel, de 1870 à 1984. Propriété du Conservatoire du Littoral depuis 1998, le Département en est gestionnaire depuis 2004. Il a fait l'objet d'un vaste ré-aménagement sur 17 des 32 hectares du site et a ouvert ses portes au public, avec accès gratuit, en 2008. L'atelier des barques catalanes y propose la découverte du patrimoine maritime du département.

L'entretien paysager est confié en grande partie à une entreprise d'insertion professionnelle.

Des inventaires et des suivis faunistiques et floristiques sont régulièrement réalisés dans le but de préserver les espèces d'intérêt patrimonial locales et d'enrichir les recensements nationaux en matière de biodiversité.

De nombreuses actions de sensibilisation à l'environnement, à l'histoire locale et au patrimoine maritime sont réalisées chaque année à Paulilles.

### Chiffres clés

Le site accueille chaque année plus de 250 000 visiteurs, dont plus de la moitié en juillet et août.

### Faits marquants

La pandémie du Covid-19 a fortement impacté le site tant du point de vue de la fréquentation, qui a diminué hors saison et augmenté en saison et selon les confinements, que de la faune et de la flore qui ont dû s'adapter à ces variations.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1/09)	2020	2019	2018	2017	2016
Budget investissement	€	20 000					
Budget fonctionnement	€	270 000					
Classes accueillies	Classe	174*	85*	246*	216*		
Elèves sensibilisés	Élève	4275*	4366*	6125*	5433*		
Fréquentation	Visiteurs	228 800	221 400	251 300	254 200	251 600	242 500

\*Fréquentation sur une année scolaire

### Axes de progrès / perspectives

- Maintenir le niveau d'entretien du site et des suivis scientifiques, tout en poursuivant l'accueil du public.
- Engager une réflexion concernant une potentielle surfréquentation du site, pour aboutir si nécessaire à une politique de demarketing, associée in fine à la révision du plan de gestion.



### En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/le-site-classe-de-lanse-de-paulilles/>

<https://www.jeune66.fr/1623-deplacements.htm>

<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/le-pna-du-lezard-ocelle-a21681.html>



### Stratégie

Schéma Départemental des Espaces Naturels.  
Engagement 8 - Donner la priorité à un tourisme authentique et responsable

### Public visé

Tous publics, notamment un public familial et espagnol, scolaires, socioprofessionnels (gérants de refuges/hôtels-restaurants, accompagnateurs moyenne montagne...)

### Partenaires

PNR, EPCI, communes, FDP66, SHEM, socioprofessionnels, DREAL, DDTM, OFB, ONF, CRS, PGHM, GP

### Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental, Éducation à l'Environnement et au Développement durable

**Le site du Lac des Bouillouses** est classé depuis le 24 juin 1976 au titre de l'ensemble paysager remarquable qu'il représente et de son patrimoine naturel. Afin de le préserver des méfaits de la surfréquentation anarchique, le Département des Pyrénées-Orientales s'applique à réguler sa fréquentation estivale depuis l'été 2000. Durant cette période, l'accès au cœur du site classé se fait par un système de navettes, un télésiège et un réseau de sentiers pédestres. Ce dispositif répond à deux enjeux environnementaux majeurs : la préservation du milieu naturel et la réduction de la pollution atmosphérique. Par ailleurs, le Département prévoit :

- la reprise et la sécurisation du sentier d'accès au sommet du Carlit,
- la requalification du réseau de sentiers à l'échelle du massif du Carlit.

### Chiffres clés

- Réduction de 1000 à 100 véhicules/jours stationnés au barrage.
- Émissions de CO2 divisées par 2.
- Fréquentation stabilisée à 200 000 usagers/an.



### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021	2020	2019	2018	2017	2016
Budget investissement	Euro	200 000					
Budget fonctionnement	Euro	500 000					
Budget transport	Euro HT		344 288	354 219	314 330	348 214	349 616
Recettes Transports	Euro TTC		303 994	269 863	264 288	271 192	267 372
Recettes Boutique	Euro TTC		13 602	11 566	6 953	4 720	3 665
Fréquentation navette	Visiteurs		72 857	66 549	64 711	68 635	68 574
Fréquentation télésiège	Visiteurs		23 198	22 720	19 589	20 701	22 453
Fréquentation voiture	Visiteurs		24 000	24 500	24 500	26 000	27 000
Total visiteurs de juin à septembre	Visiteurs		120 055	113 769	108 800	115 336	118 027

### Axes de progrès / perspectives

- Réflexions à engager pour renforcer la gouvernance des sites classés des Bouillouses et du Lanoux.
- Étude pour la création d'une zone d'accueil des camping-cars.
- Réalisation d'aménagements pour la protections des zones humides et la limitation de l'érosion due à la sur-fréquentation.

### En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/le-lac-des-bouillouses/>



**15** VIE TERRESTRE

**4** ÉDUCATION DE QUALITÉ

**8** TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

**12** CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

### Stratégie

Schéma départemental des Espaces Naturels  
Engagement 8 - Donner la priorité à un tourisme authentique et responsable

### Public visé

Tous publics, scolaires, socioprofessionnels (associations, restaurateurs)

### Partenaires

Commune de Villeneuve-de-la-Raho, BRL, SDIS, FD de pêche et de protection des milieux aquatiques, FDde Chasse, GOR, clubs nautiques, services de l'Etat

### Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental, éducation à l'environnement et Développement Durable

**Le Département, propriétaire et gestionnaire du site du Lac de La Raho**, a consenti depuis 2000 d'importants investissements pour aménager les 50 ha d'espaces verts du site afin d'améliorer l'accueil des usagers, nombreux à fréquenter ce poumon vert de l'agglomération de Perpignan. Les objectifs sont :

- permettre l'accès libre et gratuit à de nombreuses activités de plein air (promenade, jogging, VTT, fitness, pique-nique, loisirs nautiques, baignade en été...),
- accueillir de nombreuses manifestations chaque année,
- gérer le site selon les principes du Développement Durable, même si celui-ci est totalement artificiel (retenues à vocation hydraulique), et d'y favoriser la biodiversité, notamment dans la réserve écologique.

### Actions de gestion responsable mises en œuvre sur le site :

- véhicule et vélo électriques,
- gestion différenciée des espaces verts,
- label Zéro Phyto depuis le 30 mars 2018,
- gestion de la réserve écologique,
- pépinière d'arbres adultes transplantés du site.



### Chiffres clés

- Plus de 1 million de visiteurs/an,
- Plus de 100 espèces d'oiseaux répertoriés dans la réserve,
- 47 Emydes Lépreuses (espèce protégée) introduites dans la réserve écologique.



### Faits marquants

- Prolifération inquiétante de la jussie (plante envahissante) dans la retenue écologique.
- Reprise progressive de l'activité sur le site suite à la crise sanitaire.
- Reprise des visites pédagogiques scolaires de la réserve écologique

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Budget investissement	Euro	100 000					
Budget fonctionnement	Euro	260 000					
Nombre de visiteurs		Environ 1 000 000	900 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
Animations scolaires réserve écologique		25	14	14	9	17	13

### Axes de progrès / perspectives

- Continuer à aménager et entretenir le site selon les principes du Développement Durable, dont réaménagement de l'un des parkings du site avec des matériaux perméables à l'eau.

### En savoir plus

<http://www.ledepartement66.fr/dossier/le-site-du-lac-de-la-raho/>



### Stratégie

Engagement 8-Donner la priorité à un tourisme authentique et responsable.  
Schéma Départemental des Espaces Naturels.

### Public visé

Tous publics (le site est ouvert et accessible à tous, 365 jours/an), scolaires.

### Partenaires

Communes de CARAMANY et ANSIGNAN, Communauté de communes Agly Fenouillèdes, association d'insertion DRECERES QUALITE, Tram'66, Association Labelbleu.

### Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental, Education à l'Environnement et au Développement Durable

### Éducation à l'environnement et au développement durable et accueil du public

Mise en place d'un programme pédagogique.

Installation d'un chalet d'accueil au départ du sentier des oiseaux pour les scolaires et le grand public lors des évènements suivants :

- organisation d'un village nature pour la Fête de la nature au Moulin d'ANSIGNAN.
- organisation des Journées du patrimoine sur les 4 communes limitrophes du Lac de l'AGLY.

### Communication/Information

Rédaction d'une brochure visant à valoriser le patrimoine naturel et culturel du site du Lac de l'AGLY.

Réactualisation des panneaux d'information.

### Chiffres clés

40 000 visiteurs/an environ.

### Faits marquants

- Annulation du Raid des collèges du fait de la crise sanitaire de la Covid-19.
- 2ème édition des Journées européennes du patrimoine avec 1 animation par commune limitrophe du lac.



### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
		2021 (au 1er/07)	2020	2019
Budget investissement	€	150 000		
Budget fonctionnement	€	10 000		
Fréquentation grand public 3 Sentiers aménagés	visiteurs	9 000	7 500	6 594

### Axes de progrès / perspectives

- Création d'un sentier de découverte du patrimoine naturel sur la rive droite du lac. Aménagement du pôle nautique et de pleine nature Agly Fenouillèdes (projet PPI, enveloppe de 4 M€ TTC).
- Mise en place d'une réglementation du site visant à mieux le préserver.

### En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/le-site-du-plan-deau-de-lagly/>



## 15.7. Gestion du site naturel des Dosses

15 VIE TERRESTRE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



### Stratégie

Engagement 8-Donner la priorité à un tourisme authentique et responsable.  
Schéma Départemental des Espaces Naturels.

### Public visé

Tous publics (le site est ouvert et accessible à tous, 365 jours/an), scolaires.

### Partenaires

Syndicat Mixte RIVAGE, Association Bonança, Lycée Rosa Luxembourg de CANET, Association Label Bleu, Réseau EEDD TRAM'66, EDEN'66, Barcarès Nature Pluriel, DRECERES QUALITE

### Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental, Education à l'Environnement et au Développement Durable

### Entretien et aménagement du site par une association d'insertion

La mise en place d'un marché public réservé aux structures d'insertion sociales permet de faire le lien entre préservation du milieu naturel et action sociale. Cette démarche permet aussi de sensibiliser un public spécifique à la gestion d'un espace naturel préservé et à la préservation du patrimoine culturel maritime. Ce partenariat a permis de mettre en place des actions de gestion des espèces invasives, d'entretien du site, d'entretien d'une barque traditionnelle.

### Éducation à l'environnement et au développement durable et accueil du public

Un sentier numérique botanique, le SMART'FLORE, a été mis en place en s'appuyant sur le contexte péri-urbain du site, lui permettant une connexion au réseau 4G. Les visiteurs peuvent découvrir des informations concernant les espèces floristiques emblématiques à l'aide de leur smartphone en scannant les bornes QR codes.

### Chiffres clés

- 30 classes accueillies entre septembre 2020 et juin 2021
- 50 000 visiteurs/an en moyenne

### Faits marquants

Amélioration des conditions d'accueil du public et des groupes scolaires avec l'ouverture de la baraque de pêcheur, faisant office de maison d'accueil du site.



### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Budget investissement	€	26 000					
Budget fonctionnement	€	10 000					
Fréquentation grand public	Visiteurs	45 000	50 000	47 000	45 000	35 000	35 000
Fréquentation scolaire	Nbre élèves	1300	600	300	1100	800	500

### Axes de progrès / perspectives

Après une phase d'aménagement de 2015 et 2020, le Département développe dorénavant l'animation du site via des partenariats avec des structures publiques (RIVAGE, Agence Française de la Biodiversité...) et associatives (structures EEDD...).

Cette gestion sera connectée et cohérente avec la gestion du reste de la presqu'île des Dosses mise en œuvre par PMCU et le syndicat RIVAGE.

### En savoir plus

<http://www.ledepartement66.fr/dossier/le-site-des-dosses/>





**PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT  
DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET  
OUVERTES AUX FINS DU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À  
LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE,  
À TOUS NIVEAUX, DES  
INSTRUCTIONS EFFICACES,  
RESPONSABLES ET OUVERTES**

## 16.1. La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Stratégie financière	Tout public
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
	Gestion du patrimoine départemental, commande publique, service au public, aides aux tiers

**La dette et le patrimoine**, deux éléments fondamentaux de la stratégie financière, participent de l'action durable en matière financière. Cette stratégie a été mise en oeuvre selon plusieurs étapes. D'abord, entre 1998 et 2007, le Département a poursuivi de manière progressive et déterminée son désendettement. Depuis 2008 l'encours de la dette a été stabilisé à un niveau soutenable, matérialisé par des bons ratios de solvabilité. Le Département a su utiliser le levier de l'endettement avec mesure tout en préservant d'importantes marges de manœuvre grâce à l'optimisation de son épargne brute. Afin d'équiper le territoire et de faire bénéficier aux citoyens/usagers des biens et services publics adaptés, le Département a produit un effort d'investissement cumulé de l'ordre de 559M€ sur la période 2015/2020. Cette stratégie permet aujourd'hui d'intensifier cet effort en concrétisation du PPI 2019/2023 doté de 500M€.

### Chiffres clés

Le stock de dette était de 199 M€ au 31 décembre 1998, il atteint 175 M€ au 31 décembre 2020, soit une réduction de près de 24M€.

En 2020, le coût des annuités de la dette est de 17.8M€, soit 3,3% des dépenses réelles de fonctionnement (DRF).

L'épargne brute ressort en moyenne à 63M€ sur la période 2015-2020, ce qui représente un taux d'épargne brute (épargne brute/RRF) de 10,7%.

### Faits marquants

La dette départementale ramenée au nombre d'habitants s'élève à 369 € en 2020 contre 547 € en moyenne pour les Départements appartenant à la même strate démographique (source : DGCL). De même, la capacité de désendettement (mesure le nombre d'années nécessaires au désendettement en fonction des marges d'autofinancement) se situe à 2.4 années contre 3.4 années au niveau national.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021(est.)	2020	2019	2018	2017	2016
Encours de dette	millions d'€	178,9	175	159,4	145,2	160,9	146,9
Investissement (hors dette)	millions d'€	126	107,1	102	79,5	87	85,3

### Axes de progrès / perspectives

L'exercice 2022 doit marquer la poursuite de l'exécution du PPI et donc de l'intensification de l'investissement.

La crise sanitaire du COVID avec ses perturbations sur l'activité économique pèse sur les finances avec, notamment, la dégradation des niveaux d'épargne. L'enjeu des prochains exercices sera de concilier les nouveaux objectifs financiers avec une politique ambitieuse de développement.

### En savoir plus

Documents budgétaires en ligne consultables sur le site [www.ledepartement66.fr](http://www.ledepartement66.fr)



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Santé et bien-être au Travail	Agents du Département des Pyrénées-Orientales
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
CNFPT Partenaires extérieurs pour formations et sensibilisations	Actions individuelles et collectives auprès des agents ; Conseils auprès de l'autorité territoriale et des agents Participation au CHSCT

Le rôle principal de la Direction Prévention pour la Santé et le Bien-Être au Travail est de conseiller l'autorité territoriale, les agents et leurs représentants et ce, afin de préserver la bonne santé des agents du Département.

### Actions individuelles

- visites médicales d'aptitude ou de suivi,
- études et aménagements de poste personnalisés,
- entretiens infirmiers, entretiens individuels et bilans de compétences.

### Actions collectives

- visites de chantiers ou de sites,
- médiations,
- formations ou sensibilisations en prévention.

Chaque service de la Direction travaille en transversalité afin que tous les acteurs de l'institution puissent contribuer au maintien en bonne santé des agents au travail et à la politique de prévention de la collectivité.

### **Faits marquants**

La crise liée au COVID-19 a fait émerger de nouvelles missions directement liées à la gestion de cette dernière (recensement des populations à risques, suivi épidémiologique des pathologies, veille sanitaire, vaccination). D'autres ont été renforcées (visites de sites, informations et sensibilisations aux agents en hygiène et sécurité, conseil à l'autorité).

### **Tableau de suivi**

Indicateurs	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
	2021* (au 1er/07)	2020*	2019	2018	2017	2016
Visites médicales	539	745	1159	1395	1419	1837
Entretiens psy ou bilans de positionnement	205	269	483	311	278	286
Entretiens sociaux	150**	132**	378	316	379	339

\* année perturbée par la COVID-19  
\*\* mi-temps et/ou absence une partie de l'année

### **Axes de progrès / perspectives**

La DPSBET souhaite continuer au mieux sa mission de conseil auprès de l'autorité territoriale et des agents. La crise sanitaire reste un enjeu prioritaire mais il est important de ne négliger aucun risque professionnel. C'est pour cette raison que la DPSBET maintient son activité autant que possible pour maintenir en bonne santé les agents au travail.

## 16.3. Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Bien-être au travail	Personnel ATEE des collèges
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Collèges	Gestion des ressources humaines

### Mécanisation de certaines tâches

La mécanisation de tâches d'entretien permet de limiter la répétition des efforts, les mauvaises postures et les effets de la contrainte physique sur la santé, en particuliers pour le personnel disposant de restrictions médicales. Chaque année sur demande des établissements, l'équipement des collèges en machines de nettoyage des sols à destination des personnels ATEE se poursuit. En 2021, 7 auto-laveuses sont achetées. Cette action, en diminuant la pénibilité du travail, participe à l'amélioration des conditions de travail, à la prévention en santé, notamment sur les risques de pathologies professionnelles Troubles Musculo-Squelettiques.

Par ailleurs, l'utilisation de ces machines permet un nettoyage des surfaces plus efficace et plus respectueux de l'environnement (moins de consommation d'eau et de détergents).

### Remplacement des chaises de réfectoire

La diminution du poids des chaises permet de faciliter les nombreuses manutentions dans le cadre du plan de nettoyage.

### Chiffres clés

1429 chaises remplacées pour un montant de 55 991.06 €

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017
Coût total des équipements	Euro	42 000 €	65 000 €	79 000 €	30 000 €	30 000 €
Collèges équipés	Nbre	7	12	13	14	15
Investissement par collège	Euro	6 000 €	5 417 €	6 077 €	2 143 €	2 000 €

### Axes de progrès / perspectives

- Augmenter la part de tâche mécanisée dans les activités quotidiennes des ATEE,
- Harmoniser les pratiques dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPL) : investissements par collège, amélioration des achats, maintenance, formation des ATEE.



<b>Stratégie</b> Stratégie départementale de développement durable	<b>Public visé</b> Agents territoriaux et élus des collectivités
<b>Partenaires</b> CNFPT (prise en charge des dépenses de formations) Collectivités des Pyrénées-Orientales (accueil des formations et retour d'expériences)	<b>Intervention CD66</b> Éducation à l'Environnement et au Développement Durable Appui technique

### Une offre de formation bi-annuelle sur le développement durable

Depuis 2013, en partenariat étroit avec le CNFPT, le Département a développé une offre de formation sur le développement durable, localisées sur le département, ouvertes aux agents et aux élus des collectivités afin de leur permettre de monter en compétences et aider à la réalisation de projets démonstratifs sur le territoire.

21 formations sont proposées dans le catalogue 2021/2022 réparties en 7 grands domaines : institutions efficaces, égalité, aménagement durable, économie, énergie, eau/biodiversité, santé environnement.

Ces formations bénéficieront des témoignages des collectivités suivantes : Alenya, Argelès-sur-mer, Arles-sur-Tech, Brouilla, Cases de Pène, Elne, Estagel, Ille-sur-Têt, Laroque des Albères, Montner, Sorède, SIVU du Conflent, Communauté de communes du Vallespir, Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne, Montpellier, et d'autres en cours de sollicitation.

### Chiffres clés

Depuis 2013, 838 participants dont 113 élus et 725 agents ont été formés au développement durable, soit 162 collectivités et organismes divers, dont 129 communes, 25 structures intercommunales, le Département et d'autres organismes (DDTM, CAUE, OPH, AFB, Université de Perpignan, etc.).

### Faits marquants

Bien que certaines formations aient été reportées pour cause de confinement lié Covid19, 14 formations sur 15 de l'offre 2019/2020 ont été réalisées. Cela démontre que le besoin en formation sur le développement durable reste fort.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Nombre de formations	10	Sessions	2	6	8	3	8	6
Participants	150	Agents	22	86	134	33	141	80
Participants par formation	15/formation	Agents	11	14	17	11	18	13

### Axes de progrès / perspectives

- Proposer des formations sur tous les territoires du département.
- Approfondir certaines thématiques "phares" : nature en ville, police de l'environnement...
- Dynamiser le réseau des collectivités pour répondre aux attentes des agents et des nouveaux élus.

### En savoir plus

Bibliothèque Développement Durable : <http://wp.x.cd66.fr/bibliothequeDD/>



## 16.5. Inciter les agents à solliciter des titres restaurants nominatifs sous format dématérialisé

16 PAIX, JUSTICE  
ET INSTITUTIONS  
EFFICACES



Stratégie	Public visé
Favoriser ce format au détriment du format papier	Agents
Partenaires	Intervention CD66
Communication interne	Communication

### Titres restaurants nominatifs sous format dématérialisé

Inciter les agents à solliciter le chargement de la carte pour les titres restaurant nominatifs en mettant en avant les nombreux avantages de ce support par rapport à ceux "papier" en communiquant plus. Ces avantages sont :

- utilisation simple, au centime près,
- paiement par mobile possible,
- commande de repas auprès de sites de restauration en ligne acceptant les titres-restaurants,
- en cas de perte /vol de la carte, report du solde dès blocage de la carte,
- le solde des titres de l'année précédente non consommé au 28/02 est automatiquement reporté,
- plus de fabrication "papier" pour l'émission des titres,
- réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre en arrêtant la livraison des titres papier par un transporteur...

### Chiffres clés

Sur 2337 bénéficiaires de la carte Apétiz, 208 agents l'ont activé, soit 9 %.

### Axes de progrès / perspectives

- Mettre en place une communication plus importante en insistant sur les avantages.
- Proposer uniquement des TR nominatifs dématérialisés pour les agents.



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Bilan carbone	Agents du département
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
	Assistance technique

### **Dématérialisation des correspondances**

Assistance à la Direction Évaluation Conseil en Organisation et Contrôle de Gestion et au secrétariat général dans la conduite d'un projet de dématérialisation des correspondances entrantes et sortantes.

En 2021 : préparation d'un cahier des charges recensant les besoins et choix du prestataire en vue d'un lancement de l'action en 2022.

#### **Chiffres clés**

- Courrier entrant : environ 300 à 1 200 plis par jour .
- Courrier sortant : environ 3 000 et 5 000 courriers par semaine.

### **Portail dédié aux assistants.es familiales**

Assistance à la direction Enfance Famille dans la conduite d'un projet de mise en place d'un portail des ASS FAM pour dématérialisation des déclarations de jour de garde des enfants et des frais de déplacement.

En 2021 : Préparation d'un cahier des charges recensant les besoins, choix du prestataire, démarrage du projet et expérimentation prévue fin 2021 en vue d'une généralisation en 2022.

### **Refonte logiciel de gestion de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie**

Assistance à la direction PA/PH dans la conduite d'un projet de refonte du logiciel métier de gestion de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) pour mise en place d'un nouvel outil incluant (entre autre) la dématérialisation du stockage et des échanges de document.

En 2021 : préparation d'un cahier des charges recensant les besoins en vue d'une consultation et une réalisation en 2022.

### **Refonte logiciel de gestion de la Prestation de Compensation du Handicap**

Assistance à la direction PA/PH dans la conduite d'un projet de refonte du logiciel métier de gestion de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) pour mise en place d'un nouvel outil incluant (entre autre) la dématérialisation du stockage et des échanges de document.

En 2021 : Préparation d'un cahier des charges recensant les besoins et consultation pour une réalisation en 2022.

### **Signature électronique des notifications des aides financières et des bons d'achat**

Assistance à la direction Enfance Famille dans la conduite d'un projet d'évolution du logiciel métier WEB@SE pour permettre la Signature électronique des notifications des aides financières et des bons d'achat.

En 2021 : Préparation d'un cahier des charges recensant les besoins, choix du prestataire, démarrage du projet et expérimentation en vue d'une généralisation en 2022.

### **Faits marquants**

La crise sanitaire et la généralisation du télétravail nécessite une adaptation de la collectivités par la dématérialisation des procédures.

Une équipe d'ambassadeurs du numérique a été recrutée en 2021 pour accompagner les habitants dans leurs démarches dématérialisées.

### **Axes de progrès / perspectives**

- Poursuivre la dématérialisation des procédures afin d'améliorer la qualité du service public.
- Évaluer le bénéfice en économie de papier et de déplacements et le comparer à l'impact énergétique de la dématérialisation.

## 16.7. Développement du programme d'éducation aux médias(EMI) pour les collèges



16 PAIX, JUSTICE  
ET INSTITUTIONS  
EFFICACES



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
	Collégiens
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Le rectorat de Montpellier	Éducation à l'environnement et au développement durable

### **Développement du programme d'éducation aux médias et à l'information dans les collèges**

Dans le cadre du programme d'éducation aux médias et à l'information de l'Éducation Nationale qui souhaite développer l'usage des outils numérique pour les collégiens, le Département avec la collaboration du rectorat a décidé d'équiper sur plusieurs années tous les élèves d'une tablette.

#### **Chiffres clés**

Une enveloppe globale de 2 millions d'euros en investissement est prévu pour l'achat et le renouvellement des tablettes chaque année.

#### **Faits marquants**

Suite à l'ampleur des demandes et au développement des outils numérique pendant le confinement, le Département poursuit le projet sans l'aide des subventions de l'État.

#### **Axes de progrès / perspectives**

- Développer les projets pédagogiques autour des usages du numérique.



**RENFORCER LES MOYENS DE  
METTRE EN OEUVRE LE  
PARTENARIAT MONDIAL POUR  
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

# 17.1. Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Stratégie départementale de développement durable	Agents territoriaux et élus des collectivités
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Communes, Intercommunalités, Pays, Parcs Naturels Régionaux, État (Dreal, DDTM66), AMF66	Animation, éducation à l'Environnement et au Développement Durable Appui technique Aides aux tiers

## Promotion du Développement Durable auprès des collectivités

Afin de favoriser les échanges techniques entre collectivités dans leur démarche d'Agenda 21 et de développement durable, le Département anime un réseau d'échanges depuis 2015. Différents modes de mobilisation sont proposés :

- les "**rencontres du réseau**", moments d'échanges sur l'actualité et de coconstruction des actions des participants,
- **des visites de sites et retours d'expériences** autour de thématiques diverses : Ecoquartiers, jardins citoyens, gestion de l'eau, extinction de l'éclairage nocturne,
- **des formations-actions** pour dynamiser l'action collective : participation, mobilisation, évaluation, démarche de progrès,
- **une bibliothèque en ligne sur le développement durable** met à disposition les ressources identifiées par une veille : documents, méthodologie, retours d'expériences et articles,
- **une lettre d'information trimestrielle** est envoyée à l'ensemble des collectivités du département pour les informer sur les actualités du développement durable : formations appel à projets, conférences, événements...
- **des appels à projets** pour financer en investissements les projets exemplaires et innovants.

En 2021, 179 669,17€ d'aides ont été attribuées aux communes lauréates des appels à projets "Des écoquartiers dans nos villes et villages " et "Zéro déchet dans la nature".

## Chiffres clés

Depuis 2015 :

155 collectivités et organismes représentés  
350 participants (agents et élus)  
11 animations (visites, formations, réunions)  
531 documents publiés sur la bibliothèque DD  
11 lettres d'information technique sur le DD



## Faits marquants

En 2020 et en 2021 (premier semestre), les actions en présentiel n'ont pas pu avoir lieu pour cause de confinement ou de restriction de la capacité des salles. Pour compenser, la lettre d'information créée en 2019 a été envoyée à un rythme plus soutenu, soit tous les 2 mois.

## Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2021 (au 1er/08)	2020	2019	2018	2017	2016
Budget des animations		Euros	0	0	0	7176	6994	863,5
Mobilisation du réseau (réunion, formation-action...)	3	Animations	0	0	2	3	4	1
	60	Participants	0	0	70	66	105	50
Lettre d'info	4	Nbre	3	6	3	0	0	0

## Axes de progrès / perspectives

- Développer une formation-action sur les Objectifs de développement durable et la prospective pour construire un Agenda 2030.
- Organiser une visite de site sur la lutte contre les déchets sauvages.
- Organiser les 5ème rencontres techniques du réseau de développement durable.

## En savoir plus

Bibliothèque Développement Durable : <http://wp.x.cd66.fr/bibliothequeDD/>

<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Engagement n°20 imagine les PO : Renforcer les échanges transfrontaliers et tisser de nouveaux partenariats	Collectivités territoriales Société civile Tous publics
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Xarxa SITMUN composée des Diputacions catalanes et Consells Insulars des Baléares ONF	Appui technique Animation Service au public

La démarche (logiciel + mise en relation des acteurs) SitMun est un outil SIG issu d'un projet au programme communautaire Intereg IIIB SUDOE par 7 institutions espagnoles en 2003. Il s'agit d'un logiciel, gratuit pour les adhérents du réseau, permettant de publier des données géographiques sur une interface web. Le Département a adhéré au projet le 25 mars 2019. C'est la première (et actuellement la seule) institution française à avoir rejoint la démarche.

Cette plateforme propose un outil de cartographie en ligne à destination de 3 publics :

- Les citoyens pour la publication des données publiques (démarche OpenData) ;
- Les collectivités infra-départementales (via un conventionnement et par le biais d'accès sécurisés), notamment pour les petites municipalités, pour la gestion de leurs services publics et la publication de leurs données (politique d'Ingénierie Territoriale) ;
- Les services du Département.

### Chiffres clés

Pas d'engagement financier pour l'instant (développement collaboratif de l'outil)

### Faits marquants

Adhésion au réseau

Conception de la version 3 de l'outil SITMUN

### Axes de progrès / perspectives

- Finalisation de la transposition dans les Pyrénées-Orientales et déploiement sur le territoire,
- Rencontres à organiser en 2022 avec les acteurs potentiellement intéressés.

## 17.3. Fonds départemental de coopération extérieure

17 PARTENARIATS  
POUR  
LA RÉALISATION  
DES OBJECTIFS



### Stratégie

Soutien aux acteurs du territoire qui interviennent en Rive sud méditerranéenne auprès des populations locales (Imagine les PO: engagements 1,3,8,9,10,15,18,24)

### Public visé

Partenaires et populations sur place

### Partenaires

Associations Loi 1901 et ONG, Collectivités locales et établissements publics, universités et centres de formation...

### Intervention CD66

Aides aux tiers  
Appui technique des porteurs de projet

### Aide aux tiers

Les typologies d'intervention: solidarité internationale, transfert de compétences, coopération scientifique

Les domaines d'intervention sont :

- Transition énergétique,
- Préservation des ressources naturelles, mobilités et tourisme durable, économie circulaire et agriculture paysanne,
- Appui social aux plus vulnérables par les outils numériques,
- Éducation et jeunesse,
- Soutien à la transition démocratique.

### Chiffres clés

16 projets soutenus depuis 2013.

### Faits marquants

Pays concernés : Liban, Algérie, Tunisie, Maroc, Palestine, Israël.

Malgré des reports liés à la crise sanitaire, maintien d'une coopération à distance.

### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2021 (au 1er/07)	2 020	2 019	2 018	2017	2016
Bénéficiaires d'appels à projets	Nbre	1	4	3	3	2	2
Aides aux tiers	Euro	18 000	16 000	25 815	28 000	20 000	20 000
Bénéficiaires finaux	Personnes	en cours	en cours	315	200	80	25

### Axes de progrès / perspectives

- Rattrapage des actions différées
- Utilisation des outils virtuels pour collaborer

### En savoir plus

Page web en construction





<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement et le revitaliser	Jeunes scolarisés, jeunes accompagnés par les services du Département, personnes handicapées, personnes âgées, tout public désireux de se familiariser avec l'UE
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Agence de Développement Rural Europe et Territoire (A.D.R.E.T.) ; Europe Direct Pyrénées ; Maison de l'Europe Pyrénées Roussillon	Appui technique Aides aux tiers Service au public Animation

L'Union Européenne soutient de très nombreux projets, via notamment sa Politique régionale et les dispositifs financiers correspondants (Fonds Européens Structurels et d'Investissement, Programmes de Coopération Territoriale Européenne...).

### Promotion de l'Europe

Les structures locales d'informations européennes proposent des actions thématiques présentant l'importance des politiques européennes, au niveau des territoires.

D'autres politiques européennes (développement durable sur le littoral méditerranéen, politique régionale sur les territoires frontaliers, L'Europe sociale ) font aussi l'objet de conférences ou d'expositions réalisées par ces structures.

"Les palabres d'Europe", ont quant à elles, pour objectif de familiariser le grand public, particulièrement résidant en milieu rural, sur les politiques européennes existantes ou à venir. Elles se composent de "palabres physiques", de "palabres illustrées" destinées aux enfants et les "palabres 2.0" pour les jeunes.

### **Chiffres clés**

Organisation en 2020 de :

- 14 manifestations (conférences, expositions, débats ...)
- 26 interventions dans le milieu scolaire mais aussi plus largement en faveur de la jeunesse,
- 5 webinaires sur les politiques européennes et l'actualité de l'Union Européenne

### **Faits marquants**

Du fait de la crise sanitaire, de nombreuses manifestations ont du être réalisées en visioconférence. D'autres ont été annulées, certaines ont pu être différées. Ces reports d'action, et par conséquence de leurs financements, ont une incidence sur l'évolution du budget du Conseil Départemental déjà particulièrement contraint.

### **Tableau de suivi**

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2021 (au 1er/07)	2020	2019	2018	2017	2016
Budget (dépenses réalisées)	40 162	Euro	31 362	39 382	36 182	39 323	45 500	47 436
Partenaires soutenus	4	Nbre	4	4	4	4	5	5

### **Axes de progrès / perspectives**

- Mise en place d'outils de travail transversaux notamment dans le domaine budgétaire,
- Soutenir et/ou redynamiser les actions des structures locales d'informations européennes.

### **En savoir plus**

[www.europa.eu](http://www.europa.eu)

<http://maison-europe-roussillon.eu/fr/>

<https://www.europedirectpyrenees.eu/le-reseau-europe-direct>



# 17.5. "En route vers l'Europe" Fonds de soutien départemental en direction des acteurs de la jeunesse



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Soutien aux actions en faveur de la mobilité, de la citoyenneté européenne et de la participation des plus jeunes à la vie de la Cité	Enfants de 9 à 14 ans
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Structures de jeunesse oeuvrant sur les temps post-scolaires	Aide aux tiers Appui technique

### Appel à projet "En route vers l'Europe"

Ce dispositif s'attache à apporter un soutien à des initiatives portées par des opérateurs des Pyrénées-Orientales qui souhaitent favoriser le rapprochement entre enfants de nationalités différentes, ainsi que leur mobilité via des projets et voyages collectifs en Europe et à Bruxelles, contribuant par la même, à une meilleure connaissance du territoire de l'Europe, de ses valeurs, de son Histoire commune et du fonctionnement de l'Union européenne. Par des opportunités de mobilités, il s'agit de susciter un intérêt chez les enfants pour la citoyenneté, la construction européenne et les valeurs que partagent les États Membres dans un souci d'intégration des plus jeunes dans la société et de participation en tant que futur citoyen.

Un premier appel à projet lancé courant 2020, un projet retenu fin 2020 (Conseil de jeunes de la ville de Thuir et Point Information jeunesse de la communauté de communes des Aspres).

### Chiffres clés

4 000 euros programmés pour un seul projet (maximum de 16 000 € par AAP) en raison de la crise sanitaire.

### Faits marquants

Une mobilité prévue à Bruxelles ou a défaut à Strasbourg, un partenariat avec une autre structure jeunesse en Belgique ou en Allemagne.



### Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
		2021 (au 1er/07)	
Nombre de bénéficiaires d'appels à projets		1	
Aides aux tiers	Euro	1 600	
Nombre de bénéficiaires finaux		en cours	

### Axes de progrès / perspectives

- Un second appel à projets lancé courant 2021

<b>Stratégie</b>	<b>Public visé</b>
Engagement n°20 imagine les PO : Renforcer les échanges transfrontaliers et tisser de nouveaux partenariats	Agents (accompagnement de services impliqués dans les démarches transfrontalières) ; Acteurs de la coopération transfrontalière ; Société civile ; Tous publics
<b>Partenaires</b>	<b>Intervention CD66</b>
Generalitat de Catalunya Diputació de Girona SDIS66	Appui technique

## 2 accord-cadres bilatéraux de coopération transfrontalière :

- Département / Generalitat de Catalunya (initié en 2006)
- Département / Diputació de Girona (initié en 2014)

## 2 ex. de projets Interreg POCTEFA en cours initiés dans le cadre de ces accords :

- **COOPEREM** : Ce projet intitulé « Coordination opérationnelle d'urgence et de prévention des incendies » a pour objectif de mettre en place un plan de secours transfrontalier afin de donner un cadre aux interventions, d'élaborer un atlas transfrontalier des équipements de protection incendie et de renforcer la protection du massif en effectuant des travaux de sécurisation (zone Le Perthus – La Jonquera).
- **ConnECT** : Le projet européen ConnECT met en place de nouveaux itinéraires d'autobus pour favoriser la mobilité au sein de l'Espace Catalan Transfrontalier en améliorant l'interconnexion, la coordination, les horaires et la fréquence des transports entre les communes, les bassins de vie et les habitants des deux côtés de la frontière.

### Chiffres clés

- COOPEREM

Coût total projet : 2,5 M €

Co-financement FEDER (65%) : 1,6 M €

Implication CD66 : 138 000 €

FEDER perçu CD66 : 90 000 €

- ConnECT

Coût total projet : 1,7 M €



### Faits marquants

- Impulsion en 2021 d'une collaboration tri-partite marquée entre le Département, la Generalitat de Catalunya et la Diputació de Girona.
- Actions impactées par le COVID en raison restrictions sanitaires (différentes de part et d'autre de la frontière) et de circulation dans l'espace transfrontalier.
- Solutions apportées : adaptation de certaines réalisations au contexte (formations communes virtuelles, vidéos de sensibilisation, ...) ou demandes de prorogation (lignes de bus transfrontalières non exploitées pendant 6 mois).

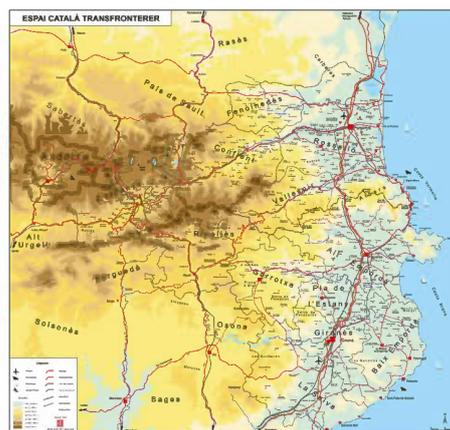
### Axes de progrès / perspectives

- Relance de la démarche d'Eurodistrict de l'Espace Catalan Transfrontalier en impliquant les forces vives du territoire, avec pour ambition majeure d'améliorer le cadre de vie des habitants.

### En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/lespace-catalan-transfrontalier/>

<http://cooperem.eu/>



## 17.7. Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers

17 PARTENARIATS  
POUR  
LA RÉALISATION  
DES OBJECTIFS



### Stratégie

Engagement n°20 imagine les PO : Renforcer les échanges transfrontaliers et tisser de nouveaux partenariats

### Public visé

Fondations, associations ; Organismes consulaires ; Universités & autres établissements de formation ; Structures publiques & para-publiques ; Collectivités territoriales & groupements.

### Partenaires

Generalitat de Catalunya

### Intervention CD66

Aide aux tiers  
Appui technique

### Appel à projet "Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers"

Cet appel à projets annuel a été créé en 2008 par le Département des Pyrénées-Orientales et la Generalitat de Catalunya, dans le cadre d'un Accord de partenariat liant les 2 institutions. Il permet de financer depuis plus de 12 ans des opérations transfrontalières à dimension locale, contribuant au rapprochement citoyen et au développement de l'Espace Catalan Transfrontalier (territoire naturel de coopération formé par les Pyrénées-Orientales et la province de Girona). L'ambition partagée du Département et de la Generalitat est :

- d'être le moteur d'une dynamique de développement territorial transfrontalier, basée sur le partage d'un avenir commun, en identifiant les opportunités de coopération et en fédérant les forces vives du territoire ;
- de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des habitants du bassin de vie transfrontalier et d'apporter une réponse concrète aux obstacles liés à l'existence de la frontière.

### Chiffres clés

Entre 2008 et 2020 :

- Près de 420 projets transfrontaliers déposés
- 250 projets soutenus
- 1,2 million d'€ de subvention octroyés par le Département
- Coût total des actions menées par les acteurs : 5,2 Millions d'€



### Faits marquants

L'AAP 2020-21 a été impacté par la crise sanitaire : fermeture de la frontière et confinements successifs de part et d'autre. Certains projets n'ont pu être menés à terme par les opérateurs, impliquant un report de la période d'exécution et de financement des actions.

L'AAP 2021-22 a pu être lancé mais a connu 1/3 de candidatures en moins par rapport aux années précédentes.

### Axes de progrès / perspectives

- Rapprochement des 2 dispositifs portés parallèlement par le Département et la Generalitat, afin de tendre vers davantage de modalités de mise en œuvre communes.
- Création d'une charte graphique et de supports de communication communs aux deux dispositifs.
- Réflexions tripartites autour de l'élargissement du dispositif à un 3ème partenaire institutionnel : la Diputació de Girona.

### En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/lespace-catalan-transfrontalier/>





## CONCLUSION

Le développement durable s'inscrit dans une démarche de progrès, d'amélioration continue, une dynamique permanente qui cherche à apporter des réponses adaptées à une situation locale, parfois mouvante, avec ses spécificités et ses singularités, analysées sous le prisme de chacune des 5 finalités et des 17 Objectifs de Développement Durable.

Cette année encore, ce rapport démontre que le développement durable est au cœur des politiques publiques du Département qui intègre ses principes dans les différents champs d'actions :

- gestion du patrimoine et des ressources humaines,
- achats responsables et durabilité des équipements,
- animations et éducation à l'environnement et au développement durable,
- services aux publics,
- aides aux tiers.

Les nombreuses actions partenariales mises en place, notamment dans le cadre d'appels à projets thématiques, démontrent la volonté du Département de s'appuyer sur la participation des acteurs et de faire appel à l'intelligence collective pour déployer sa politique publique en se basant sur des critères objectifs d'attribution des aides.

Coordonnée par la Mission Développement Durable, avec la contribution de l'ensemble des services, il témoigne de la mobilisation collective mise en place et illustre, au travers des nombreux chantiers et politiques engagés, la volonté d'aller toujours de l'avant pour construire un avenir durable pour le département.

Au-delà du contexte réglementaire, ce rapport a également pour vocation de prendre place comme un élément de dialogue et de transparence de l'action publique et donne ainsi l'opportunité à la collectivité de rendre compte en interne (élus, agents), mais aussi aux usagers de son positionnement et de son engagement en faveur du développement durable.



## Contact

Mission Départementale Développement Durable  
Département des Pyrénées-Orientales  
24 Quai Sadi Carnot  
66906 Perpignan Cedex

[developpement.durable@cd66.fr](mailto:developpement.durable@cd66.fr)  
Tél. 04 68 85 82 80 / 58



**leDépartement66.fr**

L'Accent Catalan de la République Française